



# Rapport Financier Annuel 2025





# RAPPORT DE GESTION

<b>A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FAITS MARQUANTS .....</b>	<b>7</b>
I. Présentation du Groupe Al Omrane .....	7
II. Principaux indicateurs de performance .....	9
III. Faits marquants de l'année 2025 .....	10
ii. Rayonnement événementiel et ancrage nationale et internationale .....	10
iii. Inauguration de la succursale du Groupe à Paris après sa rénovation .....	11
iv. Gouvernance, performance financière et assainissement .....	11
v. Transformation digitale et modernisation des outils de pilotage .....	11
vi. Rencontre annuelle du personnel du Groupe .....	11
<b>B. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE .....</b>	<b>12</b>
I. Organisation de la gouvernance .....	12
i. Assemblée Générale des Actionnaires .....	12
ii. Conseil de Surveillance .....	12
iii. Comités issus du Conseil de Surveillance .....	13
II. Fonctionnement des organes de gouvernance .....	14
III. Dispositif de contrôle interne et de gestion des risques .....	15
<b>C. ACTIVITE ET PERFORMANCE DU GROUPE.....</b>	<b>15</b>
I. Conjoncture économique et sectorielle.....	15
II. Performances globales .....	16
III. Activité technique .....	17
i. Résorption des bidonvilles.....	17
ii. Logements à faible valeur immobilière .....	17
iii. Logements sociaux à 250 000 DH .....	17
iv. Logements pour la classe moyenne .....	17
v. Nouveau programme d'aide directe au logement .....	17
vi. Digitalisation des processus techniques.....	17
IV. Activités de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) .....	18
V. Activité marketing et commercial .....	18
VI. Synthèse de l'activité support .....	20
i. Capital Humain .....	20
ii. Système d'information et transformation digitale .....	21
iii. Gestion financière et comptable .....	22
iv. Affaires juridiques.....	22
<b>D. SITUATION FINANCIÈRE.....</b>	<b>23</b>
i. Présentation et revue analytique du CPC au 31.12.2025 .....	23
ii. Présentation et revue analytique du bilan au 31.12.2025 .....	24
iii. Présentation et revue des emplois et ressources au 31.12.2025.....	26
iv. Décomposition des dettes fournisseurs.....	27
v. Capital Social et Participations.....	27
vi. Proposition d'affectation du résultat .....	28
vii. Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes .....	28
viii. Liste des communiqués de presse.....	28
ix. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2025 .....	30
x. RAPPORT GENERAL DES CAC.....	60
xi. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES .....	63

# Comptes CONSOLIDÉS

<b>A. COMPTES CONSOLIDÉS EN IFRS AU 31 DECEMBRE 2025</b> .....	<b>79</b>
1. Actif & Passif .....	79
2. Etat du résultat global .....	80
3. Tableau des flux de trésorerie .....	80
4. Etat des variations de capitaux .....	81
<b>B. NOTES ANNEXES – IFRS</b> .....	<b>82</b>
<b>C. GREEN &amp; SOCIAL REPORTING</b> .....	<b>103</b>
<b>D. RAPPORT DES CAC SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS</b> .....	<b>105</b>

# Rapport ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE GOUVERNANCE

<b>A. NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS</b> .....	<b>111</b>
i. Nos valeurs.....	111
ii. Nos engagements .....	111
<b>B. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX</b> .....	<b>111</b>
I. Stratégie Responsabilité Sociétale du Groupe.....	112
II. Évaluation des plans d'actions RSE du GAO.....	112
III. Engagements environnementales du GAO.....	112
i. Préservation de l'Environnement, orientation stratégique du GAO.....	112
ii. Système de Management Environnemental, une minimisation de nos impacts .....	113
iii. Amélioration de la qualité et de la durabilité de nos produits : une performance opérationnelle .....	113
iv. Le développement stratégique de la gestion des achats .....	115
IV. Impacts des engagements socialement responsables du GAO .....	116
<b>C. ENGAGEMENTS SOCIAUX</b> .....	<b>117</b>
I. Politique de gestion des ressources humaines.....	117
II. Santé & sécurité.....	118
III. Indicateurs RH .....	119
<b>D. GOUVERNANCE</b> .....	<b>119</b>
I. Notre démarche de gouvernance .....	119
iv. Assemblée Générale des Actionnaires .....	119
v. Conseil de Surveillance .....	120
vi. Comités issus du Conseil de Surveillance .....	120
II. Éthique, déontologie et prévention de la corruption .....	122
<b>E. INDICATEURS DE PERFORMANCE ESG</b> .....	<b>123</b>
I. Synthèse des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance .....	123



# Rapport de gestion 2025





## A. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FAITS MARQUANTS

### I. Présentation du Groupe Al Omrane

La création du Groupe Al Omrane est l'aboutissement d'un grand chantier de réformes, engagé par le gouvernement, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions qui a consacré l'habitat social parmi ses principales priorités. Le Groupe Al Omrane est ainsi né de la volonté des pouvoirs publics de se doter d'un instrument d'intervention mieux articulé à la politique gouvernementale en matière d'habitat qui soit d'une part global et national, et d'autre territorial à travers ses filiales régionales et ses agences provinciales. Le Groupe Al Omrane constitue aujourd'hui le fer de lance pour la mise en œuvre de la plus grande part des programmes publics en matière d'habitat, d'aménagement et de développement urbains avec priorité aux citoyens à revenus limités ou irréguliers.

Le Groupe réalise aussi bien des opérations de lotissement que des programmes de construction de logements, en passant par toutes les formes d'aménagement et d'équipement de zones d'habitat et d'activité. Le Groupe intervient également dans les quartiers existants, et ce, dans le cadre des programmes de mise à niveau urbaine, de restructuration des quartiers d'Habitat non-réglementaires et sous-équipés et d'intervention dans l'habitat menaçant ruine.

Le renforcement de la place du Groupe Al Omrane sur l'échiquier national s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics qui visent à mettre en place les voies et les moyens les plus appropriés pour permettre à chaque citoyen dans un cadre de vie adéquat de disposer d'un logement convenable, qui répond à ses besoins et à ses capacités financières ainsi qu'aux normes de qualité et de sécurité requises.

L'atteinte de ces objectifs se base sur un partenariat renforcé avec l'ensemble des acteurs centraux, régionaux et locaux (élus et autorités locales), publics et privés, et sur un renforcement du positionnement du Groupe en tant qu'entreprise citoyenne, moderne et performante.

Acteur stratégique pour la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'habitat et de développement urbain, Al Omrane est engagé résolument au service du social via son activité déclinée en quatre lignes métiers :

- **Aménagement du foncier** : A l'échelle nationale, le Groupe mobilise et valorise les réserves foncières publiques potentiellement urbanisables afin de mettre en œuvre les programmes publics et d'accroître l'offre destinée à l'habitat en milieu urbain, et ce, par l'aménagement des lots d'habitat social, des lots destinés à la couche moyenne, des zones industrielles, des zones d'activité économique et aussi des lots pour opérateurs immobiliers dans le cadre du partenariat public-privé ;
- **Développement territorial** : Le Groupe propose des espaces intégrés englobant à la fois des équipements sociaux collectifs et des zones d'activités économiques telle que les villes nouvelles, pôles urbains et zones d'urbanisation nouvelle ;
- **Traitement de toute forme d'insalubrité** : Opérateur public à vocation sociale, Al Omrane a pour mission prioritaire la résorption et l'éradication de l'habitat insalubre en mettant en place les prérequis, avec ses partenaires, pour un développement durable en vue de réduire la fracture urbaine. Le Groupe intervient aussi dans la restructuration des quartiers sous-équipés en partenariat avec les collectivités locales et dans la mise à niveau urbaine (MANU). A ceci s'ajoute la réhabilitation des tissus anciens grâce à l'expertise du Groupe en matière d'habitat - aménagement et à sa capacité d'adaptation avec ses partenaires institutionnelles aux spécificités architecturales de chaque ville et région ;
- **Production et diversification de l'offre d'habitat** : Catalyseur de la production de logements, surtout de type social, Al Omrane est engagé dans le cadre du programme national relatif à la réalisation des logements sociaux et à faible valeur immobilière. De même, et tout en capitalisant sur ses compétences techniques et l'expertise des sociétés fusionnées, le Groupe procède également, de manière directe ou indirecte, à la production des habitations promotionnelles et habitations destinées à la couche moyenne, et ce, afin de contribuer à couvrir les besoins de différentes catégories socio-professionnelles du Royaume.

Le Groupe Al Omrane s'impose comme le **leader public national** dans les domaines de l'immobilier, de l'aménagement et du développement territorial. Acteur clé de la politique publique de l'habitat et de l'urbanisme, le Groupe contribue de manière déterminante à la **transformation durable des espaces urbains** et à la promotion d'un développement territorial équilibré.

Fort d'une organisation structurée autour du Holding, de 10 filiales régionales et de 56 agences locales, Al Omrane dispose d'une capacité d'intervention réactive et décentralisée, lui permettant d'agir efficacement au plus près des citoyens. La satisfaction des besoins en logement et l'amélioration du cadre de vie constituent le socle de ses priorités stratégiques, en parfaite cohérence avec les ambitions nationales en matière de développement inclusif et de dynamisation du marché immobilier.

Présent dans l'ensemble des **12 régions du Royaume**, le Groupe a développé une culture de proximité et d'écoute qui lui permet d'identifier avec précision les besoins spécifiques de chaque territoire. Cette présence territoriale dense favorise un dialogue permanent et constructif avec les partenaires institutionnels – notamment les autorités locales et les collectivités territoriales – garantissant une réponse adaptée aux réalités locales. Grâce à leurs ancrages régionaux, les filiales du Groupe agissent comme de

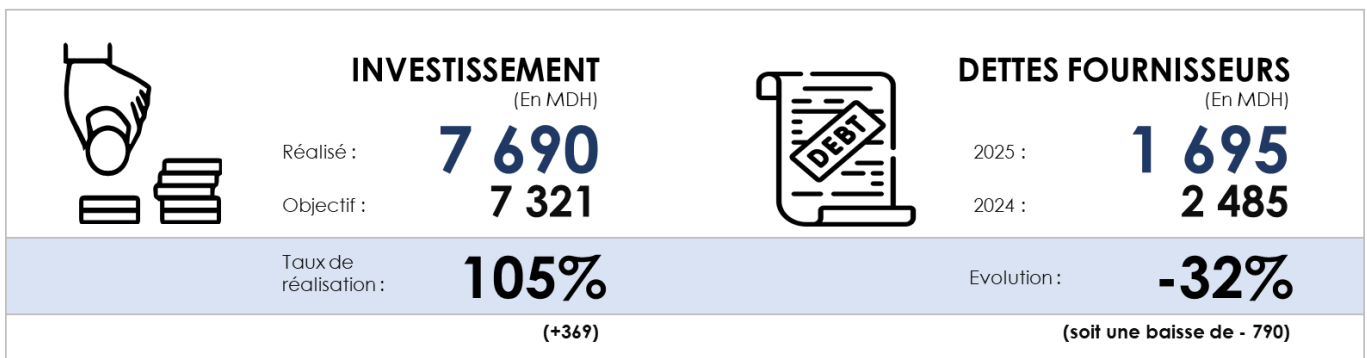
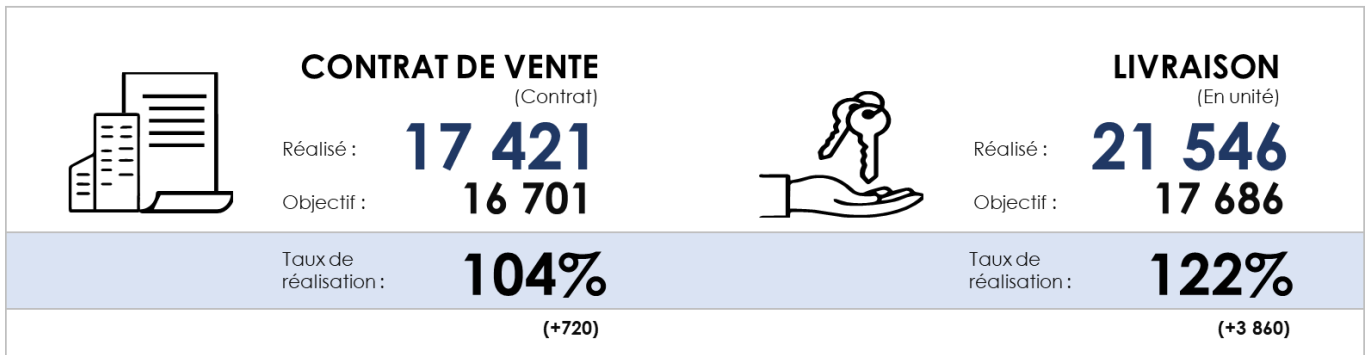
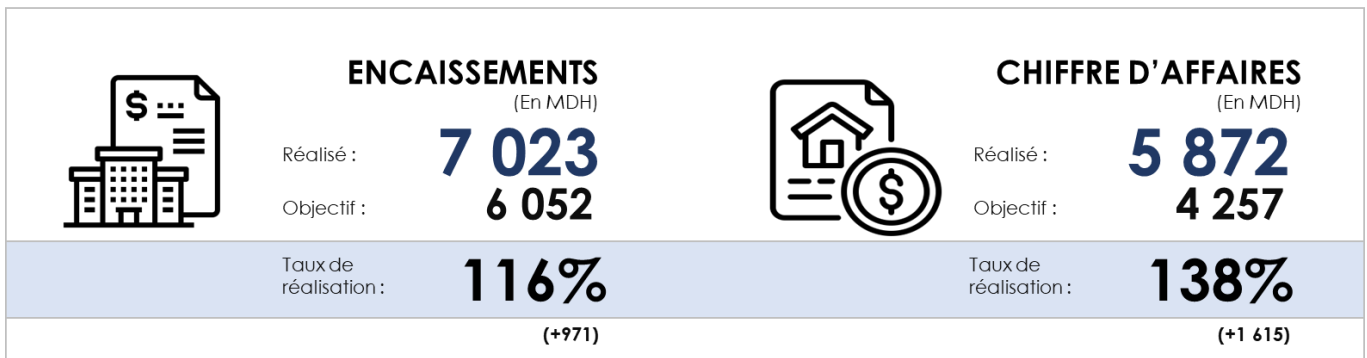
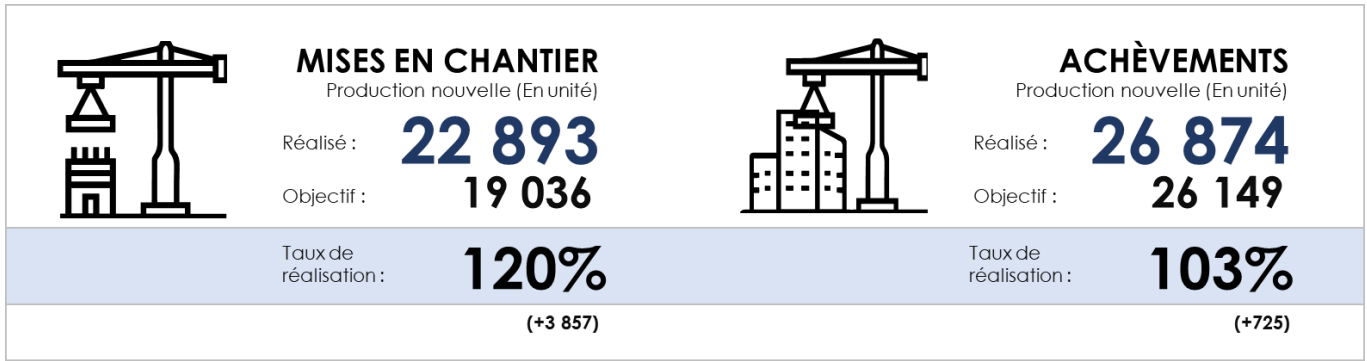
véritables acteurs de développement local, contribuant activement à la cohésion sociale, à la valorisation du patrimoine urbain et à la croissance harmonieuse des territoires.

Aujourd'hui, Al Omrane occupe une position stratégique de premier plan en tant que pilier du développement territorial durable au Maroc, en alignement avec les orientations du ministère de tutelle. Ce positionnement repose sur l'expertise pluridisciplinaire, la mobilisation et le professionnalisme de ses collaboratrices et collaborateurs, dont l'engagement quotidien permet au Groupe de consolider son rôle structurant et de poursuivre avec succès sa trajectoire de performance et d'impact durable.

Quant au développement d'Al Omrane, il s'inscrit dans la nouvelle démarche prospective adoptée dans le cadre de son **programme managérial TAJDID** qui trace la feuille de route stratégique, s'appuyant sur les orientations des Pouvoirs Publics et basé sur la consolidation des principes de bonne gouvernance et l'ancrage d'un système de valeurs d'une entreprise citoyenne engagée sur la voie du progrès et du développement durable.



## II. Principaux indicateurs de performance



### III. Faits marquants de l'année 2025

#### Partenariats stratégiques au service du développement national

##### Convention avec la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF)

Le 26 novembre 2025, le Groupe Al Omrane a conclu une convention de partenariat avec la Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF), traduisant son engagement sociétal et son inscription dans les grandes dynamiques nationales. À travers ce partenariat, le Groupe soutient les valeurs de cohésion, d'inclusion et d'excellence portées par le sport, en cohérence avec sa mission de service public. Cette collaboration vise à accompagner les actions de la FRMF et à renforcer leur impact territorial et social, en s'appuyant sur le rôle fédérateur du football comme levier de mobilisation citoyenne et de rayonnement du Royaume.



##### Partenariat Groupe Al Omrane et l'UNFM en faveur de l'inclusion sociale et de l'accès au logement

Le Groupe Al Omrane et l'Union Nationale des Femmes du Maroc ont conclu une convention de partenariat visant à renforcer l'accès au logement et l'inclusion socio-économique des femmes en situation de précarité. Cette initiative traduit l'engagement du Groupe en faveur d'un développement inclusif, à travers des actions concrètes destinées à faciliter l'accès au logement et à soutenir les structures d'accompagnement dédiées aux femmes et aux jeunes filles.



##### Convention de partenariat pour faciliter l'accès des jeunes marocains bénéficiaires du "Pass Jeunes" au logement du groupe Al Omrane

En faveur du développement social et de l'inclusion des jeunes, et en inscrivant ces derniers au cœur de sa stratégie, le Groupe Al Omrane a conclu un partenariat avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ainsi qu'avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication. Cette initiative vise à faciliter l'accès des jeunes au logement et à soutenir leur insertion socio-professionnelle, en cohérence avec les Hautes Orientations Royales en matière de développement humain et d'inclusion.



#### 1. Rayonnement événementiel et ancrage nationale et internationale

##### Caravane de l'Habitat et de l'Urbanisme

Organisée en août 2025, en partenariat avec le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, la Caravane de l'Habitat et de l'Urbanisme s'est inscrite dans une démarche proactive de proximité à destination des Marocains résidant à l'étranger, à l'occasion de leur séjour estival au Maroc. Déployée en marge de l'opération « Marhaba », la Caravane a sillonné dix villes du Royaume en tant que dispositif itinérant d'information, d'orientation et d'accompagnement, permettant de présenter l'offre immobilière du Groupe Al Omrane, de valoriser les opportunités d'investissement et de logement.

##### Salons Al Omrane Expo – Marocains du Monde

En 2025, la tournée internationale du Salon Al Omrane Expo Marocains du Monde a parcouru cinq villes en Europe et en Amérique du Nord, au cœur des principales destinations de présence des Marocains résidant à l'étranger (Montréal, Turin, Madrid, Amsterdam et Bruxelles). Forte de l'implication du corps diplomatique, des partenaires bancaires et de l'Ordre national des notaires, cette initiative s'est imposée comme un rendez-vous stratégique au service de la proximité et de l'accompagnement des Marocains du Monde.

##### 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> éditions du Salon Al Omrane Expo National

En 2025, deux éditions nationales du Salon Al Omrane Expo ont été organisées, affirmant l'événement comme un temps fort de présentation de l'offre immobilière du Groupe, notamment des projets de logement et d'investissement intégrés au programme d'aide directe au logement « Daam Sakane ». Au-delà de la dimension promotionnelle, le Salon s'est imposé comme un véritable espace de convergence des acteurs du secteur.

Les conférences organisées à cette occasion ont réuni le ministère de tutelle, les partenaires bancaires ainsi que l'Ordre national des notaires, favorisant des échanges structurés autour des mécanismes du programme « Daam Sakane » et de ses modalités de mise en œuvre. Ces rencontres ont permis d'approfondir la réflexion collective sur les enjeux actuels de l'habitat et du logement, tout en consolidant la compréhension des dispositifs auprès du public.

## Rencontres privilèges de l'investissement

En 2025, le Groupe Al Omrane a intensifié ses actions de promotion de l'investissement à travers l'organisation de plusieurs rencontres dédiées aux Petits et Moyens Promoteurs Immobiliers ainsi qu'aux investisseurs potentiels. Ces rendez-vous ont permis de valoriser l'offre du Groupe destinée à cette cible, de stimuler l'investissement immobilier et d'accompagner la mise en œuvre du nouveau programme d'aide au logement, en présence des représentants régionaux du ministère de tutelle.

## 2. Inauguration de la succursale du Groupe à Paris après sa rénovation

Le Groupe Al Omrane a inauguré sa succursale de Paris après sa rénovation intégrale, dans le cadre de sa stratégie de renforcement de la proximité avec les Marocains du Monde. Repensée comme un espace moderne et fonctionnel, cette représentation constitue désormais un point d'accueil et d'accompagnement dédié aux projets d'acquisition et d'investissement immobilier au Maroc. Elle consolide la présence institutionnelle du Groupe en Europe et assure une continuité de service au-delà des actions événementielles.



## 3. Gouvernance, performance financière et assainissement

**Réunion du Conseil de Surveillance du 24 mars 2025 :** Qui a porté sur la présentation des chantiers de transformation du Groupe, initiés depuis mai 2023 et de leur état d'avancement. La réunion a également été l'occasion de coopter un membre indépendant au sein du conseil et d'approuver le budget et le plan d'action 2025.

**Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2025 :** Dédiée à l'approbation des comptes sociaux du Holding Al Omrane et des comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2024.

**Réalisation d'une émission obligataire pour 1,5 MMD :** Dans le cadre de son plan de financement, le Holding Al Omrane a réalisé avec succès, le 09 avril 2025, une levée obligataire par placement privé auprès des investisseurs pour un montant de 1,5 milliards de dirhams.

## 4. Transformation digitale et modernisation des outils de pilotage

### La refonte de la plateforme d'aide directe au logement

Le 28 novembre 2025, le Groupe Al Omrane a lancé la deuxième version de sa plateforme d'aide à l'acquisition, dans le cadre de sa stratégie de transformation digitale et de renforcement de la relation citoyen. Cette nouvelle version se distingue par une interface modernisée, une navigation simplifiée et une meilleure lisibilité de l'offre immobilière. Elle intègre désormais une rubrique dédiée aux projets éligibles au programme « Daam Sakane », un système de géolocalisation des projets, des fiches détaillées standardisées ainsi qu'une fonctionnalité d'itinéraire facilitant l'accès aux sites.

Accessible en plus de 240 langues, dont l'amazighe, la plateforme renforce l'inclusion, la transparence et l'égalité d'accès à l'information, consolidant ainsi son rôle de levier digital structurant au service des citoyens.

## 5. Rencontre annuelle du personnel du Groupe

Les 12 et 13 décembre 2025, le Groupe Al Omrane a organisé la rencontre annuelle de son personnel au Palais des Arts et de la Culture de Tanger. Inscrite dans la continuité de la dynamique de transformation engagée par le Groupe, cette rencontre a constitué un temps fort de mobilisation collective, de partage et de renforcement de la cohésion interne.



## B. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE

### I. Organisation de la gouvernance

Le Groupe Al Omrane, opérateur public stratégique, met en œuvre la politique de l'État en matière d'habitat et de développement urbain. Il est constitué d'un Holding (HAO), société mère ayant le statut de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, et de dix filiales régionales, toutes des Sociétés Anonymes à Conseil d'Administration.

Le Directoire du Holding Al Omrane est composé de trois membres. Le Holding Al Omrane pilote le développement stratégique des activités et des projets du Groupe, en particulier à travers la mobilisation de ressources financières, la constitution de réserves foncières, ainsi que la définition et l'harmonisation des normes, procédures et règles de gestion. Il veille au bon déroulement des différents projets menés par les filiales et s'assure de l'alignement de l'action du Groupe avec les orientations stratégiques de l'État et ses chantiers prioritaires.

Au niveau régional, les sociétés filiales, détenues à 100% par le Holding, assurent les missions opérationnelles. Elles interviennent pour leur propre compte, pour le compte de mandants (Holding Al Omrane, État, collectivités territoriales) ou en partenariat avec des promoteurs immobiliers privés. Chaque société filiale est dirigée par un Directeur Général nommé par son Conseil d'Administration. Ce dernier est présidé par un membre du Directoire du Holding, garantissant ainsi la cohérence stratégique et la coordination avec les orientations du Groupe.

#### i. Assemblée Générale des Actionnaires

La structure de l'actionariat du Holding Al Omrane est constituée des actionnaires suivants :

Membres	Nombre d'actions
Etat marocain représenté par l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE).	21 040 468
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement.	1
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.	1
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur.	1
Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Ministre de l'Economie et des Finances.	1
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable.	1
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau.	1
Madame Naima BENYAHYA, Ministre de la Solidarité, du Développement social et de la Famille	1
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur. Général Monsieur Khalid SAFIR.	1
Fonds Hassan II pour le développement économique et social représenté par sa Présidente du Directoire Madame Dounia TAARJI. (*)	1

(\*) A cédé son action à l'Etat en 2025.

#### ii. Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance du Holding Al Omrane est un organe de gouvernance prévu par la loi n°17-95, telle que modifiée et complétée. Présidé par le Chef du Gouvernement, il veille au bon fonctionnement de la société conformément aux statuts et aux lois en vigueur, et exerce un contrôle permanent de la gestion de l'entreprise par le Directoire. La Vice-Présidence du Conseil de Surveillance est assurée par madame la ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville. Tous les départements ministériels en lien avec la mission du Groupe sont également représentés au sein du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se compose des membres suivants :

Membres	Qualité	Date de cooptation
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement.	Président	12/01/2022
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.	Vice - Présidente	12/01/2022
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur.	Membre	15/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023

Membres	Qualité	Date de cooptation
Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Ministre de l'Economie et des Finances.	Membre	12/01/2022
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable.	Membre	12/01/2022
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau.	Membre	12/01/2022
Madame Naima BENYAHYA, Ministre de la Solidarité, du Développement social et de la Famille.	Membre	24/03/2024
Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE).	Membre	24/05/2023
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur Général Monsieur Khalid SAFIR.	Membre	29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Fonds Hassan II pour le développement économique et social représenté par sa Présidente du Directoire Madame Dounia TAARJI. (*)	Membre	29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Madame Imane KABBAJ	Membre Indépendant	24/03/2025

(\*) A démissionné en septembre des instances de gouvernance du HAO

### iii. Comités issus du Conseil de Surveillance

Conformément aux recommandations du Code Marocain de Bonnes Pratiques en matière de Gouvernance des Entreprises et Établissements Publics, le Holding dispose de comités spécialisés émanant du Conseil de Surveillance :

- Comité de la Stratégie et d'Investissement ;
- Comité d'Audit et des Risques ;
- Comité de Nominations, Rémunérations et Gouvernance.

Le fonctionnement de ces comités est régi par des chartes approuvées par le Conseil de Surveillance.

#### Comité de la stratégie et d'investissement :

Composition	Principales missions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Youssef Hosni, Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (Président) ;</li> <li>- M. Khalid EL HATTAB, Directeur Général Adjoint de l'ANGSPE ;</li> <li>- Mme Salwa SOUSSI ABDALLAOUI, Chargée de mission auprès du Chef du Gouvernement ;</li> <li>- Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficienc e et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics ; Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ;</li> <li>- M. Abdeslam JORIO, Représentant de la Direction du Budget, Ministère de l'Economie et des Finances ;</li> <li>- Mme Ahlam DRISSI BAKHKHAT, Représentante du Ministère de l'Intérieur ;</li> <li>- Mme Imane KABBAJ, Membre indépendant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner le plan stratégique du Groupe conformément aux orientations du Conseil de Surveillance de la Société et sa conformité avec les orientations gouvernementales ;</li> <li>- S'assurer de la viabilité des différentes activités du Groupe et l'équilibre de son business model global ;</li> <li>- Examiner le budget du Groupe et sa cohérence avec son plan de développement ;</li> <li>- Apprécier les prises de participation et les opérations d'acquisition ou de cession, susceptibles d'avoir une incidence significative sur le périmètre, les activités, les résultats et la structure du bilan de la Société, ainsi que la cohérence de ces opérations avec la stratégie du Groupe ;</li> <li>- Examiner la stratégie de financement du Groupe ;</li> <li>- Assurer le suivi de l'application des recommandations émises par le Comité et adoptées par le Conseil de Surveillance ;</li> <li>- Examiner les travaux de préparation du contrat programme et donner au Conseil de Surveillance un avis sur le projet de contrat programme.</li> </ul>

## Comité de nomination, rémunération et gouvernance :

Composition	Principales missions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Khalil LAKBAKBI, représentant de l'ANGSPE (Président) ;</li> <li>- Mme Dounia TAARJI, Présidente du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (*);</li> <li>- Mme Saloua SOUSSI ABDALLAOUI, Chargée de mission auprès du Chef du Gouvernement ;</li> <li>- Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficienc e et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics ; Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprécier la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance par les différentes instances de gouvernance du Holding ;</li> <li>- Veiller à l'efficacité du fonctionnement du Conseil de Surveillance et de ses comités spécialisés et en rendre compte périodiquement à ce même Conseil de Surveillance ;</li> <li>- Instruire les procédures de nomination des membres indépendants ;</li> <li>- Proposer le cas échéant au Conseil de Surveillance, une liste de nomination des membres et des présidents des différents comités spécialisés, lors de leurs création et/ou renouvellement ;</li> <li>- Assurer le suivi du planning des mandats des membres du Conseil de Surveillance, veiller à son actualisation, et alerter sur les renouvellements nécessaires ;</li> <li>- Examiner et de donner son avis sur la nomination des nouveaux membres du Conseil de Surveillance et des membres des comités spécialisés ;</li> <li>- Donner un avis au Conseil de Surveillance au sujet de la politique RH du Groupe.</li> </ul>

(\* ) A démissionné en septembre des instances de gouvernance du HAO

## Comité d'Audit et des Risques :

Composition	Principales missions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Khalid EL HATTAB, Directeur Général Adjoint de l'ANGSPE (Président) ;</li> <li>- Mme Salwa SOUSSI ABDALLAOUI, Chargée de mission auprès du Chef du Gouvernement ;</li> <li>- Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficienc e et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics ; Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ;</li> <li>- M. Mustapha MERRI, Représentant du Fonds Hassan II pour le Développement économique et Social ;</li> <li>- Mme Najlae ROUIJEL, Contrôleur d'État du HAO.</li> <li>- Mme Imane KABBAJ, Membre indépendant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre le processus d'élaboration de l'information financière et, le cas échéant, formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité ;</li> <li>- Suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de management des risques ;</li> <li>- Organiser la procédure de sélection des commissaires aux comptes et soumettre une recommandation motivée au Conseil de Surveillance sur leur choix et leurs conditions de rémunération ;</li> <li>- Assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes ainsi que le suivi des recommandations émises par ces derniers ;</li> <li>- S'assurer du respect par les commissaires aux comptes des conditions d'indépendance ;</li> <li>- S'assurer de l'efficacité des activités d'audit interne.</li> </ul>

## II. Fonctionnement des organes de gouvernance

Durant l'année 2025, le Groupe Al Omrane a tenu **81 réunions des instances de gouvernance** pour examiner divers sujets du Groupe.

Par ailleurs, les actions d'amélioration, ci-après, ont été mises en œuvre en 2025.

### Mise en œuvre du plan d'amélioration de la gouvernance du Groupe pour un alignement avec les orientations de l'ANGSPE

Le Groupe Al Omrane a érigé la gouvernance en chantier stratégique prioritaire, en faisant de son amélioration un levier majeur de sa transformation. Cette orientation s'est inscrite dans le contexte plus large de la réforme du secteur public, marqué notamment par la création de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'État et de suivi des performances des Établissements et Entreprises Publics (ANGSPE), ainsi que par la publication de la Politique Actionnaire de l'État.

Dans ce cadre, le Groupe a formalisé un plan d'amélioration de la gouvernance, qui a fait l'objet d'examen avec l'ANGSPE avant d'être soumis au Comité chargé de la gouvernance du HAO, puis approuvé définitivement par le Conseil de Surveillance en mars 2024. Ce plan a par la suite été enrichi à la lumière des apports de l'ANGSPE en matière de gouvernance publique, en intégrant notamment les dimensions relatives à la digitalisation ainsi qu'à la démarche de labellisation officialisée par l'Agence en 2025.

### **Candidature au label de gouvernance de l'ANGSPE**

Le HAO a manifesté son vif intérêt pour le label GUIDE mis en place par l'ANGSPE pour dynamiser la gouvernance des EEP et qui se base sur les meilleures pratiques internationales et nationales (code de l'OCDE, code marocain, Politique Actionnaire de l'Etat, Stratégie de l'agence ...) dès que ce dernier a été annoncé et a été parmi les premiers EEP à déposer sa candidature pour son obtention.

Par ailleurs, et grâce à l'importance donnée à la gouvernance par l'ANGSPE et par le Holding, à l'excellente synergie entre leurs équipes et à la valeur ajoutée insufflée par les représentants de l'ANGSPE, du ministère de tutelle et des autres partenaires institutionnels au sein des instances de gouvernance, le Holding a enregistré une amélioration remarquable dans la gestion de la gouvernance au niveau du Groupe.

### **Adoption du code de bonnes pratiques de gouvernance des EEP**

Dès la publication au Bulletin officiel du nouveau Code de bonnes pratiques de gouvernance des EEP, le HAO a entrepris une analyse approfondie de la conformité de ses propres pratiques aux dispositions de ce référentiel. Cet exercice a permis d'identifier les axes d'alignement prioritaires et a conduit à l'élaboration d'un plan d'action dédié, destiné à assurer une mise en conformité progressive, structurée et cohérente avec les exigences du nouveau cadre de gouvernance.

### **Formation des membres et des dirigeants**

En 2025, le Holding a lancé un programme de certification destiné à ses dirigeants en matière de gouvernance, à travers l'inscription de groupes successifs à la formation certifiante en « Corporate Governance », organisée par l'ANGSPE. Parallèlement, et afin de les accompagner au mieux dans l'exercice de leurs missions, d'autres formations ont été programmées autour de thématiques clés, notamment la gouvernance des entreprises publiques et la responsabilité des dirigeants.

### **Digitalisation des instances de gouvernance**

À la suite de la mise en place par l'ANGSPE de la solution « Dilitrust » permettant la gestion digitalisée de bout en bout des instances de gouvernance et assurant la souveraineté et l'intégralité de l'information, le HAO a immédiatement adopté cette solution et a démarré son exploitation en 2024.

### **Élaboration des documents de fonctionnement du Conseil et des Comités**

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance ainsi que les chartes des comités spécialisés (CNRG, CAR et CSI) ont été approuvés par le Conseil lors de sa séance du 24 mars 2025.

### **Désignation d'un membre indépendant au Conseil de Surveillance**

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du Holding Al Omrane tenue le 24 mars 2025, Madame Imane KABBAJ a été nommée en qualité de membre indépendant au sein du Conseil de Surveillance.

## **III. Dispositif de contrôle interne et de gestion des risques**

Au titre de l'exercice 2025, le Groupe Al Omrane a poursuivi le renforcement de son dispositif de gouvernance, de contrôle interne et de management des risques, tant au niveau du Holding Al Omrane (HAO) que des Sociétés Al Omrane (SAO), dans une démarche fondée sur la consolidation des acquis, l'amélioration continue et l'alignement avec les orientations stratégiques du Groupe.

Cette dynamique s'est traduite par l'élargissement significatif du périmètre des missions d'audit, le renforcement et l'animation du dispositif de management des risques, le pilotage soutenu des instances de gouvernance, ainsi que par la structuration des outils et référentiels d'intervention.

L'ensemble de ces actions a contribué à asseoir davantage le rôle du Holding en tant qu'acteur central de la gouvernance, du contrôle et de la maîtrise des risques à l'échelle du Groupe. Dans ce cadre, la cartographie des risques du HAO a fait l'objet de deux mises à jour semestrielles, réalisées en janvier et en septembre 2025, en étroite coordination avec l'ensemble des Directions concernées.

Ces travaux ont permis d'intégrer de nouveaux risques, d'apprécier l'évolution des risques initialement identifiés et de renforcer la structuration du dispositif par domaine et par processus, améliorant ainsi sa lisibilité, sa cohérence et son efficacité.

## **C. ACTIVITE ET PERFORMANCE DU GROUPE**

### **I. Conjoncture économique et sectorielle**

Le secteur immobilier représente indéniablement un levier essentiel de croissance pour l'économie nationale, générant des retombées positives sur de nombreux autres secteurs. Avec un nombre d'emplois qui dépasse un million et une contribution directe supérieure à

7 % du produit intérieur brut (PIB), il joue un rôle crucial dans le développement économique. Dynamique et interconnecté, le secteur immobilier influence différents types d'activités, notamment dans les domaines de l'industrie et des services, du système financier, de la logistique et des infrastructures.

En 2025, le marché immobilier marocain a connu des dynamiques contrastées, alternant périodes de contraction et signes de reprise. Après un ralentissement au deuxième trimestre, marqué par une diminution du volume des transactions et un recul prononcé des ventes résidentielles, le secteur a enregistré un rebond notable au troisième trimestre.

Cette reprise démontre la résilience du marché face aux pressions économiques, tout en soulignant l'importance de politiques publiques et de mécanismes de financement adaptés pour soutenir l'activité et faciliter l'accès au logement pour les ménages.

Dans la continuité de cette dynamique favorable et conformément aux **Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste**, le Gouvernement a instauré un **nouveau dispositif d'aide directe au logement pour la période 2024-2028**, visant à faciliter l'accès à la propriété pour les ménages à revenus modestes et moyens, y compris les Marocains résidant à l'étranger. Ce mécanisme innovant repose sur l'octroi de subventions directes pouvant atteindre 100 000 dirhams pour l'acquisition d'un logement dont le prix est inférieur à 300 000 DH TTC, et 70 000 dirhams pour les logements dont le prix est compris entre 300 000 et 700 000 DH TTC. Il marque une étape majeure dans la refonte de la politique publique du logement au Maroc et traduit une volonté ferme de stimuler la demande, de revitaliser le secteur immobilier et de renforcer la cohésion sociale en offrant à un plus grand nombre de citoyens la possibilité d'accéder à un habitat décent.

Ces mesures visent à faciliter l'accès à des logements décents pour les catégories sociales les plus vulnérables, à stimuler la demande et à encourager la production de logements abordables. Elles s'inscrivent dans une démarche de cohésion sociale et de développement inclusif, réaffirmant l'engagement du Royaume à améliorer les conditions de vie de ses citoyens et à promouvoir leur bien-être.

## II. Performances globales

Aujourd'hui, Al Omrane occupe une position stratégique de premier plan en tant que pilier du développement territorial durable au Maroc, en alignement avec les orientations du ministère de tutelle. Ce positionnement repose sur l'expertise pluridisciplinaire, la mobilisation et le professionnalisme de ses collaboratrices et collaborateurs, dont l'engagement quotidien permet au Groupe de consolider son rôle structurant et de poursuivre avec succès sa trajectoire de performance et d'impact durable.

Dans un contexte économique marqué par des contraintes fortes et une conjoncture exigeante, le Groupe Al Omrane a démontré une résilience remarquable au cours de l'année 2025. Si certaines performances demeurent en deçà des objectifs initiaux, le niveau d'activité global est resté soutenu, traduisant la solidité du modèle d'intervention et la capacité d'adaptation du Groupe.

Cette période a confirmé, par ailleurs, l'engagement des équipes, la pertinence des orientations stratégiques retenues et l'appui des partenariats institutionnels. Le Groupe a poursuivi ses efforts pour renforcer son efficacité opérationnelle et managériale, à travers une réorganisation ciblée et la mise en œuvre d'une démarche structurée de conduite du changement. Celle-ci s'appuie sur des projets internes à fort impact et sur un accompagnement constant des collaborateurs.

Grâce à cette approche intégrée et proactive, Al Omrane parvient à relever les défis conjoncturels, à consolider sa compétitivité et à préparer durablement l'avenir. Le Groupe tire également parti des écarts constatés pour affiner ses plans d'action et renforcer en continu sa capacité de pilotage et de performance.

A fin décembre 2025, le Groupe Al Omrane a enregistré un chiffre d'affaires de **5 872 millions de dirhams (MDH)**, soit un taux de réalisation de **138%** des prévisions annuelles, traduisant une hausse de **9%** par rapport à 2024. Les recettes de vente collectées se sont élevées à **7 023 MDH**, soit un taux de réalisation de **116%** des prévisions de la période, traduisant une hausse de **8%** par rapport à 2024.

Sur le plan des réalisations physiques, le Groupe a mis en chantier **22 893 unités**, soit **120%** des objectifs annuels, en hausse de **175%** par rapport à 2024, dont **10 368 unités** destinées au Nouveau Programme d'Aide Directe au Logement (NPADL), soit **102%** des objectifs. En revanche, l'achèvement des travaux a porté sur **25 874 unités**, soit un taux de réalisation de **103%** par rapport aux prévisions, en hausse de **59%** par rapport à 2024, dont **4 550 unités** concernent le NPADL, soit **100%** des objectifs.

En ce qui concerne les autres indicateurs, **17 421 contrats de vente** ont été conclus, soit un taux de réalisation de **104%**. Par ailleurs, le Groupe a livré **21 546 unités**, correspondant à **122%** des objectifs fixés.

En termes d'investissement, le volume réalisé en 2025 s'élève à **7 690 MDH**, soit un taux de réalisation de **105%** par rapport aux prévisions annuelles, enregistrant une progression de **42%** par rapport à 2024.

### III. Activité technique

#### i. Résorption des bidonvilles

Le programme d'éradication des bidonvilles pour l'amélioration des conditions de vie des ménages y habitant, lancé depuis 2004, concerne 85 villes sous forme de contrats signés entre l'Etat d'une part, et l'autorité locale avec les collectivités territoriales d'autre part. Ce programme permet soit la production de lots ou de logements accessibles aux couches démunies ou à revenus limités vivant dans des conditions d'insalubrité ou d'habitat anarchique, soit la restructuration des quartiers concernés pour les équiper en infrastructure de base et les intégrer aux tissus urbains.

Il est à signaler que le programme a connu depuis son lancement en 2004 une augmentation du nombre de ménages à traiter, suite aux différentes actualisations de recensement. La contribution du Groupe dans ce programme, d'intérêt public et national, visant à améliorer les conditions d'habitat des familles bénéficiaires est fortement significative, et ce malgré les difficultés inhérentes aux augmentations successives du nombre des ménages et aux contraintes sociales rencontrées sur le terrain.

Ainsi, à fin décembre 2025, le Groupe Al Omrane a procédé à la mise en chantier de **6 846** unités, et à l'achèvement de **6 206** unités concernant les lots de recasement.

#### ii. Logements à faible valeur immobilière

Pour contribuer à éradiquer toutes formes d'habitat insalubre et promouvoir l'habitat social de prévention, le Gouvernement a mis en place, conformément aux Hautes Orientations Royales, un programme de logements à 140 000 DH destiné à des citoyens dont le revenu mensuel ne dépasse pas deux fois le SMIG.

L'objectif étant de diversifier l'offre en logements pour répondre aux besoins des ménages à revenu limité et lutter contre l'habitat insalubre et le prévenir tout en impliquant la petite et moyenne promotion immobilière.

La concrétisation de ce programme s'est traduite par l'engagement du Ministère de tutelle et du Groupe Al Omrane à réaliser **129 138** unités en maîtrise d'ouvrage directe et en partenariat avec les promoteurs immobiliers.

À fin décembre 2025, le Groupe a mis en chantier **34** unités en propre, et a achevé les travaux de **773** unités, dont **657 réalisées en propre** et **116 en partenariat**.

#### iii. Logements sociaux à 250 000 DH

Pour promouvoir les logements sociaux, diversifier l'offre en logements et réduire le déficit dans le secteur de l'habitat, le Gouvernement a lancé en 2010 le programme des logements à 250 000 DH.

A fin décembre 2025, le Groupe Al Omrane a achevé les travaux de **697** unités, dont **508 unités réalisées en propre** et **189 unités** en partenariat avec le secteur privé.

#### iv. Logements pour la classe moyenne

Le lancement du programme des logements destinés à la classe moyenne par le Gouvernement a pour objectif de redynamiser la production afin d'assurer la mixité sociale et de permettre à la classe moyenne d'accéder à la propriété. Ces logements dont la superficie couverte est comprise entre 80 et 150 m<sup>2</sup> et dont le prix de vente au mètre carré couvert ne doit pas dépasser 6 000 DH hors taxe sont destinés aux citoyens dont le revenu mensuel net ne dépasse pas 20 000 DH. Dans ce cadre, le Groupe Al Omrane a signé une convention avec le MATNUHPV pour la réalisation d'une première tranche de **3 680** logements.

À fin décembre 2025, Al Omrane a mis en chantier **805** logements et a achevé **701** logements en propre.

#### v. Nouveau programme d'aide directe au logement

Durant l'année 2025, les réalisations du Groupe relatives au nouveau programme d'aide directe au logement s'élèvent à **10 368** unités mises en chantier, en propre et **20 543** unités en partenariat, ainsi qu'à l'achèvement de **4 550** unités, en propre, et **17 158** unités en partenariat.

#### vi. Digitalisation des processus techniques

La digitalisation des processus constitue aujourd'hui un levier essentiel d'amélioration de la performance opérationnelle. En remplaçant les circuits manuels et dispersés par des outils intégrés et structurés, elle permet de fiabiliser la donnée, d'accélérer les délais de traitement et de renforcer la transparence des opérations.

Concrètement, cette contribution à la performance se matérialise à travers :

- **La digitalisation de la gestion foncière** : Ce module centralise et fiabilise l'ensemble des données foncières du Groupe. L'intégration d'un système d'information géographique (SIG) permet une visualisation cartographique dynamique, des analyses spatiales avancées et une meilleure anticipation des contraintes réglementaires ou techniques.
- **La dématérialisation des décomptes et de la gestion des coûts** : Premier module digitalisé dans le cadre de la gestion des projets, il a été conçu et développé afin de répondre au plus près aux exigences du terrain et d'apporter des solutions concrètes aux difficultés opérationnelles précédemment rencontrées.

L'intégration de la signature électronique et de la gestion électronique des documents sécurise le circuit financier, renforce la traçabilité des validations et harmonise les pratiques entre filiales. La suppression de la double saisie contribue ainsi à améliorer significativement la fiabilité des données financières et à réduire les risques d'erreur.

- **Le suivi digitalisé des conventions** : La plateforme répond à l'absence antérieure d'un dispositif permettant de relier formellement les conventions aux projets concernés, en assurant désormais une traçabilité systématique via un module dédié de gestion et de suivi des conventions.

Ce module permet un pilotage rigoureux des conventions tant sur le plan financier que sur le plan physique. Il offre également un accès dédié aux Maîtres d'Ouvrage partenaires pour la visualisation des différents niveaux d'avancement (physique et financier) des projets conventionnés, renforçant ainsi la transparence, la coordination et la redevabilité institutionnelle.

- **La digitalisation des business plans** : Les outils digitalisés dédiés aux business plans permettent la traçabilité complète des hypothèses retenues pour l'établissement des montages technico-financiers (coûts unitaires, phasage, hypothèses de commercialisation, modalités de financement, indexation, etc.).

Chaque hypothèse est historisée, permettant de justifier les arbitrages et d'assurer la cohérence dans le temps. La plateforme permet en outre le suivi de l'exécution réelle du projet par rapport aux prévisions initiales du business plan, facilitant l'analyse des écarts, l'actualisation des scénarios et l'amélioration continue des modèles économiques.

- **Le suivi digitalisé de l'ensemble des projets** : L'avantage d'un développement en interne réside dans la capacité à concevoir et produire des tableaux de bord spécifiques, adaptés aux besoins des directions et des instances de gouvernance. Les tableaux de bord dynamiques permettent notamment un pilotage en temps réel de l'avancement physique et financier, facilitant l'identification rapide des écarts et une prise de décision éclairée. Le pilotage digitalisé ne se limite pas aux seuls projets stratégiques, mais couvre l'ensemble du portefeuille projets.

#### IV. Activités de Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD)

La Maîtrise d'Ouvrage Délégée occupe une place prépondérante au sein des activités du Groupe. Représentant plus de la moitié des opérations, elle constitue un vecteur central de mise en œuvre des politiques publiques en matière d'offre de logements et d'équipements, de résorption de l'habitat insalubre et d'aménagement des territoires. Par son ampleur et son impact, elle s'affirme à la fois comme un levier d'intégration économique et sociale et comme un indicateur majeur de performance du Groupe vis-à-vis de ses partenaires institutionnels et des citoyens.

Avec un portefeuille impressionnant de **1 285 conventions** couvrant les 12 régions du Maroc, notamment la requalification urbaine et le développement territorial. Parmi ces conventions, 820 ont été achevées et 465 sont en cours d'exécution.

Les investissements liés à ces projets sont importants. Le montant total engagé atteint **49 milliards de dirhams**, dont **31** ont déjà été réalisées.

La gestion de ces projets d'envergure implique des partenaires divers, tels que les collectivités locales, les départements ministériels et d'autres institutions nationales. Avec un réseau opérationnel étendu et une expertise reconnue, le Groupe Al Omrane est devenu un acteur incontournable dans l'exécution de programmes ambitieux sur l'ensemble du territoire national.

Les nouvelles commandes en interventions MOD pour l'année 2025 s'élèvent à **103 conventions** pour un budget global de **13.2 Milliards de MAD**.

#### V. Activité marketing et commercial

Fort des performances commerciales et marketing remarquables réalisées en 2024, et dans le but de consolider la position de leader du Groupe sur le marché immobilier marocain, le Groupe a mis en œuvre en 2025 un ensemble d'initiatives stratégiques couvrant l'ensemble de ses activités. Ces actions, centrées sur la satisfaction du Client-Citoyen et la performance opérationnelle, ont constitué des leviers majeurs pour dynamiser l'activité commerciale et marketing, optimiser les ressources et accompagner le développement des projets prioritaires du Groupe.

## Plan de génération de cash

Les résultats commerciaux de 2025 ont été très satisfaisants, grâce au déploiement du Plan de Génération de Cash (PGC), véritable levier de dynamisation commerciale. Ce plan a permis d'accélérer la génération des recettes, qu'elles proviennent des ventes directes ou du recouvrement des créances. Au-delà de son impact opérationnel, le PGC a mobilisé l'ensemble de la Force de Vente autour d'un challenge ambitieux : dépasser les objectifs commerciaux fixés pour 2025.

Sur le volet recouvrement, le Plan d'accélération d'encaissement des créances mis en œuvre en 2025 a constitué un levier déterminant pour dynamiser les recettes du Groupe. Ce dispositif, qui a fortement contribué à la génération de recettes, repose sur trois axes principaux : la relance systématique des clients selon les échéances de paiement, la mise en demeure des clients défaillants et la résiliation des ventes non finalisées après mise en demeure. Il a été renforcé par des solutions de recouvrement en masse, notamment les campagnes SMS et les appels téléphoniques préenregistrés et automatisés.

## Plateforme d'aide à l'acquisition : [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)

Considérée comme l'agence digitale du Groupe regroupant tous les produits destinés au grand public, la Plateforme d'Aide à l'Acquisition (PAA) a connu en 2025 une amélioration continue, avec l'intégration de 96 nouveaux projets et une notoriété accrue, enregistrant plus de 2,4 millions de visiteurs. L'interaction avec les citoyens via les e-services « Être contacté » et « Prise de RDV » s'est intensifiée, renforçant le rôle de la plateforme comme outil central de commercialisation.

L'année a également marqué une étape importante dans la structuration et le déploiement opérationnel de la PAA, avec la création de la fonction « Administration fonctionnelle de la plateforme ». Un ensemble de chantiers d'assainissement et de restructuration a été mené pour améliorer la qualité des informations, l'efficacité des e-services et l'accompagnement des équipes commerciales, en coordination avec les SAO et la Direction de la Transformation Digitale.

## Dynamisation du délestage du stock

Le délestage des produits en stock constitue un volet stratégique sur lequel le Groupe s'est concentré dès le début de l'année. Un diagnostic par produit, réalisé en collaboration avec les directions commerciales et marketing des filiales, a permis de mettre en place un plan d'actions spécifique par projet.

## Animation des conventions de partenariat commercial

En 2025, le Groupe Al Omrane a renforcé ses partenariats stratégiques pour faciliter l'accès au logement. Une convention a été signée le 6 février avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, et le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, ciblant les jeunes bénéficiaires du **Pass Jeunes**. Par ailleurs, le 19 juin, une nouvelle convention cadre a été conclue avec la Fondation des Œuvres Sociales du personnel du Ministère de l'Économie et des Finances, intégrant de nouveaux axes de collaboration.

## Salons Al Omrane Expo à Casablanca :

En 2025, le Groupe Al Omrane a organisé à Casablanca deux éditions majeures du salon **Al Omrane Expo**, confirmant ce rendez-vous comme une plateforme structurante d'information, d'échange et d'accompagnement des citoyens en matière d'accès au logement et à l'investissement immobilier.

### 8<sup>e</sup> édition – Casablanca (29 mai – 1<sup>er</sup> juin 2025)

La 8<sup>e</sup> édition s'est tenue au complexe Plein Ciel Paradise à Casablanca, sous le thème « *Daam Sakane : une initiative solidaire pour des logements accessibles à tous* ». Elle avait pour objectif de proposer une offre diversifiée de logements et de lots de terrain, tout en mettant en avant le dispositif d'aide directe au logement. Le salon a réuni les équipes du Groupe Al Omrane et l'ensemble des partenaires de l'écosystème (banques, notaires et institutions), offrant aux visiteurs un accompagnement complet à travers des espaces d'échange, des conseils personnalisés et un programme de conférences dédiées aux mécanismes d'accès au logement.

### 9<sup>e</sup> édition – Casablanca (28 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 2025)

Organisée au Centre ICEC d'Aïn Sebaa, la 9<sup>e</sup> édition a été conçue comme un véritable espace de dialogue citoyen, placé sous le thème « *Solidarité, proximité et engagement citoyen* ». Elle a permis d'aller au-delà de la simple présentation de projets, en proposant un cadre structuré d'orientation et de clarification des parcours d'accès au logement et à l'investissement.

La forte mobilisation des acteurs institutionnels, des banques partenaires et des notaires a renforcé la dimension citoyenne du salon, en facilitant la mise en relation directe avec les équipes commerciales régionales et les partenaires de l'écosystème.

Au total, les deux éditions ont accueilli **8 224 visiteurs et généré 3 322 prospects**, confirmant l'intérêt croissant des citoyens pour les programmes du Groupe Al Omrane et la pertinence du positionnement adopté.

## Participation du Groupe dans des événements internationaux

Dans le cadre de sa stratégie de proximité avec les Marocains du Monde (MDM) et de renforcement de sa présence commerciale à l'international, le Groupe Al Omrane a déployé en 2025 un dispositif soutenu de participation à des événements majeurs à forte portée institutionnelle et commerciale.

### Journées Culturelles Marocaines de Paris (4-13 avril 2025)

En tant que partenaire officiel, le Groupe a pris part aux Journées Culturelles Marocaines de Paris, organisées à la Place Saint-Michel. Cet événement à forte affluence a constitué un levier efficace de visibilité et d'activation commerciale.

Le stand Al Omrane, conçu aux couleurs du patrimoine marocain, a permis de promouvoir les offres dédiées aux MDM, de valoriser les nouveaux services digitaux d'aide à l'acquisition et de renforcer la notoriété du Groupe à l'international. La mobilisation des équipes commerciales a favorisé la collecte de leads qualifiés, l'écoulement ciblé du stock immobilier et la consolidation de partenariats, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs du premier trimestre.

### Salon SMAP IMMO Paris (23-25 mai 2025)

Le Groupe a également participé à l'édition 2025 du Salon SMAP IMMO Paris, avec un dispositif renouvelé par rapport aux éditions précédentes. Un pavillon institutionnel de grande envergure a été aménagé afin de valoriser de manière cohérente l'ensemble de l'offre immobilière nationale, couvrant toutes les régions du Royaume et intégrant le logement économique, le moyen standing et des projets à fort potentiel d'investissement.

### Tournée internationale « Al Omrane Expo - Marocains du Monde »

Conformément aux Hautes Instructions Royales, le Groupe Al Omrane a organisé en 2025 une tournée internationale à destination des Marocains résidant à l'étranger, couvrant Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Montréal et Turin. Chaque étape a permis de présenter l'offre immobilière nationale, le dispositif d'aide directe au logement « Daam Sakane », ainsi que les mécanismes d'accompagnement mis en place en partenariat avec les établissements bancaires, les notaires et les représentations institutionnelles.

Avec plus de **6 343 visiteurs accueillis en 2025**, l'ensemble de ces actions a confirmé l'intérêt soutenu des Marocains du Monde pour l'investissement dans leur pays d'origine et a consolidé le positionnement du Groupe Al Omrane comme acteur de référence et partenaire de confiance, engagé dans une relation durable fondée sur la proximité, la transparence et l'accompagnement.

## Campagnes et activations terrain

Dans le cadre de sa stratégie de proximité et de dynamisation commerciale, le Groupe Al Omrane a déployé tout au long de l'année 2025 un programme structuré d'événements et d'activations terrain visant à renforcer le lien avec les citoyens, valoriser l'offre immobilière et soutenir la performance commerciale. Ces actions ont constitué un levier essentiel de visibilité, d'écoute et de création de valeur, en cohérence avec les orientations stratégiques du Groupe.

### Campagne Ramadan 2025 : un levier structurant de relance commerciale

Du 1<sup>er</sup> mars au 15 avril 2025, le Groupe a mené une campagne d'envergure destinée à accélérer la commercialisation du stock et à atteindre les objectifs du premier trimestre. Conçue comme une opération 360°, elle a combiné communication, digital, événementiel et actions de terrain sous le slogan « *Profitez d'offres exclusives pour concrétiser votre projet immobilier !* ».

Le dispositif a mis en avant des offres promotionnelles sur les produits en stock et les nouvelles acquisitions, facilitant l'accès à la propriété tout en générant des recettes significatives.

### Campagne estivale (10 juin - 15 septembre 2025).

La campagne estivale a constitué l'un des dispositifs majeurs de l'année. Déployée à l'échelle nationale, elle a combiné communication 360° et activations terrain à fort impact, notamment dans les aéroports, les gares ferroviaires et à travers des actions régionales menées par les filiales. Une attention particulière a été portée à la période de retour des Marocains résidant à l'étranger, afin de capter une demande stratégique et de promouvoir l'ensemble de l'offre du Groupe.

## VI. Synthèse de l'activité support

### i. Capital Humain

Au titre de l'exercice 2025, la Direction du Capital Humain a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action, en cohérence avec la dynamique de transformation engagée par le Groupe Al Omrane. L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives en matière de structuration du cadre RH, d'optimisation des effectifs, de renforcement de la politique sociale et de développement des compétences, traduisant une volonté affirmée d'inscrire la gestion du capital humain au cœur de la performance globale du Groupe.

## Refonte de la politique RH

L'exercice 2025 a constitué une étape déterminante dans la modernisation du dispositif de gestion des ressources humaines. Les travaux engagés ont permis la finalisation des principaux livrables du projet stratégique de refonte de la politique RH, notamment :

- L'élaboration du **Référentiel des Emplois et des Compétences**, structurant la cartographie des métiers et des compétences ;
- La mise en place d'un nouveau **système d'appréciation de la performance**, fondé sur des principes d'équité, de transparence et d'orientation vers les résultats ;

Ces réformes structurantes visent à instaurer un modèle de gestion plus moderne, favorisant la responsabilisation, la reconnaissance de la performance et l'alignement des compétences sur les priorités stratégiques du Groupe.

## Acquisition et développement des compétences

Le développement des compétences a constitué un axe prioritaire en 2025, en accompagnement direct de la transformation organisationnelle.

Un cursus de coaching a été déployé au profit de l'ensemble des collaborateurs, visant à renforcer les compétences comportementales et managériales, à consolider l'adhésion aux nouvelles orientations stratégiques et à favoriser une culture de performance.

Le plan de formation annuel a été exécuté à travers des actions ciblées dans des domaines stratégiques tels que le droit, la finance, la gouvernance, la sécurité des systèmes d'information et l'arbitrage. Le cycle certifiant relatif aux pratiques de l'arbitrage a été intégralement réalisé, renforçant l'expertise interne.

Au terme de l'exercice 2025, la fonction Capital Humain du Groupe Al Omrane a enregistré des avancées structurantes, traduites par la modernisation du cadre RH, l'optimisation des effectifs, le renforcement du dispositif social et le développement ciblé des compétences.

Ces réalisations ont consolidé les fondamentaux de la gestion des ressources humaines et renforcé l'alignement du capital humain avec les priorités stratégiques du Groupe, contribuant ainsi à la performance et à la transformation durable de l'organisation.

## ii. Système d'information et transformation digitale

L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement de plusieurs actions structurantes ayant permis de doter le Groupe de nouveaux systèmes clés, contribuant à la mise en place d'un Système d'Information intégré, sécurisé et piloté par la donnée, au service de la performance globale et de la transformation des métiers.

La mise en œuvre d'une nouvelle architecture des réseaux a visé le renforcement de la performance, de la disponibilité et de la sécurité des interconnexions entre les différents sites. Cette évolution permet d'optimiser les flux applicatifs, d'améliorer significativement la qualité de service et d'assurer une meilleure résilience face aux incidents. Elle constitue également un socle technologique évolutif, en mesure d'accompagner la croissance des usages et les futurs besoins du Système d'Information.

Par ailleurs, le développement de modules d'intelligence artificielle au sein de la plateforme INJAZ a permis d'automatiser l'intégration des bordereaux des prix de manière fiable et sécurisée. Ces modules s'appuient sur des techniques avancées d'analyse et de reconnaissance des données, contribuant à la réduction des saisies manuelles, à la limitation des risques d'erreurs et à l'amélioration des délais de traitement. Ils participent ainsi à l'augmentation de la productivité et à l'amélioration de la qualité des données.

Dans un contexte en profonde mutation, marqué par la transition digitale et des attentes croissantes de la part des citoyens, partenaires et collaborateurs, le Groupe Al Omrane s'inscrit résolument dans une démarche ambitieuse de transformation numérique. Cette stratégie s'articule autour de quatre axes majeurs visant à moderniser et optimiser les processus internes et externes :

- **Digitalisation du parcours client/citoyen** : simplifier et fluidifier l'accès aux services du Groupe afin d'offrir une expérience utilisateur enrichie ;
- **Digitalisation des relations avec les partenaires institutionnels** : faciliter les échanges et renforcer la transparence avec les différentes institutions ;
- **Digitalisation des interactions avec les prestataires** : optimiser les échanges et les processus pour plus d'efficacité et de réactivité ;
- **Digitalisation du parcours collaborateur** : améliorer l'environnement de travail afin de favoriser la productivité et le bien-être des équipes.

### Déploiement de la stratégie de transformation digitale

Au cours de l'année 2025, la stratégie de transformation digitale du Groupe a franchi une nouvelle étape, marquée par la mise en œuvre de plusieurs initiatives structurantes destinées à renforcer l'efficacité opérationnelle, à améliorer l'expérience utilisateur et à accroître la sécurité des plateformes numériques. Parmi les réalisations les plus notables figurent :

- **Le lancement officiel de la nouvelle version de la plateforme digitale du Groupe Al Omrane**, initialement lancée le 21 novembre 2023, constitue une réalisation marquante. Cette refonte, intégrant une interface modernisée et une identité visuelle renouvelée, vise à offrir une expérience utilisateur réinventée, plus fluide, intuitive et performante. Ce projet stratégique s'inscrit dans la dynamique de transformation digitale engagée par le Groupe depuis 2023 et témoigne de sa volonté de moderniser ses outils, de renforcer la transparence et d'améliorer la relation de proximité avec les citoyens.
- **L'intégration du module "Daam Sakan" dans la plateforme commerciale du Groupe** : ce nouveau dispositif permet d'afficher de manière claire et dynamique les projets d'aide au logement, facilitant ainsi leur identification et leur suivi par les utilisateurs. Une gestion spécifique a également été mise en place pour les projets bénéficiant de subventions, permettant une meilleure orientation des citoyens et une prise en charge plus adaptée.
- **Le déploiement et la généralisation d'une solution digitale de gestion de file d'attente lors des événements nationaux et internationaux** : afin d'optimiser l'accueil des visiteurs et d'assurer un meilleur suivi des prospects, le Groupe a introduit un système digital dans l'ensemble de ses salons. Cette solution contribue à fluidifier la circulation des clients en agence, à réduire le temps d'attente et à offrir un accompagnement plus personnalisé.
- **Le renforcement de la cybersécurité des plateformes digitales** : face à une recrudescence des cyberattaques constatée en fin de semestre, le Groupe a réagi avec réactivité en adoptant des mesures d'urgence pour sécuriser ses outils de vente, de communication et de gestion interne. Un plan de surveillance renforcée a été mis en œuvre afin de détecter toute tentative d'intrusion et d'accroître la résilience des systèmes face aux menaces informatiques.

### iii. Gestion financière et comptable

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la dynamique enregistrée en 2024 et a été marquée par la finalisation et le lancement de plusieurs chantiers et projets structurants pour la filière financière et comptable.

En effet, afin de consolider la structure financière du Groupe Al Omrane et accompagner son effort d'investissement, une **levée obligataire de 1.5 milliards de dirhams** a été réalisée avec succès, en avril 2025, auprès d'investisseurs qui font confiance à la pérennité et le développement futur du Holding Al Omrane. En tant qu'acteur majeur du secteur immobilier marocain, le Groupe Al Omrane, veille à avoir un impact positif sur son écosystème direct notamment ses prestataires. A ce titre, un effort considérable a été fait visant la réduction des délais de traitement et de paiement des dettes fournisseurs permettant ainsi de les faire baisser de 32% par rapport à 2024.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des processus comptables et fiscaux du Groupe, l'année 2025 a connu le lancement effectif du Centre d'Expertise Comptable ce qui va consolider les avancées déjà enregistrées en termes de réduction des délais de clôture, d'harmonisation des méthodes de calcul des coûts des projets, de provisionnement des risques et des traitements fiscaux des opérations.

Conformément à la décision du Conseil de Surveillance de mars 2025, le Groupe a lancé la deuxième phase du projet de passage aux normes IFRS qui consiste à produire la première publication des comptes consolidés sous ce référentiel à l'occasion de l'arrêté au 31 décembre 2025. Aussi, un travail de fond a été réalisé sur l'assainissement de plusieurs rubriques importantes des comptes comme les comptes fournisseurs, les comptes MOD ainsi que les comptes de trésorerie dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'information financière du Groupe.

Le volet digitalisation des processus a connu le lancement de plusieurs projets cette année notamment le projet d'échange informatisé des données avec les banques partenaires et le parapheur électronique en plus des améliorations du système SAP visant l'automatisation du calcul du délai de paiement fournisseurs ou bien l'implémentation des nouvelles règles de constatation du chiffre d'affaires.

### iv. Affaires juridiques

Conscient de ces enjeux, le Groupe a engagé un examen approfondi de ses procédures et de son environnement juridique, ayant conduit à l'élaboration d'une stratégie de gestion des risques juridiques couvrant les principaux aspects liés au traitement des contentieux. Cette démarche s'est appuyée sur une analyse de la gestion générale des affaires juridiques, l'évaluation des conventions conclues avec les avocats, l'appréciation de l'efficacité de la procédure d'arbitrage, ainsi que l'examen des jugements définitifs non encore exécutés. Ce travail rigoureux a permis d'identifier les principales vulnérabilités et de poser les fondements d'une stratégie d'amélioration structurée.

Sur la base de cet état des lieux, un plan d'action global a été défini afin de renforcer à la fois les mesures préventives et le traitement des litiges en cours. Dans cette perspective, le Groupe a engagé plusieurs actions destinées à prévenir les contentieux futurs, notamment à travers le renforcement de la veille juridique, l'intégration de dispositifs de protection dans les contrats et conventions, la mise à jour des documents contractuels, la sensibilisation aux risques juridiques, ainsi que l'élaboration de modèles types d'avenants visant à mieux encadrer les relations avec les partenaires.

Cette démarche a également été soutenue par une analyse détaillée et périodique des litiges, ainsi que par l'organisation d'une journée d'étude consacrée aux risques juridiques liés aux délais de paiement, dans l'objectif de diffuser une culture de prévention à l'échelle du Groupe.

En outre, une attention particulière a été portée à l'amélioration du suivi des dossiers contentieux, à travers un pilotage plus rigoureux des litiges en cours. À ce titre, une évaluation stricte des avocats partenaires a été mise en place, conduisant à l'exclusion de ceux dont les performances se sont révélées insuffisantes. De même, les dossiers présentant des risques financiers élevés ont fait l'objet d'un accompagnement juridique renforcé, afin de mieux anticiper les solutions à mettre en œuvre.

Ainsi, la stratégie de gestion des litiges et contentieux du Groupe Al Omrane s'inscrit dans une approche ambitieuse, fondée sur la prévention, la réactivité et l'efficacité, tout en mobilisant les ressources internes et externes nécessaires à la protection des intérêts du Groupe et à la maîtrise de l'impact des contentieux. Elle s'articule autour de trois axes complémentaires : le renforcement de la gestion préventive des litiges et contentieux, le renforcement du suivi et de la résolution efficace des litiges, ainsi que le suivi de l'exécution des jugements.

## D. SITUATION FINANCIÈRE

### i. Présentation et revue analytique du CPC au 31.12.2025

	2024	2025	Var	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1.173</b>	<b>1.175</b>	<b>+2</b>	<b>+0,2%</b>
Chiffres d'affaires	1.145	1.298	+153	+13%
Variation de stock de produits	-303	-469	-167	-55%
Reprises d'exploitation	331	347	+16	+5%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1.022</b>	<b>1.187</b>	<b>+165</b>	<b>+16%</b>
Achats consommés de matières et de fournitures	336	337	+2	+0,5%
Autres charges externes	70	74	+4	+6%
Impôts et taxes	0,4	0,5	+0,1	+18%
Charges de personnel	83	99	+17	+20%
Dotations d'exploitation	533	676	+142	+27%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>151</b>	<b>-12</b>	<b>-163</b>	<b>-108%</b>
Produits financiers	493	628	+135	+27%
Charges financières	434	290	-144	-33%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>60</b>	<b>339</b>	<b>+279</b>	<b>+466%</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>211</b>	<b>327</b>	<b>+116</b>	<b>+55%</b>
Produits non courants	29	32	+3	+10%
Charges non courantes	13	7	-5	-42%
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>+8</b>	<b>+51%</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>227</b>	<b>352</b>	<b>+124</b>	<b>+55%</b>
<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>+1</b>	<b>+22%</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>223</b>	<b>347</b>	<b>+124</b>	<b>+55%</b>

Le résultat d'exploitation a connu une baisse de -108%, soit -163 Mdh, malgré une augmentation du chiffre d'affaires de +153 Mdh, et qui s'explique principalement par l'effet compensé de :

- L'augmentation des dotations d'exploitation de 27% (+142 Mdh) par rapport à la même période de l'exercice précédent, due essentiellement à la hausse des provisions pour dépréciation des stocks et des clients ;
- La baisse de la variation de stocks de 55% (-167 Mdh) due à la vente en 2025 d'un volume plus important d'unités de recasement relogement et d'équipements publics dont la marge est faible, voire négative ;
- La hausse des charges du personnel de +20% (+17 Mdh) en raison de la prise en charge des indemnités de l'opération de départ ciblé réalisée en 2025.

Le résultat financier a connu une hausse de 466 %, soit +279 Mdh. Cette variation est due principalement à :

- La hausse des dividendes remontées par les filiales ;
- L'impact de la constatation en 2024 de la provision de titres de participation.

Le résultat non courant s'élève à +24 Mdh en 2025 en progression de 51% (+8 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique en grande partie par :

- La baisse des indemnités de désistement pour -3 Mdh ;
- La baisse des pénalités sur délais de paiement pour -1 Mdh ;
- La baisse des charges constatées d'avance pour -2 Mdh.

## ii. Présentation et revue analytique du bilan au 31.12.2025

Actif en MDH	Notes	Fin 2024	QP	Fin 2025	QP	Variation	En %
Immobilisations	(a)	2.754	18%	2.985	19%	+230	+8%
Stocks	(b)	8.045	53%	8.072	53%	+27	+0,3%
Créances de l'actif circulant	(c)	3.665	24%	4.370	29%	+705	19%
Titres et valeurs de placement	(d)	121	1%	0	0%	-121	-100%
Trésorerie - Actif	(e)	645	4%	314	2%	-331	-51%
<b>Total - Actif</b>		<b>15.232</b>	<b>100%</b>	<b>15.742</b>	<b>103%</b>	<b>+510</b>	<b>+3%</b>

- a. Le poste des immobilisations est passé de 2.754 Mdh à 2.985 Mdh soit une augmentation de +230 Mdh. Cette augmentation résulte principalement de :
- La variation des avances accordés aux filiales ;
  - La baisse des écarts de conversion sur les dettes de financement ;
  - Les dotations aux amortissements de la période ;
  - La reprise partielle de la provision constituée sur les titres de participation ;
  - Les acquisitions d'immobilisations de la période.
- b. Les stocks nets ont connu une augmentation de +0,1 %, soit +27 Mdh, principalement due à l'augmentation des stocks de réserve foncière pour +678 Mdh passant de 58 Mdh en 2024 à 736 Mdh. La variation des stocks au 31 décembre 2025 se présente ainsi :

Stocks	Stock initial	+	-	Stock final
Réserves foncières	58	678	0	736
Stocks intermédiaires	627	0	97	530
Stocks en cours	5.665	291	205	5.752
Provisions	-759	-314		-1.073
Stocks finis	3.506	302	724	3.084
Provisions	-1.051	94		-957
<b>Total des stocks</b>	<b>8.045</b>			<b>8.072</b>

Outre l'impact lié aux stocks de réserve foncière, les stocks ont enregistré au 31 décembre 2025 les variations suivantes :

- L'augmentation des stocks bruts des encours de 2% soit (+87) Mdh due à l'investissement réalisé sur les projets propres (+291 Mdh) et l'achèvement de projets ;
  - La diminution des stocks bruts des produits finis de -12%, soit (-422 Mdh) due au délestage de l'exercice pour (-724 Mdh) atténué par l'intégration de nouveaux projets issus des stocks en cours (+205 Mdh) et par le reclassement de certains lots précédemment comptabilisés en stocks intermédiaires pour (+97 Mdh) ;
  - La hausse des provisions nettes sur les stocks en cours de 41% soit (+314 Mdh) ;
  - La baisse des provisions nettes sur les stocks de produits finis de (-94 Mdh), correspondant aux reprises de provisions sur marges déficitaires antérieurement constatées pour les produits livrés au cours de l'exercice.
- c. Les créances nettes de l'actif circulant ont connu une augmentation de +705 Mdh ? passant ainsi de 3.665 Mdh en 2024 à 4.370 Mdh au 31 décembre 2025, soit une variation de +19 %. Cette hausse s'explique principalement par :
- L'augmentation des avances fournisseurs de (+426 Mdh) principalement due à l'acquisition de terrains ;

- L'augmentation des créances envers les sociétés filiales pour (+117 Mdh) ;
- L'augmentation du solde brut des créances clients pour (+115 Mdh), ainsi que la constatation d'un complément de provision pour dépréciation des créances clients dépassant 3 ans pour -19 Mdh ;
- L'augmentation des engagements relatifs aux opérations gérées en maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour le compte de l'Etat pour +57 Mdh.

Par ailleurs, ce poste se compose des valeurs nettes des :

- Engagements relatifs aux opérations gérées en maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour le compte de l'Etat pour 1.244 Mdh ;
  - Créances envers les sociétés filiales (nivèlement cash pooling, charges communes, transferts d'opérations, avances SAO, dividendes à recevoir, ...) s'élevant à 1.381 Mdh ;
  - Créances et avances envers les partenaires publics ou privés et les clients bénéficiant des programmes VSB pour 1.059 Mdh ;
  - Créances envers l'Etat pour 609 Mdh principalement constitué de créances TVA pour 483 Mdh ;
  - Autres créances pour 76 Mdh.
- d. Les titres et valeurs de placement ont été intégralement cédés au 31 décembre 2025 pour permettre les acquisitions relatives à la constitution de la réserve foncière, contre un encours de 121 Mdh à la clôture de l'exercice précédent.
- e. La trésorerie a enregistré une baisse de 331 Mdh, principalement imputable à la mobilisation de 1.100 Mdh pour la constitution des réserves foncières et à l'accompagnement des filiales notamment via l'octroi de financements.

Passif en MDH	Notes	Fin 2024	QP	Fin 2025	QP	Variation	En %
Capitaux propres	(f)	1.791	12%	2.138	14%	+347	+19%
Dettes de financement	(g)	5.128	34%	5.582	35%	+454	+9%
Prov. Risques & Charges et écart de conversion	(h)	452	3%	421	3%	-31	-7%
Passif circulant	(i)	7.861	52%	7.602	48%	-259	-3%
Trésorerie - Passif		0	0%	0	0%	0	0%
<b>Total - Passif</b>		<b>15.232</b>		<b>15.742</b>		<b>+510</b>	<b>+3%</b>

f. La hausse des capitaux propres de +347 Mdh s'explique par l'effet du résultat de la période ;

g. Les dettes de financement s'élevant à 5.582 Mdh au 31 décembre 2025, se composent comme suit :

Bailleurs de fonds En Mdh	Capital restant dû				Devises	Cours fin 2024	Cours fin 2025
	Fin 2024	%	Fin 2025	%			
Marché obligataire	3.825	75%	4.819	86%	MAD	-	-
Banques nationales	1.065	21%	700	13%	MAD	-	-
AFD	166	3%	0	0%	EUR	-	-
JICA	73	1%	62	1%	100 Yen	6,4555	5,8278
<b>TOTAL</b>	<b>5.128</b>	<b>100%</b>	<b>5.582</b>	<b>100%</b>			

Ainsi, les dettes de financements ont connu une hausse de 9%, soit +454 Mdh due principalement aux éléments suivants :

- Une levée obligataire de 1.500 Mdh ;
  - Les remboursements de dette de 1.021 Mdh ;
  - La variation de l'écart de conversion Actif et Passif de -24 Mdh.
- h. Les provisions pour risques et charges & l'écart de conversion - Passif s'élevaient au 31 décembre 2025 à 421 Mdh contre 452 Mdh au 31 décembre 2024, soit une baisse de -31 Mdh. Cette baisse s'explique principalement par :
- La baisse de provisions pour litiges de -17 Mdh ;
  - La baisse de la provision pour pertes de change de -19 Mdh ;
  - La hausse de l'écart de conversion passif de +6 Mdh.
- i. Le passif circulant, qui représente 48% du total du passif, a enregistré une baisse de 3% (-259 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Les principaux postes mouvementés ont généré les variations suivantes :

- À la suite de l'opération menée en 2025 pour la réduction des dettes fournisseurs, ces dettes ont connu une baisse de -359 Mdh, détaillée comme suit :

Fournisseurs en MDH	Fin 2024	Fin 2025	Variation
Fournisseurs	126	70	-57
Fournisseurs - Retenues de garantie	134	122	-12
Fournisseurs - Factures non parvenues	156	67	-89
Provision pour travaux restants à effectuer	1.606	1.405	-201
<b>Total</b>	<b>2.022</b>	<b>1.663</b>	<b>-359</b>

- Le poste des avances clients a connu une augmentation de +254 Mdh passant en 2025 à 1.918 Mdh contre 1.665 Mdh, soit une variation de +15%, due à la dynamique de recouvrement initiée depuis le deuxième semestre 2023 ;
- Le poste État ressort en diminution de 27 Mdh, expliquée essentiellement par la comptabilisation de la quote-part des contributions de l'État aux acquéreurs des unités de recasement livrées durant l'exercice (23 Mdh) ;
- Les autres créanciers s'élèvent à 2.858 Mdh au 31 décembre 2025 contre 3.120 Mdh en 2024, soit une variation de -262 Mdh. Cette baisse s'explique principalement par l'effet combiné de :
  - La baisse des dettes court-terme envers les sociétés filiales (nivèlement cash pooling, ...) pour -225 Mdh ;
  - Le passif afférent aux opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour le compte de l'État ressort en diminution de (37 Mdh), en raison notamment du paiement des avances remboursables au FSH à hauteur de 87 Mdh.

Par ailleurs, ce solde se compose de ce qui suit :

- Les encaissements relatifs aux opérations gérées en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'État pour 1.681 Mdh ;
- Les dettes court-terme envers les sociétés filiales s'élevant à 1.064 Mdh ;
- Les avances remboursables du Fonds Solidarité Habitat et Intégration Urbaine (FSH) pour 112 Mdh.
- Le solde des comptes de régularisation - passif s'établit à 157 Mdh contre 119 Mdh, soit une hausse de +38 Mdh imputée principalement à la constatation des intérêts courus non échus pour +30 Mdh.
- Les autres provisions pour risques et charges s'élèvent à 587 Mdh. Ce solde a connu une hausse de +96 Mdh durant cette période et se compose des soldes suivants :
  - Perte à terminaison de 258 Mdh ;
  - Provision pour risque de forclusions de la TVA pour 208 Mdh ;
  - Diverses provisions pour risques et charges de 121 Mdh.

### iii. Présentation et revue des emplois et ressources au 31.12.2025

Les ressources de financement de l'exercice 2025 s'élèvent à 4.294 Mdh contre 3.923 Mdh en 2024 où les recettes bénéficiaires représentent une hausse de 4 % avec un montant de 1.475 Mdh contre 1.420 Mdh en 2024.

La ventilation des ressources se présente comme suit :

Ressources	2024	2025	Var %
Solde d'ouverture de l'exercice	-401	645	+261%
Produits de vente	1.420	1.475	+4%
Emprunts	1.200	1.500	+25%
Contributions FSHIU	353	134	-62%
Remboursement des SAO	256	182	-29%
Placements ouverture de l'exercice	71	121	+70%
Produits financiers	64	120	+88%
Autres ressources	961	117	-88%
<b>Total des ressources</b>	<b>3.923</b>	<b>4.294</b>	<b>+9%</b>

Les emplois de l'exercice 2025 s'élèvent à 4.294 Mdh contre 3.923 Mdh en 2024 où les investissements représentent une hausse de 99 % avec un montant de 1.686 Mdh contre 848 Mdh en 2024.

La ventilation des emplois se présentent comme suit :

Emplois	2024	2025	Var %
Investissements	848	1.686	+99%
Dépenses de fonctionnement	153	174	+14%
Autres emplois	288	315	+9%
Avances Remboursables	51	87	+71%
Remboursement des emprunts	1.119	1.021	-9%
Prêts du HAO aux SAO	446	427	-4%
Placements clôture de l'exercice	121	0	-100%
Charges financières	251	270	+8%
Solde de clôture de l'exercice	645	314	-51%
<b>Total des emplois</b>	<b>3.923</b>	<b>4.294</b>	<b>9%</b>

#### iv. Décomposition des dettes fournisseurs

Conformément à l'article 78.4 de la loi 32-10 et du décret d'application n° 2-12-170 du 30 juillet 2013 telle que modifiée et complétée par la loi 49-15 qui est modifiée aussi et complétée par la loi 69-21, la décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C)	(D)	(E)	(F)
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2024	126.420.183,05	60.417.643,81	346.531,66	29.750,00	5.391.391,07	60.234.866,51
31/12/2025	69.660.514,26	53.675.316,17	279.299,60	4.300,00	84.707,00	15.616.891,49

#### v. Capital Social et Participations

La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social du Holding Al Omrane n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 2.104.047.700 Dhs réparti en 21.040.477 actions détenues à hauteur de 21.040.469 actions par l'Etat marocain.

Les sociétés filiales au sens de l'article 143 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, relative aux sociétés anonymes présentent à fin 2025 la situation suivante :

Raison sociale	Participation	Prix d'acquisition en Mdh	Situation nette 2025	Faillite comptable
Al Omrane Sous Massa	100%	373	713	191%
Al Omrane Tanger - Tétouan - Al Hoceima	100%	153	49	32%
Al Omrane Al Janoub	100%	13	33	254%
Al Omrane Béni Mellal - Khénifra	100%	41	110	268%
Al Omrane Casablanca - Settat	100%	203	579	285%
Al Omrane Fès-Meknès	100%	254	1.137	448%
Al Omrane Marrakech - Safi	100%	329	827	251%
Al Omrane région de l'Oriental	100%	49	27	55%
Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra	100%	128	678	530%
Al Omrane Daraa Tafilalet	100%	5	5	99%
<b>Total</b>		<b>1.547</b>	<b>4.157</b>	

Au 31/12/2025, le Holding Al Omrane a procédé à l'actualisation du provisionnement de la situation nette comptable inférieure aux prix d'acquisition historiques des titres de participation dans les sociétés Tanger - Tétouan - Al Hoceima et Région de l'Oriental.

Les dividendes validés en AGO par les sociétés filiales au titre de l'exercice 2025 ont totalisé 440 Mdh et se présentent comme suit :

Raison sociale	Dividendes en Mdh
Al Omrane Sous Massa	100
Al Omrane Béni Mellal - Khénifra	70

Al Omrane Marrakech - Safi	70
Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra	200
<b>Total</b>	<b>440</b>

Les participations au sens du même article se présentent comme suit :

Raison sociale	Participation	Prix d'acquisition en Mdh	Situation nette 2023
SOCIÉTÉ CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS	15%	2.9	65
SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A	13%	5	139
SOCIETE RABAT REGION AMENAGEMENTS	11%	2	351
<b>Total</b>		<b>9.9</b>	<b>239</b>

#### vi. Proposition d'affectation du résultat

L'affectation du résultat net de la société au titre de l'exercice 2025, se présente comme suit :

<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>346.905.120,81</b>
- Dotation à la réserve légale	-
+ Report à nouveau débiteur	-494.353.691,12
= Bénéfice distribuable	-147.448.570,31
<b>Associés - Dividendes à distribuer</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau créditeur</b>	<b>-147.448.570,31</b>

#### vii. Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

En KMAD	Mazars Audit & Conseil		FIDAROC GRANT THORNTON		CROWE - Horwath Maroc		BDO	
	2023	2024	2023	2024	2024	2025	2024	2025
Commissariat aux comptes, Certification, Examens des comptes individuels & Consolidés	2.877		2.088		2.000	2.000	2.000	2.000
Emetteur	327				400	400	400	400
Filiales			260	130	1.600	1.600	1.600	1.600
Autres Diligences et prestations liées à la mission du CAC	240	1.200	40	20				
Emetteur	40	20	220	110				
Filiales	200	100	<b>3.137</b>	<b>130</b>				
<b>Total</b>	<b>3.117</b>	<b>120</b>	<b>3.137</b>	<b>130</b>	<b>2.000</b>	<b>2.000</b>	<b>2.000</b>	<b>2.000</b>

#### viii. Liste des communiqués de presse

Objet	Date
Avis de convocation des porteurs d'obligations émises le 12 novembre 2024	12-fév-25
Indicateurs du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2024	27-fév-25
Tenue de la réunion du Conseil de surveillance et résultats 2024	27-mar-25
Emission obligataire par placement privé	09-avr-25
Avis de convocation des porteurs d'obligations émises le 9 avril 2025	28-avr-25
Inauguration de la succursale rénovée à Paris	07-mai-25
Al Omrane Expo National 2025 - 8 <sup>e</sup> édition	29-mai-25
Indicateurs du 1 <sup>er</sup> trimestre 2025	30-mai-25
Révision du taux facial des obligations tranche B (EO du 26-06-24)	20-jui-25
Révision du taux facial des obligations tranche A (EO du 02-07-20)	27-jui-25
Lancement de la tournée Al Omrane Expo MDM - étape de Bruxelles	23-juil-25
Lancement de la caravane mobile MDM	01-août-25

Objet	Date
Indicateurs du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2025	29-août-25
Al Omrane Expo MDM – étape de Madrid	19-sept-25
Résultats semestriels au 30 juin 2025	30-sept-25
Al Omrane Expo MDM – étape d’Amsterdam	03-oct-25
Coup d’envoi d’une nouvelle phase de développement de la Ville Verte Chrafate	14-oct-25
Al Omrane Expo MDM – étape de Montréal	17-oct-25
Al Omrane Expo MDM – étape de Turin	07-nov-25
Révision du taux facial des obligations tranche F (E0 du 23-11-18)	19-nov-25
Signature du partenariat entre le Groupe Al Omrane et la FRMF	26-nov-25
Indicateurs du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2025	29-nov-25
Al Omrane Expo National 2025 – 9 <sup>e</sup> édition	28-nov-25

## ix. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2025

### ACTIF

Eléments	Exercice clos le 31.12.2025			Exercice Précédent Net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEUR (a)</b>	<b>23.476.375,00</b>	<b>16.276.375,00</b>	<b>7.200.000,00</b>	<b>10.800.000,00</b>
Frais préliminaires			0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23.476.375,00	16.276.375,00	7.200.000,00	10.800.000,00
Primes de remboursement des obligations			0,00	0,00
<b>A IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)</b>	<b>45.263.126,76</b>	<b>28.555.069,92</b>	<b>16.708.056,84</b>	<b>20.295.014,62</b>
<b>C</b> Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
<b>T</b> Brevets, marques, droits et valeurs similaires	43.916.966,77	28.555.069,92	15.361.896,85	18.948.854,63
<b>I</b> Fonds commercial	1.346.159,99	0,00	1.346.159,99	1.346.159,99
<b>F</b> Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)</b>	<b>129.554.096,67</b>	<b>108.779.806,18</b>	<b>20.774.290,49</b>	<b>19.596.472,55</b>
Terrains	1.631.245,53	0,00	1.631.245,53	1.631.245,53
<b>I</b> Constructions	44.381.713,54	30.436.672,16	13.945.041,38	15.700.159,63
<b>M</b> Installations techniques, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>M</b> Matériel de transport	842.936,01	842.936,02	-0,01	-0,01
<b>O</b> Mobiliers, matériel de bureau et aménagt divers	81.005.596,46	76.036.089,04	4.969.507,42	2.034.270,52
<b>B</b> Autres immobilisations corporelles	1.465.286,79	1.464.108,96	1.177,83	3.478,54
<b>I</b> Immobilisations corporelles en cours	227.318,34		227.318,34	227.318,34
<b>L IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)</b>	<b>3.076.365.577,68</b>	<b>136.199.287,59</b>	<b>2.940.166.290,09</b>	<b>2.684.397.272,35</b>
<b>I</b> Prêts immobilisés	1.519.017.012,80	0,00	1.519.017.012,80	1.273.774.038,23
<b>S</b> Autres créances financières	103.964,88	0,00	103.964,88	103.964,88
<b>E</b> Titres de participation	1.557.244.600,00	136.199.287,59	1.421.045.312,41	1.410.519.269,24
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19.388.123,95</b>
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	19.388.123,95
<b>TOTAL I ( a+b+c+d+e)</b>	<b>3.274.659.176,11</b>	<b>289.810.538,69</b>	<b>2.984.848.637,42</b>	<b>2.754.476.883,47</b>
<b>STOCKS (f)</b>	<b>10.102.443.852,71</b>	<b>2.030.032.763,65</b>	<b>8.072.411.089,06</b>	<b>8.045.361.783,94</b>
<b>A</b> Terrains	736.251.500,00	0,00	736.251.500,00	58.000.000,00
<b>C</b> Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>T</b> Produits en cours	5.752.028.965,09	1.072.959.717,47	4.679.069.247,62	4.905.971.965,13
<b>I</b> Produits interm. et produits résid.	530.196.584,99	0,00	530.196.584,99	626.826.908,01
<b>F</b> Produits finis	3.083.966.802,63	957.073.046,18	2.126.893.756,45	2.454.562.910,80
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)</b>	<b>4.987.910.917,43</b>	<b>617.589.162,35</b>	<b>4.370.321.755,08</b>	<b>3.665.485.889,17</b>
<b>C</b> Fournis, débiteurs, avances et acomptes	637.990.686,03	0,00	637.990.686,03	211.824.947,42
<b>I</b> Clients et comptes rattachés	895.773.022,02	474.720.911,52	421.052.110,50	326.345.652,88
<b>R</b> Personnel	954.680,60	263.284,94	691.395,66	1.028.712,40
<b>C</b> Etat	609.437.951,06	0,00	609.437.951,06	607.176.734,88
<b>U</b> Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>L</b> Autres débiteurs	2.767.781.215,46	142.604.965,89	2.625.176.249,57	2.447.815.116,82
<b>A</b> Compte de régularisation actif	75.973.362,26	0,00	75.973.362,26	71.294.724,77
<b>N TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>121.463.697,41</b>
<b>T ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)</b>				<b>0,00</b>
<b>TOTAL II ( f+g+h+i)</b>	<b>15.090.354.770,14</b>	<b>2.647.621.926,00</b>	<b>12.442.732.844,14</b>	<b>11.832.311.370,52</b>
<b>T TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>314.381.030,03</b>	<b>0,00</b>	<b>314.381.030,03</b>	<b>645.430.699,67</b>
<b>R</b> Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	7.120.213,80
<b>E</b> Banques, T.G & CP	314.325.148,85	0,00	314.325.148,85	638.278.019,33
<b>S</b> Caisses, régies d'avances et accréditifs	55.881,18	0,00	55.881,18	32.466,54
<b>O TOTAL III</b>	<b>314.381.030,03</b>	<b>0,00</b>	<b>314.381.030,03</b>	<b>645.430.699,67</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>18.679.394.976,28</b>	<b>2.937.432.464,69</b>	<b>15.741.962.511,59</b>	<b>15.232.218.953,66</b>

**PASSIF**

	Eléments	Exercice clos le 31.12.2025	Exercice Précédent
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
	Capital social ou personnel (1)	2.104.047.700,00	2.104.047.700,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
F	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
I	Ecarts de réévaluation		
N	Réserve légale	181.313.293,89	181.313.293,89
A	Autres réserves		
N	Report à nouveau (2)	-494.353.691,12	-717.603.850,35
C	Résultat net en instance d'affectation (2)	0,00	
E	Résultat net de l'exercice (2)	346.905.120,81	223.250.159,23
M	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)</b>	<b>2.137.912.423,58</b>	<b>1.791.007.302,77</b>
E	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
N	Subventions d'investissement		
T	Provisions réglementées		
P	<b>DETTES DE FINANCEMENT (c)</b>	<b>5.581.506.687,75</b>	<b>5.127.711.506,81</b>
E	Emprunts obligataires	4.819.142.857,14	3.824.571.428,57
R	Autres dettes de financement	762.363.830,61	1.303.140.078,24
A	<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)</b>	<b>396.218.647,94</b>	<b>432.942.200,09</b>
N	Provisions pour risques	396.218.647,94	432.942.200,09
E	Provisions pour charge		
N	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)</b>	<b>24.795.600,98</b>	<b>19.083.557,66</b>
T	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement	24.795.600,98	19.083.557,66
	<b>TOTAL I ( a+b+c+d+e )</b>	<b>8.140.433.360,25</b>	<b>7.370.744.567,33</b>
P	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)</b>	<b>7.014.280.483,41</b>	<b>7.370.684.538,74</b>
A	Fournisseurs et comptes rattachés	1.663.327.768,55	2.022.241.248,88
S	Clients créditeurs, avances et acomptes	1.918.163.991,99	1.664.554.690,43
S	Personnel	16.095.870,47	15.617.722,48
I	Organismes sociaux	5.103.407,50	6.115.908,00
F	Etat	396.506.620,49	423.153.207,61
	Comptes d'associés	0,00	
C	Autres créanciers	2.857.547.427,53	3.119.895.767,03
I	Comptes de régularisation - passif	157.535.396,88	119.105.994,31
R	<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)</b>	<b>587.248.667,93</b>	<b>490.789.847,59</b>
C	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)( Eléments circulants )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
U	<b>TOTAL II ( f+g+h )</b>	<b>7.601.529.151,34</b>	<b>7.861.474.386,33</b>
T	<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
R	Crédits d'escompte		
E	Crédit de trésorerie	0,00	0,00
S	Banques ( soldes créditeurs )		
O	<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL I+II+III</b>	<b>15.741.962.511,59</b>	<b>15.232.218.953,66</b>

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) - Société Holding Al Omrane**

	Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice clos le 31.12.2025	Totaux de l'exercice précédent
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
I	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	Ventes de marchandises			0,00	0,00
	Ventes de biens et services produits	1.297.828.748,99		1.297.828.748,99	1.145.012.867,54
	<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>1.297.828.748,99</b>		<b>1.297.828.748,99</b>	<b>1.145.012.867,54</b>
E	Variation de stock de produits	-469.279.791,87		-469.279.791,87	-302.510.207,77
X	Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même	0,00		0,00	0,00
P	Subvention d'exploitation	0,00		0,00	0,00
L	Autres produits d'exploitation	0,00		0,00	0,00
O	Reprises d'exploitation; transfert de charges	346.877.727,12		346.877.727,12	330.637.009,57
	<b>TOTAL I</b>	<b>1.175.426.684,24</b>	<b>0,00</b>	<b>1.175.426.684,24</b>	<b>1.173.139.669,34</b>
II	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
A	Achats revendus de marchandises	0,00			0,00
T	Achats consommés de matières et de fournitures	337.362.115,25		337.362.115,25	335.759.029,89
I	Autres charges externes	74.492.582,71	0,00	74.492.582,71	70.054.476,81
O	Impôts et taxes	461.384,36		461.384,36	391.637,80
N	Charges de personnel	99.239.105,26		99.239.105,26	82.535.015,20
	Autres charges d'exploitation	0,00			0,00
	Dotations d'exploitation	669.883.707,46	5.659.817,53	675.543.524,99	533.344.336,49
	<b>TOTAL II</b>	<b>1.181.438.895,04</b>	<b>5.659.817,53</b>	<b>1.187.098.712,57</b>	<b>1.022.084.496,19</b>
III	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>-6.012.210,80</b>	<b>-5.659.817,53</b>	<b>-11.672.028,33</b>	<b>151.055.173,15</b>
IV	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
I	Produits des titres de participation et autres T.I	440.000.000,00		440.000.000,00	315.000.000,00
N	Gains de change	1.070.627,45		1.070.627,45	975.235,29
A	Intérêts et autres produits financiers	97.474.070,62	22.738.479,12	120.212.549,74	64.335.123,77
N	Reprises financières; transferts de charges	67.170.709,27		67.170.709,27	113.133.078,91
	<b>TOTAL IV</b>	<b>605.715.407,34</b>	<b>22.738.479,12</b>	<b>628.453.886,46</b>	<b>493.443.437,97</b>
V	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
E	Charges d'intérêts	270.013.994,14	0,07	270.013.994,21	264.734.473,91
R	Pertes de change	19.568.316,10	0,00	19.568.316,10	21.956.320,54
	Autres charges financières	0,00	0,41	0,41	173.097,08
	Dotations financières	0,00	0,00	0,00	146.725.330,76
	<b>TOTAL V</b>	<b>289.582.310,24</b>	<b>0,48</b>	<b>289.582.310,72</b>	<b>433.589.222,29</b>
VI	<b>RESULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>	<b>316.133.097,10</b>	<b>22.738.478,64</b>	<b>338.871.575,74</b>	<b>59.854.215,68</b>
VII	<b>RESULTAT COURANT ( III - V I )</b>	<b>310.120.886,30</b>	<b>17.078.661,11</b>	<b>327.199.547,41</b>	<b>210.909.388,83</b>
VIII	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
	Produits des cessions d'immobilisations			0,00	
N	Subventions d'équilibre			0,00	
O	Reprises sur subventions d'investissement			0,00	
N	Autres produits non courants	29.267.332,83	2.464.724,44	31.732.057,27	28.786.133,36
	Reprises non courantes; trans de charges			0,00	0,00
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>29.267.332,83</b>	<b>2.464.724,44</b>	<b>31.732.057,27</b>	<b>28.786.133,36</b>
IX	<b>CHARGES NON COURANTES</b>		0,00	0,00	
U	V.N.A des immobilisations cédées			0,00	
R	Subventions accordées	0,00		0,00	129.500,00
A	Autres charges non courantes	4.355.626,77	2.943.747,10	7.299.373,87	12.424.032,11
N	Dotations non courantes amortiss. et Prov.	0,00		0,00	6.557,85
	<b>TOTAL IX</b>	<b>4.355.626,77</b>	<b>2.943.747,10</b>	<b>7.299.373,87</b>	<b>12.560.089,96</b>
X	<b>RESULTAT NON COURANT ( VIII- IV )</b>	<b>24.911.706,06</b>	<b>-479.022,66</b>	<b>24.432.683,40</b>	<b>16.226.043,40</b>
XI	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS ( VII+ X )</b>	<b>335.032.592,36</b>	<b>16.599.638,45</b>	<b>351.632.230,81</b>	<b>227.135.432,23</b>
XII	<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>4.727.110,00</b>		<b>4.727.110,00</b>	<b>3.885.273,00</b>
XIII	<b>RESULTAT NET ( XI - XII )</b>	<b>330.305.482,36</b>	<b>16.599.638,45</b>	<b>346.905.120,81</b>	<b>223.250.159,23</b>
XIV	<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>	<b>1.810.409.424,41</b>	<b>25.203.203,56</b>	<b>1.835.612.627,97</b>	<b>1.695.369.240,67</b>
XV	<b>TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )</b>	<b>1.480.103.942,05</b>	<b>8.603.565,11</b>	<b>1.488.707.507,16</b>	<b>1.472.119.081,44</b>
XVI	<b>RESULTAT NET ( XIV - XV )</b>	<b>330.305.482,36</b>	<b>16.599.638,45</b>	<b>346.905.120,81</b>	<b>223.250.159,23</b>

**ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G) - Société Holding Al Omrane**
**I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT ( T.F.R )**

		Eléments	Exercice clos le 31.12.2025	Exercice Précédent
	1	Ventes de marchandises ( en l'état )	0,00	0,00
	2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
<b>I</b>	=	<b>MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>II</b>	+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>828.548.957,12</b>	<b>842.502.659,77</b>
	3	Ventes de biens et services produits	1.297.828.748,99	1.145.012.867,54
	4	Variation de stocks de produits	-469.279.791,87	-302.510.207,77
	5	Immobilisations produites par l'Ese pour elle même	0,00	0,00
<b>III</b>	-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>411.854.697,96</b>	<b>405.813.506,70</b>
	6	Achats consommés de matières et fournitures	337.362.115,25	335.759.029,89
	7	Autres charges externes	74.492.582,71	70.054.476,81
<b>IV</b>	=	<b>VALEUR AJOUTEE ( I+II+III )</b>	<b>416.694.259,16</b>	<b>436.689.153,07</b>
	8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
<b>V</b>	-	<b>Impôts et taxes</b>	<b>461.384,36</b>	<b>391.637,80</b>
	10	- Charges de personnel	99.239.105,26	82.535.015,20
	=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E.B.E )</b>	<b>316.993.769,54</b>	<b>353.762.500,07</b>
	=	<b>INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION ( I.B.E )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	346.877.727,12	330.637.009,57
	14	- Dotations d'exploitation	675.543.524,99	533.344.336,49
<b>VI</b>	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	<b>-11.672.028,33</b>	<b>151.055.173,15</b>
<b>VII</b>		<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>338.871.575,74</b>	<b>59.854.215,68</b>
<b>VIII</b>		<b>RESULTAT COURANT ( + ou - )</b>	<b>327.199.547,41</b>	<b>210.909.388,83</b>
<b>IX</b>		<b>RESULTAT NON COURANT ( + ou - )</b>	<b>24.432.683,40</b>	<b>16.226.043,40</b>
	15	- Impôts sur les résultats	4.727.110,00	3.885.273,00
<b>X</b>	=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>346.905.120,81</b>	<b>223.250.159,23</b>

**II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F ) - AUTOFINANCEMENT**

		Eléments	Exercice clos le 31.12.2025	Exercice Précédent
	1	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>346.905.120,81</b>	<b>223.250.159,23</b>
		* Bénéfice +	346.905.120,81	223.250.159,23
		* Perte -	0,00	0,00
	2	+ Dotations d'exploitation	14.307.685,42	21.398.368,12
	3	+ Dotations financières	0,00	146.725.330,76
	4	+ Dotations non courantes	0,00	6.557,85
	5	- Reprises d'exploitation	20.074.336,73	40.641.256,43
	6	- Reprises financières	29.914.167,14	21.940.145,02
	7	- Reprises non courantes	0,00	0,00
	8	- Produits des cessions des immobilisation	0,00	
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	0,00	
<b>I</b>		<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F )</b>	<b>311.224.302,36</b>	<b>328.799.014,51</b>
	10	- Distributions de bénéfices	0,00	0,00
<b>II</b>		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>311.224.302,36</b>	<b>328.799.014,51</b>

**TABLEAU DE FINANCEMENT - Société Holding Al Omrane**

I. Synthèse des masses du bilan		Exercice clos le 31.12.2025	Exercice N-1	Variation A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	8.140.433.360,25	7.370.744.567,33	0,00	769.688.792,92
2	Moins actif immobilisé	2.984.848.637,42	2.754.476.883,47	230.371.753,95	0,00
3	<b>=FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>5.155.584.722,83</b>	<b>4.616.267.683,86</b>	<b>0,00</b>	<b>539.317.038,97</b>
4	Actif circulant	12.442.732.844,14	11.832.311.370,52	610.421.473,62	0,00
5	Moins passif circulant	7.601.529.151,34	7.861.474.386,33	259.945.234,99	0,00
6	<b>=BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>4.841.203.692,80</b>	<b>3.970.836.984,19</b>	<b>870.366.708,61</b>	<b>0,00</b>
7	<b>TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B</b>	<b>314.381.030,03</b>	<b>645.430.699,67</b>	<b>0,00</b>	<b>331.049.669,64</b>
II. Emplois et Ressources		Exercice N		Exercice N-1	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>					
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>			<b>311.224.302,36</b>		<b>328.799.014,51</b>
	* Capacité d'autofinancement		311.224.302,36		328.799.014,51
	* Distribution de bénéfices		0,00		0,00
<b>* CESSION ET REDUCTION D'IMMOBILISATIONS (B)</b>			<b>181.623.243,55</b>		<b>256.083.957,61</b>
	* Cessions d'immobilisations incor.				0,00
	* Cessions d'immobilisations cor.		0,00		0,00
	* Cessions d'immobilisations finan.				
	* Récupération sur créances immo.		181.623.243,55		256.083.957,61
<b>* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	* Augmentations de capital ,apports				
	* Subvention d'investissement		0,00		0,00
<b>* AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>			<b>1.500.000.000,00</b>		<b>1.200.000.000,00</b>
	(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>			<b>1.992.847.545,91</b>		<b>1.784.882.972,12</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>					
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>		<b>432.425.855,15</b>		<b>447.381.622,60</b>	
	*Acquisitions d'immobilisations incor.	1.255.389,47		1.453.800,00	
	*Acquisitions d'immobilisations cor.	4.304.247,56		90.160,90	
	*Acquisitions d'immobilisations finan.	426.866.218,12		445.837.661,70	
	*Augmentations des créances immo.				
<b>* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>					
<b>* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>		<b>1.021.104.651,79</b>		<b>1.119.312.479,38</b>	
<b>* EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>		<b>1.453.530.506,94</b>	<b>0,00</b>	<b>1.566.694.101,98</b>	<b>0,00</b>
<b>III. VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>		<b>870.366.708,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>828.644.061,35</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>0,00</b>	<b>331.049.669,64</b>	<b>1.046.832.931,49</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2.323.897.215,55</b>	<b>2.323.897.215,55</b>	<b>2.613.527.033,47</b>	<b>2.613.527.033,47</b>

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

Exercice Clos le 31.12.2025

### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

#### I- ACTIF IMMOBILISE

##### A- Evaluation à l'Entrée :

- 1- Immobilisation en non-valeurs: Dépenses engagées.
- 2- Immobilisation incorporelles: Coût d'acquisition.
- 3- Immobilisation corporelles: Coût d'acquisition y compris frais accessoires d'achat.

##### B- Corrections de valeur :

Méthodes d'amortissements :

Les différents taux d'amortissements pratiqués par l'établissement sont les suivants :

- Immobilisations en non-valeurs :	<b>100% et autres 20%</b>
- Constructions :	<b>4%</b>
- Matériel et outillage :	<b>20%</b>
- Logiciels :	<b>20 à 33,33 %</b>
- Matériel et transport :	<b>20%</b>
- Matériel de bureau :	<b>20%</b>
- Matériel d'informatique :	<b>20%</b>
- Mobilier de bureau et AA I :	<b>10%</b>

#### II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie) :

##### A-Evaluation à l'entrée.

###### Stocks

Les stocks sont évalués sur la base des coûts de production qui comprennent :

- Les charges directes clairement identifiées rattachées à chaque programme.
- Les frais financiers compte tenu du délai de production supérieur à un an.
- Les charges de fonctionnement de l'établissement plafonnées à 7% de l'ensemble du coût des charges engagées

##### B- Corrections de Valeur :

###### Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

La provision pour dépréciation des stocks est calculée de la manière suivante :

Prix de revient - Prix de vente (lorsque le prix de revient est supérieur au prix de vente)

##### C- Inventaire :

La méthode adoptée est l'inventaire permanent par laquelle les imputations se fassent directement, en cours d'exercice, au niveau des comptes de stocks

###### Créances

Par prudence une créance âgée de 3 ans et plus est totalement provisionnée

Par prudence en cas de dépassement des engagements de la convention de la MOD et dans l'attente de signature d'avenant ce dernier est provisionné

#### III-FINANCEMENT PERMANENT

##### Dettes de financement permanent

###### Emprunts :

Le montant des emprunts est comptabilisé au passif du bilan (montant débloqué).

La retenue effectuée par le bailleur de fonds correspondant aux commissions de garantie est comptabilisée au niveau des immobilisations en non - valeurs

###### Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges :

Les différentes provisions constituées par Al Omrane sont calculées de la manière suivante :

- Provisions pour litiges fonciers : Prix fixés par les tribunaux.
- Provisions pour aménagements des abords : Selon des critères déterminés en fonction de la superficie de l'opération, le CUS et le montant des travaux de voirie et assainissement.
- Provisions pour impôts : en fonction des redressements à payer
- Provision pour empiètement en fonction des expertises et des valorisation issues des affaires similaires aux tribunaux

## ETAT DE DEROGATIONS

Exercice Clos le 31.12.2025

Indications des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
<b>I-Dérogations aux principes Comptables fondamentaux :</b>		
<p>Constatation du chiffre d'affaires sur des unités livrées sans établissement préalable de contrat.</p>	<p>Afin d'assurer l'image fidèle des comptes et leur traduction de la réalité économique, le HAO applique la dérogation prévue par le Plan Comptable du Secteur Immobilier en constatant le chiffre d'affaires de certaines opérations sans signature préalable d'un contrat de vente définitif.</p> <p>Cette dérogation concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les unités de recasement et de relogement réalisées pour le compte de l'État, prédestinées à des bénéficiaires identifiés à l'avance. Le Groupe ne dispose d'aucune latitude pour les revendre ou pour en faire une autre utilisation que celle prévue dans les conventions signées avec l'Etat. La signature des contrats définitifs intervenant souvent plusieurs années après la livraison effective, la constatation du chiffre d'affaires est opérée à la date de la livraison sur la base des listes d'attribution établies par l'autorité compétente, afin de refléter la réalité économique de ces transactions.</li> <li>- Les unités livrées aux ayants droit, collectivités ethniques et propriétaires fonciers pour lesquelles, au même titre que les unités de recasement et de relogement, le Groupe ne dispose d'aucune latitude pour les revendre ou pour en faire une autre utilisation que celle prévue dans les conventions signées antérieurement.</li> <li>- Les équipements publics livrés aux administrations pour lesquels le Groupe ne dispose d'aucune latitude pour les revendre ou pour en faire une autre utilisation que celle prévue dans les conventions de rétrocession signées antérieurement ou dans les PV de mise à disposition actant le transfert réel du bien en question.</li> <li>- Les unités promotionnelles achevées, pour lesquelles le chiffre d'affaires est constaté dès lors que trois conditions sont réunies : achèvement du projet, encaissement intégral du prix et la livraison matérialisée par un PV signé par le client. La signature du contrat définitif est parfois retardée par les clients pour des raisons indépendantes de la volonté du HAO et retarde de fait la constatation du CA sur la base du contrat de vente définitif. Ainsi, pour refléter la réalité économique des ventes des unités promotionnelles, la comptabilisation du CA est effectuée dès la réalisation des conditions précitées.</li> </ul>	<p>Le CA constaté sans contrat est de <b>354.483.722,00 MAD</b></p>
<b>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation :</b>		
<p>Incorporations des frais financiers aux stocks.</p>	<p>Permis par le CGNC puisque le cycle de production d'un bien est supérieur à une année.</p>	<p>Le montant des frais financiers incorporés au stock pour un montant de <b>37.256.542,13</b></p>
<b>III. Dérogations aux règles de fonctionnement des comptes</b>		
<p>Étalement des dotations du Budget Général de l'Etat reçues au titre des opérations propres sur la durée de constatation du chiffre d'affaires des opérations concernées.</p>	<p>Ces contributions constituent des compléments de prix payés par l'Etat pour le compte et à la place des bénéficiaires ayant un faible revenu pour assurer l'équilibre financier des opérations concernées</p>	<p>Le montant de la subvention amortie en CA sur l'exercice 2025 est de <b>22.481.173,53</b></p>

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice Clos le 31.12.2025

Nature des Changements	Justification du Changement	Influence sur le Patrimoine, la situation Financière et les Résultats
<b>I- Changements affectant les méthodes d'évaluation :</b>		
NEANT	NEANT	NEANT
<b>II- Changements affectant les règles de présentation :</b>		
NEANT	NEANT	NEANT

## DETAIL DES NON-VALEURS

Exercice Clos le 31.12.2025

Compte Principal	Intitule	Montant
212551	FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT AFD	5.476.375,00
212552	DON AUX VICTIMES DU SEISME (MARRAKECH - EL HAOUZ)	18.000.000,00
<b>TOTAL</b>		<b>23.476.375,00</b>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

Société Holding Al Omrane  
Exercice Clos le 31.12.2025

NATURE	MONTANT BRUT	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT
	Début exercice	Acquisition	Production par l'e/se pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Brut fin exercice
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>23.476.375,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23.476.375,00</b>
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	<b>23.476.375,00</b>							<b>23.476.375,00</b>
* Primes de remboursement obligations	0,00							0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>44.007.737,29</b>	<b>1.255.389,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45.263.126,76</b>
* Immobilisation en recherche et développement	0,00							0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	<b>42.661.577,30</b>	1.255.389,47						<b>43.916.966,77</b>
* Fonds commercial	<b>1.346.159,99</b>							<b>1.346.159,99</b>
* Autres immobilisations incorporelles	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>125.249.849,11</b>	<b>4.304.247,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>129.554.096,67</b>
* Terrains	1.631.245,53							<b>1.631.245,53</b>
* Constructions	44.224.298,32	157.415,22						<b>44.381.713,54</b>
* Installations techniques, matériel et outillage	0,00						0,00	<b>0,00</b>
* Matériel de transport	842.936,01							<b>842.936,01</b>
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	76.858.764,12	4.146.832,34						<b>81.005.596,46</b>
* Autres immobilisations corporelles Informatique	1.465.286,79							<b>1.465.286,79</b>
* Immobilisations corporelles en cours	227.318,34							<b>227.318,34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>192.733.961,40</b>	<b>5.559.637,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198.293.598,43</b>

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**  
**Société Holding Al Omrane**  
**Exercice Clos le 31.12.2025**

Nature	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>12.676.375,00</b>	<b>3.600.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16.276.375,00</b>
* Frais préliminaires	0,00			0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	12.676.375,00	3.600.000,00		16.276.375,00
* Primes de remboursement obligations	0,00			0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>23.712.722,67</b>	<b>4.842.347,25</b>	<b>0,00</b>	<b>28.555.069,92</b>
* Immobilisation en recherche et développement	0,00			0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	23.712.722,67	4.842.347,25		28.555.069,92
* Fonds commercial	0,00			0,00
* Autres immobilisations incorporelles	0,00			0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>105.653.376,56</b>	<b>3.126.429,62</b>	<b>0,00</b>	<b>108.779.806,18</b>
* Terrains	0,00			0,00
* Constructions	28.524.138,69	1.912.533,47		30.436.672,16
* Installations techniques, matériel et outillage	0,00			0,00
* Matériel de transport	842.936,02			842.936,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	74.824.493,60	1.211.595,44		76.036.089,04
* Autres immobilisations corporelles Informatique	1.461.808,25	2.300,71		1.464.108,96
* Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>142.042.474,23</b>	<b>11.568.776,87</b>	<b>0,00</b>	<b>153.611.251,10</b>

## TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Société Holding Al Omrane

Exercice Clos le 31.12.2025

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Société Holding Al Omrane

Exercice Clos le 31.12.2025

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
SOCIETE AL OMRANE SOUSS-MASSA	IMMOBILIER	373.266.300,00	100,00	373.266.300,00	373.266.300,00	31/12/2025	712.914.007,69	82.360.037,45	100.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA	IMMOBILIER	129.783.300,00	100,00	152.700.000,00	33.512.275,25	31/12/2025	49.443.560,18	10.526.043,17	
SOCIETE AL OMRANE AL JANOUB	IMMOBILIER	13.000.000,00	100,00	13.000.000,00	13.000.000,00	31/12/2025	32.979.806,01	-17.966.059,03	
SOCIETE AL OMRANE BENI MELLAL-KHENIFRA	IMMOBILIER	40.600.000,00	100,00	40.600.000,00	40.600.000,00	31/12/2025	109.815.831,31	8.595.739,48	70.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE CASABLANCA-SETTAT	IMMOBILIER	183.896.600,00	100,00	202.646.600,00	202.646.600,00	31/12/2025	578.590.677,20	57.948.640,96	
SOCIETE AL OMRANE FES - MEKNES	IMMOBILIER	407.235.700,00	100,00	254.001.200,00	254.001.200,00	31/12/2025	1.136.936.828,60	63.741.923,05	
SOCIETE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	IMMOBILIER	345.351.200,00	100,00	329.024.700,00	329.024.700,00	31/12/2025	826.943.683,47	32.221.706,56	70.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE L'ORIENTAL	IMMOBILIER	49.342.400,00	100,00	49.342.400,00	26.994.896,58	31/12/2025	26.994.896,58	6.323.007,77	
SOCIETE AL OMRANE RABAT SALE KENITRA	IMMOBILIER	133.477.700,00	100,00	127.763.400,00	127.763.400,00	31/12/2025	677.837.204,44	117.564.923,02	200.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE DARAA TAFILALT	IMMOBILIER	5.000.000,00	100,00	5.000.000,00	5.000.000,00	31/12/2025	4.925.583,54	2.394.580,22	
SOCIÉTÉ CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS	IMMOBILIER	20.000.000,00	15,00	2.900.000,00	2.900.000,00	31/12/2023	64.704.067,54	4.653.843,59	
SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A	IMMOBILIER	40.000.000,00	13,00	5.000.000,00	5.000.000,00	31/12/2023	138.597.854,84	3.743.703,55	
SOCIETE RABAT REGION AMENAGEMENTS	IMMOBILIER	17.400.000,00	11,00	2.000.000,00	2.000.000,00	31/12/2023	350.703.378,32	63.879.766,11	
<b>TOTAL</b>		<b>1.758.353.200,00</b>		<b>1.557.244.600,00</b>	<b>1.415.709.371,83</b>		<b>4.711.387.379,72</b>	<b>435.987.855,90</b>	<b>440.000.000,00</b>

**TABLEAU DES PROVISIONS**  
**Société Holding AI Omrane**  
**Exercice Clos le 31.12.2025**

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'Exploitation	Financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	146.725.330,76		0,00			10.526.043,17		136.199.287,59
2. Provisions réglementées	146.725.330,76							0,00
3. Provisions durables pour risques et charges	432.942.200,09	2.738.908,55	0,00		20.074.336,73	19.388.123,97		396.218.647,94
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>726.392.861,61</b>	<b>2.738.908,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20.074.336,73</b>	<b>29.914.167,14</b>	<b>0,00</b>	<b>532.417.935,53</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2.409.648.297,16	548.367.740,41			310.394.111,57			2.647.621.926,00
-STOCKS	1.810.853.818,50	465.891.723,89			246.712.778,74			2.030.032.763,65
-CREANCES	598.794.478,66	82.476.016,52			63.681.332,83			617.589.162,35
5. Autres Provisions pour risques et charges	490.789.847,59	112.868.099,16			16.409.278,82			587.248.667,93
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>2.900.438.144,75</b>	<b>661.235.839,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>326.803.390,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.234.870.593,93</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>3.626.831.006,36</b>	<b>663.974.748,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>346.877.727,12</b>	<b>29.914.167,14</b>	<b>0,00</b>	<b>3.767.288.529,46</b>

**TABLEAU DES CRÉANCES**  
**Société Holding AI Omrane**  
**Exercice Clos le 31.12.2025**

Créances	Total	Analyse par échéance			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organi. Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1.519.120.977,68</b>	<b>1.519.120.977,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1.519.017.012,80</b>	<b>0,00</b>
- Prêts immobilisés	1.519.017.012,80	1.519.017.012,80					1.519.017.012,80	
- Autres créances financières	103.964,88	103.964,88						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4.987.910.917,43</b>	<b>190.867.378,83</b>	<b>3.971.021.373,97</b>	<b>826.022.164,63</b>	<b>0,00</b>	<b>3.042.118.866,99</b>	<b>1.323.907.072,91</b>	<b>44.648.940,02</b>
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	637.990.686,03	190.867.378,83	447.123.307,20			633.686.913,26		
- Clients et comptes rattachés	895.773.022,02		421.052.110,50	474.720.911,52		355.119.860,12		44.648.940,02
- Personnel	954.680,60		691.395,66	263.284,94				
- Etat	609.437.951,06		401.004.948,78	208.433.002,28		609.437.951,06		
- Comptes d'associés	0,00		0,00					
- Autres débiteurs	2.767.781.215,46		2.625.176.249,57	142.604.965,89		1.443.874.142,55	1.323.907.072,91	
- Comptes de de régularisation-Actif	75.973.362,26		75.973.362,26	0,00				
<b>TOTAL</b>	<b>6.507.031.895,11</b>	<b>1.709.988.356,51</b>	<b>3.971.021.373,97</b>	<b>826.022.164,63</b>	<b>0,00</b>	<b>3.042.118.866,99</b>	<b>2.842.924.085,71</b>	<b>44.648.940,02</b>

**TABLEAU DES DETTES**  
**Société Holding Al Omrane**  
**Exercice Clos le 31.12.2025**

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			Montants représentés par effets
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organi. Publics	Montants sur les entreprises liées	
<b>PASSIF</b>	<b>5.581.506.687,75</b>	<b>4.452.506.687,75</b>	<b>1.129.000.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>238.518.211,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Emprunts obligataires	4.819.142.857,14	4.473.142.857,14	346.000.000,00					
- Dettes long terme	762.363.830,61	-20.636.169,39	783.000.000,00		238.518.211,86			
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>7.014.280.483,41</b>	<b>0,00</b>	<b>7.014.280.483,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.219.250.792,56</b>	<b>1.081.845.582,07</b>	<b>0,00</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	1.663.327.768,55		1.663.327.768,55			24.541.005,83	17.397.913,28	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1.918.163.991,99		1.918.163.991,99					
- Personnel	16.095.870,47		16.095.870,47					
- Organismes sociaux	5.103.407,50		5.103.407,50			5.103.407,50		
- Etat	396.506.620,49		396.506.620,49			396.506.620,49		
- Comptes d'associés	0,00		0,00					
- Autres créanciers	2.857.547.427,53		2.857.547.427,53			1.793.099.758,74	1.064.447.668,79	
- Comptes de de régularisation-Passif	157.535.396,88		157.535.396,88					
<b>TOTAL</b>	<b>12.595.787.171,16</b>	<b>4.452.506.687,75</b>	<b>8.143.280.483,41</b>	<b>0,00</b>	<b>238.518.211,86</b>	<b>2.219.250.792,56</b>	<b>1.081.845.582,07</b>	<b>0,00</b>

**TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES**

 Société Holding Al Omrane  
 Exercice Clos le 31.12.2025

Tiers Crédeurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<b>Sûretés données</b>	0,00	Promesse d'hypothèques		<b>0,00</b>
<b>Sûretés reçues</b>				
Personnel AL OMRANE LOGEMENT	736.848,38	Hypothèques	Crédits pour achat de logement au personnel	<b>736.848,38</b>

**TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL**

 SOCIETE HOLDING AL OMRANE  
 Exercice Clos le 31.12.2025

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
							8	9		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Néant										

**ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL**

Société Holding Al Omrane

Exercice Clos le 31.12.2025

Engagements Donnés	Montants exercice	Montants Exercice précédent
. Avals et cautions	0,00	
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	0,00	
.Engagements relatifs aux acquisitions foncières		
.Engagements au titre des marchés et bons de commandes		
<b>TOTAL(I)</b>	<b>0,00</b>	
(I) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....	0,00	
Engagements Reçus	Montants exercice	Montants Exercice précédent
. Cautions bancaires sur marchés	49.403.228,81	31.799.479,91
. Autres engagements reçus	18.138.159,27	20.163.117,40
<b>TOTAL</b>	<b>67.541.388,08</b>	<b>51.962.597,31</b>

**DETAIL DES POSTES DU C.P.C.**  
**SOCIETE HOLDING AL OMRANE**  
**DU 01/01/2025 AU 31/12/2025**

POSTE	Eléments	Exercice	Exercice précédent
611	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	<u>Achats revenus de marchandises</u>		
	* Achats de marchandises	0,00	0,00
	<b>Total</b>		
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	* Achats de matière premières	693.384.214,52	29.362.775,08
	* Variation des stocks de matières premières	-678.251.500,00	
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	1.655.200,47	595.474,74
	* Achats de travaux, études et prestation de services	320.574.200,26	305.800.780,07
	<b>Total</b>	<b>337.362.115,25</b>	<b>335.759.029,89</b>
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	* Locations et charges locatives	2.737.371,45	2.356.644,40
	* Redevances de crédit-bail		
	* Entretien et réparations	7.578.938,91	5.842.360,20
	* Primes d'assurances	79.155,16	214.953,50
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	5.159,86	2.872,01
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	20.617.563,30	22.771.000,76
	* Redevances pour brevets, marque, droits ...		
	* Déplacements, missions et réceptions		0,00
	* Reste du poste des autres charges externes	43.474.394,03	38.866.645,94
	<b>Total</b>	<b>74.492.582,71</b>	<b>70.054.476,81</b>
617	<u>Charges de personnel</u>		
	* Rémunération du personnel	83.441.645,36	66.703.394,29
	* Charges sociales	15.797.459,90	15.831.620,91
	* Reste du poste des charges de personnel		
	<b>Total</b>	<b>99.239.105,26</b>	<b>82.535.015,20</b>
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	* Jetons de présence	0,00	0,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
638	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
	<u>Autres charges financières</u>		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	0,00	0,00
	* Reste du poste des autres charges financières	0,41	173.097,08
	<b>Total</b>	<b>0,41</b>	<b>173.097,08</b>
658	<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
	<u>Autres charges non courantes</u>		
	* Pénalités sur marchés et débits	0,00	0,00
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	0,00	0,00
	* Pénalités et amendes fiscales	2.640.580,84	0,00
	* Créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00
	* Reste du poste des autres charges non courantes	4.658.793,03	12.424.032,11
	<b>Total</b>	<b>7.299.373,87</b>	<b>12.424.032,11</b>
711	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
	<u>Ventes de marchandises</u>		
	* Ventes de marchandises au Maroc		
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>Total</b>		
712	<u>Ventes des biens et services produits</u>		
	* Ventes de biens au Maroc	1.135.698.392,71	1.094.086.449,46
	* Ventes de biens à l'étranger		0,00
	* Ventes des services au Maroc	162.130.356,28	50.926.418,08
	* Ventes des services à l'étranger		
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	* Reste du poste des ventes et services produits		

POSTE	Eléments	Exercice	Exercice précédent
	<b>Total</b>	<b>1.297.828.748,99</b>	<b>1.145.012.867,54</b>
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	* Variation des stocks des biens produits	<b>-422.019.624,31</b>	<b>-302.510.207,77</b>
	* Variation des stocks des services produits		
	* Variation des stocks des produits en cours	<b>-47.260.167,56</b>	
	<b>Total</b>	<b>-469.279.791,87</b>	<b>-302.510.207,77</b>
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	* Jeton de présence reçus		
	* Reste du poste (produits divers)		
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
719	<u>Reprises d'exploitation, transferts de charges</u>		
	* Reprises	<b>346.877.727,12</b>	<b>330.637.009,57</b>
	* Transferts de charges		
	<b>Total</b>	<b>346.877.727,12</b>	<b>330.637.009,57</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
738	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
	* Intérêt et produits assimilés	<b>1.224.432,45</b>	<b>1.235.679,79</b>
	* Revenus des créances rattachées à des participations	<b>70.594.933,14</b>	<b>57.487.057,61</b>
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	<b>25.654.705,03</b>	<b>5.469.586,23</b>
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers	<b>22.738.479,12</b>	<b>142.800,14</b>
	<b>Total</b>	<b>120.212.549,74</b>	<b>64.335.123,77</b>

**PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL**  
**SOCIETE HOLDING AL OMRANE**  
**DU 01/01/2025 AU 31/12/2025**

Intitule	Montant	Montant
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
* Bénéfice net	<b>346.905.120,81</b>	
<b>* Perte nette</b>		
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>270.243.308,61</b>	
1. Courantes	<b>113.061.266,71</b>	
* Charges sur ex antérieur	5.659.818,01	
* Location Non déductibles	129.831,20	
* Ecart de conversion passif 2025	24.795.600,98	
* Provision MOD	2.677,69	
* Provision analyse 349	0,00	
* Œuvres sociales Non déductibles	0,00	
* Provisions pour créances douteuses 2025	82.473.338,83	
2. Non courantes	<b>22.398.443,83</b>	
- CM 2025	4.727.110,00	
* Charges sur ex antérieur	2.943.747,10	
* Provision pour impôt	18.834.498,25	
* Pénalités Délais de paiements	2.640.580,84	
* Provision désistement clients sans contrats	<b>3.083.883,64</b>	
* Stocks Non identifié	<b>31.464.549,22</b>	
* Stocks Abandonnés	<b>93.487.672,85</b>	
<b>III. DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>522.764.890,49</b>
<b>1. Courantes</b>		<b>522.764.890,49</b>
* Pour créances douteuses 2024		62.037.526,33
* Reprise prov MOD		1.643.806,50
* Prov. Equipements publics		
* Ecart de conversion passif 2024		19.083.557,66
* Dividendes		440.000.000,00
<b>2. Non courantes</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>617.148.429,42</b>	<b>522.764.890,49</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		<b>94.383.538,9</b>
<b>Déficit brut fiscal si T2 &gt; T1 (B)</b>		<b>0,00</b>
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		<b>-537.648.134,27</b>
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3	-85.562.408,67	
* Exercice n - 2	-384.377.562,14	
* Exercice n - 1	-67.708.163,46	
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>		
Bénéfice net fiscal (A - C)		<b>0,00</b>
ou déficit net fiscal (B)		<b>-443.264.595,34</b>
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
* Exercice n - 4		
* Exercice n - 3		
* Exercice n - 2		
* Exercice n - 1		

## DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOT

Exercice Clos le 31.12.2025

Détermination du résultat		Montant
Résultat courant d'après C.P.C	(+,-)	327.199.547,41
Réintégrations fiscales sur opération courantes	(+)	113.061.266,71
Déductions fiscales sur opération courantes	(-)	522.764.890,49
Résultat courant théoriquement imposable	(=)	-82.504.076,37
Impôt théorique sur Résultat courant	(-)	<b>-18.769.677,37</b>
Résultat courant après impôt	(=)	<b>-63.734.399,00</b>

## DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Exercice Clos le 31.12.2025

Nature	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Décélération TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1 + 2 - 3 = 4)
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>173.236,10</b>	<b>87.450.836,55</b>	<b>87.447.786,62</b>	<b>176.286,03</b>
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	<b>225.007.006,35</b>	<b>71.201.497,79</b>	<b>56.366.692,27</b>	<b>239.841.811,87</b>
* sur charges	221.586.124,75	71.203.787,42	56.366.692,27	<b>236.423.219,90</b>
* sur immobilisations	3.420.881,60	-2.289,63		<b>3.418.591,97</b>
<b>C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)</b>	<b>234.019.835,14</b>	<b>0,00</b>	<b>27.116.215,90</b>	<b>206.903.619,24</b>

## MOD - ETAT (Passif éventuel)

Exercice clos le 31/12/2025

Le Holding Al Omrane (HAO) mène des opérations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) pour le compte de l'État, qui sont financées par des contributions publiques. Ces opérations suivent un traitement comptable spécifique, où les débloquages de fonds de l'État sont enregistrés au passif et les engagements au niveau de l'actif.

Certaines de ces opérations MOD, bien qu'achevées, restent dans les comptes du Holding en attente de la validation des bilans de clôture par les mandants. Dans le but d'assainir cette situation, le Holding Al Omrane a mis en place un plan d'actions pour accélérer le dépôt des Bilans de Clôture en coordination avec les autorités compétentes, notamment le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de la Politique de la Ville et le Ministère de l'Économie et des Finances.

**ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**  
**SOCIETE HOLDING AL OMRANE**  
**Exercice clos le 31/12/2025**

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
Etat marocain représenté par l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE).	Angle rue Arroz et rue Arram, Secteur T1, Hay Riad, Rabat,	21.040.468	21.040.469	100,00			2.104.046.900,00
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement.	PALAIS ROYAL TOUARGA-RABAT	1	1	100,00			100,00
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.	RUE AL JOUAZE ET AL JOUMAZ HAY RIAD SECTEUR 16 RABAT AT	1	1	100,00			100,00
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur.	QUARTIER ADMINISTRATIF-RABAT	1	1	100,00			100,00
Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Ministre de l'Economie et des Finances.	BOULEVARD MOHAMED V QUARTIER ADMINISTRATIF RABAT	1	1	100,00			100,00
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable.	RUE MAROUANE SAADI-LOT AGDAL RABAT	1	1	100,00			100,00
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Equipement et de L'Eau.	AVENUE MAA EL AINANE-BP 759-RABAT	1	1	100,00			100,00
Madame Naima BENYAHYA, Ministre de la Solidarité, du Développement social et de la Famille	47,BOULEVARD IBN SINA AGDAL-RABAT	1	1	100,00			100,00
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur. Général Monsieur Khalid SAFIR.	PLACE MOULAY HASSAN-EX PIETRIE IMM DALIL RABAT	1	1	100,00			100,00
Fonds Hassan II pour le développement économique et social représenté par sa Présidente du Directoire Madame Dounia TAARJI. (*)	15, RUE KADI HAMADI SENHAJI, SOUISSI, 10180-RABAT	1	0	100,00			100,00
<b>TOTAL</b>		<b>21.040.477</b>	<b>21.040.477</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.104.047.700,00</b>

**ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**  
**SOCIETE HOLDING AL OMRANE**  
**Exercice clos le 31/12/2025**

Éléments	Montant	Éléments	Montant
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
(Décision du 24/03/2025)		* Réserve légale	0
* Report à nouveau	-717.603.850,35	* Autres réserves	0
* Résultats nets en instance d'affectation	0	* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice	223.250.159,23	* Dividendes	0
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	-494.353.691,12
<b>TOTAL A</b>	<b>-494.353.691,12</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>-494.353.691,12</b>
<b>TOTAL A = TOTAL B</b>			

**RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES**  
**DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**  
**Exercice clos le 31/12/2025**

Nature des indications	2023	2024	2025
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non-valeurs	1.553.357.143,54	1.780.207.302,77	2.130.712.423,58
<b>OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
1.Chiffres d'affaires hors taxes	966.530.890,99	1.145.012.867,54	1.297.828.748,99
2.Résultat avant impôt	-773.713.820,05	227.135.432,23	351.632.230,81
3.Impôt sur les résultats	6.093.016,50	3.885.273,00	4.727.110,00
4.Bénéfices distribués	145.137.235,29	0,00	0,00
5.Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	62.202.986,20	-717.603.850,35	-494.353.691,12
<b>RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par action et SARL)</b>			
.Résultat net par action ou part social	-37,06	10,61	16,49
.Bénéfices distribués par action ou part social	6,90	0,00	0,00
<b>PERSONNEL</b>			
.Montant des salaires bruts de l'exercice	79.845.309,68	66.703.394,29	83.441.645,36
.Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	117,00	123,00	114

**TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE**  
**Exercice clos le 31/12/2025**

Nature	Entrée Contre -valeur En DH	Sorties Contre -valeur En DH
.Financement permanent		
.Immobilisations brutes		
.Retournée sur Immobilisations		
.Remboursement des dettes de financement	0,00	151.006.910,54
.Produits		
.Charges		3.154.852,20
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>154.161.762,74</b>
<b>BALANCE DEVICES</b>		<b>-154.161.762,74</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Exercice clos le 31/12/2025

. Date de clôture (1)	31/12/2025
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	06/03/2026

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses

II EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A  
A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ER COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATE	INDICATION DES EVENEMENTS
	Favorables NEANT

**DETAIL DES STOCKS PAR PROGRAMME / CORPS D'ETAT**  
Exercice Comptable du 01/01/2025 au 31/12/2025

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
902351.01	715.959.756,05	-	715.959.756,05	936.310.688,74	-	936.310.688,74
910790.01	456.339.826,29	-	456.339.826,29	434.988.290,25	-	434.988.290,25
900300.02	265.439,81	-	265.439,81	244.632.947,74	-	244.632.947,74
902342.02	211.606.089,42	-	211.606.089,42	199.010.748,43	-	199.010.748,43
900479.04	130.953.729,92	35.508.516,45	95.445.213,47	133.752.428,27	36.267.392,33	97.485.035,94
901002.01	116.719.445,44	-	116.719.445,44	116.696.645,44	29.076.843,77	87.619.801,67
900479.02	106.865.464,06	-	106.865.464,06	110.903.757,29	-	110.903.757,29
900348.01	108.809.938,61	-	108.809.938,61	108.811.287,16	-	108.811.287,16
902445.42	90.859.891,71	-	90.859.891,71	96.991.342,24	-	96.991.342,24
901380.09	86.662.557,37	-	86.662.557,37	92.916.514,90	-	92.916.514,90
900002.10	79.775.644,47	-	79.775.644,47	92.840.764,02	-	92.840.764,02
901592.02	83.332.448,90	-	83.332.448,90	90.158.565,08	-	90.158.565,08
902446.33	85.007.782,18	-	85.007.782,18	85.211.171,22	-	85.211.171,22
900367.01	82.835.303,65	-	82.835.303,65	82.835.303,65	-	82.835.303,65
901019.08	81.064.568,83	-	81.064.568,83	81.103.614,07	21.831.472,07	59.272.142,00
902343.01	263.290.635,18	68.330.735,18	194.959.900,00	73.428.762,58	19.046.119,03	54.382.643,55
902455.01	72.645.712,77	-	72.645.712,77	72.972.939,23	-	72.972.939,23
900479.03	72.536.926,01	1.798.364,09	70.738.561,92	72.034.087,77	1.785.897,53	70.248.190,24
901380.10	51.372.057,23	-	51.372.057,23	67.978.310,97	-	67.978.310,97
901380.08	63.795.332,46	-	63.795.332,46	65.728.525,23	-	65.728.525,23
911001.02	82.027.785,37	-	82.027.785,37	63.636.639,26	-	63.636.639,26
900781.01	59.814.140,36	-	59.814.140,36	60.131.139,06	-	60.131.139,06
901275.01	48.183.932,34	21.772.768,56	26.411.163,78	56.735.033,13	21.982.257,61	34.752.775,52
900300.01	55.169.606,87	4.622.454,87	50.547.152,00	55.169.606,87	5.169.606,87	50.000.000,00
900063.01	55.008.647,91	11.460.394,71	43.548.253,20	54.003.808,35	11.251.048,39	42.752.759,96
902377.02	53.084.871,49	-	53.084.871,49	53.479.630,66	-	53.479.630,66
902459.01	52.168.609,07	-	52.168.609,07	52.968.146,57	-	52.968.146,57
900496.04	49.226.861,54	-	49.226.861,54	49.453.423,38	17.870.210,98	31.583.212,40
902341.03	62.819.540,86	-	62.819.540,86	47.682.056,44	-	47.682.056,44
900267.02	43.985.622,13	43.985.622,13	-	43.985.622,13	43.985.622,13	-
900765.02	41.605.604,56	-	41.605.604,56	43.877.285,88	-	43.877.285,88
900900.01	40.918.706,03	-	40.918.706,03	40.918.706,02	15.790.663,02	25.128.043,00
902490.01	39.019.368,15	-	39.019.368,15	39.019.368,15	-	39.019.368,15
902486.02	50.093.727,84	-	50.093.727,84	37.308.630,78	-	37.308.630,78
901275.02	34.366.241,54	488.145,06	34.854.386,60	35.481.375,66	34.993.230,60	488.145,06
902337.07	31.801.672,94	-	31.801.672,94	35.171.239,38	-	35.171.239,38
902080.07	34.556.657,16	19.315.402,95	15.241.254,21	34.556.657,16	19.315.402,95	15.241.254,21
900172.01	33.932.325,42	33.932.325,42	-	33.932.325,42	33.932.325,42	-
900975.01	33.856.825,97	33.856.825,97	-	33.856.825,97	33.856.825,97	-
<b>Autres Projets encours lotissements</b>	<b>1.211.496.390,31</b>	<b>220.867.264,11</b>	<b>990.629.126,20</b>	<b>1.592.074.723,91</b>	<b>313.266.116,01</b>	<b>1.278.808.607,90</b>
<b>Sous total lotissements encours</b>	<b>5.073.835.688,22</b>	<b>494.962.529,38</b>	<b>4.578.873.158,84</b>	<b>5.722.748.938,46</b>	<b>659.421.034,68</b>	<b>5.063.327.903,78</b>
901906.01	126.275.046,38	43.076.732,63	83.198.313,75	127.628.614,50	43.533.323,01	84.095.291,49
902362.01	100.155.272,55	-	100.155.272,55	100.155.294,15	-	100.155.294,15

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
901906.02	77.428.181,91	42.043.007,47	35.385.174,44	87.424.732,19	47.471.070,32	39.953.661,87
901502.04	58.422.812,67	-	58.422.812,67	70.747.554,73	-	70.747.554,73
900744.01	68.648.394,99	16.775.914,64	51.872.480,35	68.648.394,99	16.775.914,64	51.872.480,35
900765.11	55.690.196,65	35.080.584,21	20.609.612,44	65.628.159,89	41.340.744,48	24.287.415,41
900220.01	45.869.156,08	-	45.869.156,08	45.869.156,07	-	45.869.156,07
902378.01	37.743.685,15	37.743.685,15	-	37.660.412,83	37.655.412,83	5.000,00
902345.04	29.608.079,48	1.155.171,67	28.452.907,81	37.553.376,02	1.466.350,91	36.087.025,11
900366.02	18.935.050,65	1.329.694,35	17.605.356,30	34.548.236,38	2.426.114,17	32.122.122,21
902093.02	32.421.317,01	-	32.421.317,01	34.268.696,03	15.759.235,72	18.509.460,31
902463.01	32.243.796,64	-	32.243.796,64	33.947.941,01	634.141,01	33.313.800,00
902440.01	23.983.261,04	-	23.983.261,04	31.253.720,24	-	31.253.720,24
900366.01	33.888.094,15	6.861.437,88	27.026.656,27	27.779.496,17	5.624.609,23	22.154.886,94
902093.01	25.654.196,58	6.863.325,19	18.790.871,39	25.654.196,58	6.863.325,19	18.790.871,39
<b>Autres Projets en cours constructions</b>	<b>509.426.945,35</b>	<b>73.538.219,79</b>	<b>435.888.725,56</b>	<b>466.960.129,84</b>	<b>193.988.441,25</b>	<b>272.971.688,59</b>
<b>Sous total constructions en cours</b>	<b>1.276.393.487,28</b>	<b>264.467.772,98</b>	<b>1.011.925.714,30</b>	<b>1.295.728.111,62</b>	<b>413.538.682,76</b>	<b>882.189.428,86</b>
<b>TOTAL DES STOCKS EN COURS</b>	<b>6.350.229.175,50</b>	<b>759.430.302,36</b>	<b>5.590.798.873,14</b>	<b>7.018.477.050,08</b>	<b>1.072.959.717,44</b>	<b>5.945.517.332,64</b>

**DETAIL DES STOCKS PAR PROGRAMME/ CORPS D'ETAT**  
Exercice Comptable du 01/01/2025 au 31/12/2025

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
901502.02	279.955.528,10	102.070.079,31	177.885.448,79	220.178.347,29	92.321.266,10	127.857.081,19
902375.01	158.745.342,72	18.825.975,19	139.919.367,53	167.840.223,92	18.825.967,19	149.014.256,73
900583.11	126.747.234,38	5.996.634,06	120.750.600,32	125.403.851,62	5.996.634,06	119.407.217,56
901299.01	103.678.502,72	4.445.121,55	99.233.381,17	103.678.502,72	4.445.121,55	99.233.381,17
900855.01	108.926.627,23	48.705.554,38	60.221.072,85	102.728.681,37	47.488.830,97	55.239.850,40
900479.01	105.092.907,25	26.915.422,13	78.177.485,12	91.903.348,67	19.741.402,43	72.161.946,24
900002.09	100.208.995,98	19.738.378,30	80.470.617,68	83.980.626,78	15.959.469,69	68.021.157,09
900427.02	71.507.646,00	29.354.053,30	42.153.592,70	70.429.115,57	29.354.053,30	41.075.062,27
901908.02	69.084.510,31	33.989.665,36	35.094.844,95	61.479.532,18	33.117.101,56	28.362.430,62
901593.03	55.379.047,38	34.104.932,13	21.274.115,25	54.046.053,17	34.045.706,83	20.000.346,34
901931.01	70.033.686,22	26.968.341,96	43.065.344,26	53.203.064,31	23.732.079,64	29.470.984,67
900176.01	51.583.740,95	21.757.775,22	29.825.965,73	51.583.740,95	21.757.775,22	29.825.965,73
902454.01	7.782.874,90	-	7.782.874,90	50.287.618,70	-	50.287.618,70
902444.52	45.415.871,97	2.897.140,98	42.518.730,99	42.303.322,40	2.897.140,98	39.406.181,42
900765.06	44.278.123,61	22.225.433,49	22.052.690,12	40.994.965,24	22.106.932,80	18.888.032,44
900176.02	40.473.928,26	25.495.940,57	14.977.987,69	39.719.720,99	25.412.799,46	14.306.921,53
902453.02	19.416.414,48	-	19.416.414,48	37.807.560,60	-	37.807.560,60
902442.54	47.815.838,47	530.805,72	47.285.032,75	37.804.480,88	530.805,72	37.273.675,16
900105.01	38.708.882,07	19.881.866,56	18.827.015,51	36.759.348,93	19.868.303,99	16.891.044,94
901593.04	37.195.324,23	19.237.902,27	17.957.421,96	36.257.167,98	19.044.183,76	17.212.984,22
900583.12	34.788.207,66	22.304.314,95	12.483.892,71	34.702.240,09	22.305.298,18	12.396.941,91
900112.01	32.074.551,29	-	32.074.551,29	32.074.551,29	32.074.551,29	-
900393.03	39.991.890,68	2.964.169,30	37.027.721,38	31.676.603,89	2.964.165,30	28.712.438,59
900496.01	76.695.491,68	0,00	76.695.491,68	31.390.185,80	93.874,24	31.296.311,56
900583.10	33.380.135,73	-	33.380.135,73	29.511.349,74	-	29.511.349,74
900393.05	32.207.886,00	3.300.916,31	28.906.969,69	27.735.105,68	3.300.911,31	24.434.194,37
900583.08	27.255.235,47	11.943.522,01	15.311.713,46	27.255.235,47	11.943.522,01	15.311.713,46
902451.04	30.883.709,78	-	30.883.709,78	26.627.143,60	1.192.698,27	25.434.445,33
901450.02	23.721.959,12	2.701.659,12	21.020.300,00	23.721.959,12	2.701.659,12	21.020.300,00
902443.53	32.033.944,24	-	32.033.944,24	23.537.203,01	-	23.537.203,01
900393.02	25.983.907,82	18.071.429,67	7.912.478,15	22.252.438,46	17.499.646,02	4.752.792,44
901593.06	22.054.783,51	7.544.938,60	14.509.844,91	22.054.783,51	7.544.938,60	14.509.844,91
<b>Autres Projets achevés lotissements</b>	<b>1.252.878.982,86</b>	<b>463.384.111,72</b>	<b>789.494.871,14</b>	<b>1.063.265.763,58</b>	<b>386.870.536,17</b>	<b>676.395.227,41</b>
<b>Sous total lotissements achevés</b>	<b>3.245.981.713,07</b>	<b>995.356.084,16</b>	<b>2.250.625.628,91</b>	<b>2.904.193.837,51</b>	<b>925.137.375,76</b>	<b>1.979.056.461,75</b>
902360.03	63.070.348,23	2.128.775,87	60.941.572,36	35.271.961,25	791.336,99	34.480.624,26
902376.01	29.898.702,06	855.109,22	29.043.592,84	21.758.215,12	439.245,69	21.318.969,43
902379.01	28.630.400,00	-	28.630.400,00	14.479.175,57	575.686,53	13.903.489,04
902383.01	12.992.981,39	3.805.705,35	9.187.276,04	10.197.102,90	2.574.190,75	7.622.912,15
900328.05	10.496.460,24	1.235.326,31	9.261.133,93	9.105.307,04	1.054.836,77	8.050.470,27
900892.01	9.215.984,51	7.879.544,51	1.336.440,00	9.075.062,92	7.762.142,92	1.312.920,00
902366.01	9.985.762,44	1.118.526,86	8.867.235,58	8.755.889,02	1.118.522,70	7.637.366,32
902368.03	18.270.990,04	6.836.488,56	11.434.501,48	8.583.397,11	1.052.474,83	7.530.922,28
900597.02	8.374.003,28	1.881.721,70	6.492.281,58	8.374.003,28	1.881.721,71	6.492.281,57

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
900504.02	7.108.703,59	6.328.703,59	780.000,00	7.108.703,59	6.328.703,59	780.000,00
901291.02	8.438.968,17	733.181,49	7.705.786,68	5.968.786,23	733.181,49	5.235.604,74
902370.01	19.319.138,88	9.862.835,26	9.456.303,62	5.759.059,76	2.060.302,93	3.698.756,83
902369.02	16.493.332,50	8.303.664,04	8.189.668,46	5.691.361,21	1.905.778,71	3.785.582,50
Autres Projets achevés constructions	17.708.938,54	5.097.849,22	12.611.089,32	29.644.940,12	3.657.544,84	25.987.395,28
Sous total constructions achevées	260.004.713,87	56.067.431,98	203.937.281,89	179.772.965,12	31.935.670,45	147.837.294,67
<b>TOTAL DES STOCKS FINIS</b>	<b>3.505.986.426,94</b>	<b>1.051.423.516,14</b>	<b>2.454.562.910,80</b>	<b>3.083.966.802,63</b>	<b>957.073.046,21</b>	<b>2.126.893.756,42</b>
<b>TOTAL DES STOCKS</b>	<b>9.856.215.602,44</b>	<b>1.810.853.818,50</b>	<b>8.045.361.783,94</b>	<b>10.102.443.852,71</b>	<b>2.030.032.763,85</b>	<b>8.072.411.089,06</b>

## MÉTHODES D'AFFECTATION DES CHARGES FINANCIÈRES PAR PROJET

Exercice Comptable du 01/01/2025 au 31/12/2025

Projet	Emprunt 1	Emprunt 1	Emprunt 2	Emprunt 3	Emprunt 4	Emprunt 5	Emprunt 6	Emprunt 7
Référence emprunt								
Montant Emprunt								
Financière Charges incorporée	<b>37.256.542,13</b>	<b>37.256.542,13</b>						
<b>1. Réserves foncières</b>								
<b>2. Lotissements</b>								
902351.01	16.170.279,71	16.170.279,71						
901592.02	2.185.061,13	2.185.061,13						
901380.08	1.634.467,54	1.634.467,54						
902341.03	1.300.447,77	1.300.447,77						
902337.07	1.180.979,71	1.180.979,71						
901275.02	1.151.174,73	1.151.174,73						
901025.02	923.534,31	923.534,31						
900496.05	905.027,93	905.027,93						
902338.06	683.006,65	683.006,65						
900765.02	520.481,15	520.481,15						
901185.05	502.743,41	502.743,41						
902340.04	386.171,20	386.171,20						
900764.01	357.682,66	357.682,66						
900691.02	297.699,22	297.699,22						
900137.03	284.009,21	284.009,21						
900328.06	200.227,46	200.227,46						
902339.05	168.045,51	168.045,51						
902320.02	159.845,07	159.845,07						
902348.01	142.743,55	142.743,55						
902301.01	96.207,67	96.207,67						
902336.08	92.928,28	92.928,28						
902334.10	91.921,83	91.921,83						
900595.08	85.469,07	85.469,07						
902464.01	78.575,71	78.575,71						
900781.01	63.618,70	63.618,70						
902335.09	53.859,67	53.859,67						
900737.01	27.794,96	27.794,96						
901700.01	26.744,73	26.744,73						
901905.01	23.499,10	23.499,10						
901801.01	23.303,97	23.303,97						
900393.01	22.274,11	22.274,11						
900891.03	18.468,59	18.468,59						
902446.33	17.989,04	17.989,04						
902333.11	17.508,62	17.508,62						
900300.02	10.501,93	10.501,93						
902356.01	6.747,06	6.747,06						

Projet	Emprunt 1	Emprunt 1	Emprunt 2	Emprunt 3	Emprunt 4	Emprunt 5	Emprunt 6	Emprunt 7
902377.02	6.615,17	6.615,17						
901610.01	5.221,43	5.221,43						
900992.01	4.256,51	4.256,51						
901297.01	3.293,51	3.293,51						
900562.01	2.548,66	2.548,66						
900596.02	1.235,02	1.235,02						
900102.01	1.202,67	1.202,67						
902325.01	1.013,58	1.013,58						
902445.42	958,56	958,56						
900475.02	908,66	908,66						
902352.01	877,84	877,84						
901338.01	615,15	615,15						
900140.01	386,83	386,83						
902327.02	364,60	364,60						
902041.01	322,13	322,13						
900569.01	311,03	311,03						
900001.03	116,41	116,41						
901163.01	68,11	68,11						
902436.01	45,14	45,14						
900776.01	21,49	21,49						
902045.01	20,43	20,43						
900447.01	10,73	10,73						
902497.01	-138,66	-138,66						
902498.01	-175,82	-175,82						
<b>Sous total lotissements</b>	<b>29.941.140,14</b>	<b>29.941.140,14</b>						
<b>3.Constructions</b>								
901502.04	1.948.272,23	1.948.272,23						
902357.01	1.612.120,61	1.612.120,61						
902463.01	1.451.749,79	1.451.749,79						
902440.01	838.544,61	838.544,61						
902321.01	427.873,46	427.873,46						
900765.10	280.721,83	280.721,83						
902379.01	260.973,64	260.973,64						
900904.04	149.163,35	149.163,35						
902093.02	76.376,86	76.376,86						
901933.01	56.019,81	56.019,81						
902012.01	51.228,56	51.228,56						
902461.03	36.558,94	36.558,94						
902460.04	33.232,15	33.232,15						
902462.02	30.992,09	30.992,09						
901053.01	14.630,71	14.630,71						
900560.01	8.829,45	8.829,45						
901933.03	7.760,18	7.760,18						
902322.01	7.310,73	7.310,73						
902501.01	5.283,23	5.283,23						

Projet	Emprunt 1	Emprunt 1	Emprunt 2	Emprunt 3	Emprunt 4	Emprunt 5	Emprunt 6	Emprunt 7
901933.02	4.763,39	4.763,39						
901933.04	4.703,20	4.703,20						
901205.01	2.946,62	2.946,62						
902380.02	2.029,20	2.029,20						
902355.01	1.091,66	1.091,66						
900512.01	1.072,87	1.072,87						
902352.00	742,39	742,39						
902093.05	526,22	526,22						
902444.02	-115,29	- 115,29						
<b>Sous total constructions</b>	<b>7.315.402,49</b>	<b>7.315.402,49</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>37.256.542,63</b>	<b>37.256.542,63</b>						
<b>Méthode d'affectation:</b>								
<b>1- Coût du projet global</b>								
<b>2- Coût des travaux réalisés</b>								
<b>3- Autres: A préciser</b>	Les charges financières relatives aux emprunts bancaires sont incorporées dans le coût des projets immobiliers et réparties entre les projets au prorata des positions débitrices constatées et du nombre de jours débiteurs enregistrés pour chaque projet au cours de l'exercice.							

## x. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



*Holding Al Omrane SA*

*Rapport général des commissaires aux comptes*

*Exercice clos le 31 décembre 2025*



### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

**Aux actionnaires de la société :**  
**HOLDING AL OMRANE S.A**  
5, Rue Boundouq, Mail Central,  
Hay Riad, Rabat

#### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

##### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société « Holding Al Omrane SA » (la « Société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.137.912.423,58 MAD dont un bénéfice net de 346.905.120,81MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société « Holding Al Omrane SA » au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **Observations**

Nous attirons votre attention sur :

- i. L'état B15 qui informe sur les opérations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD). En effet, l'actif et le passif du bilan établis au 31 décembre 2025, comprennent respectivement des soldes débiteurs nets et créditeurs de Milliard 1,244 MAD et Milliard 1,680 MAD relatifs essentiellement à des opérations gérées en Maîtrise d'Ouvrage Déléguées (MOD) pour le compte de ministères et organismes de l'Etat.  
Ces soldes correspondent, entre autres, à des opérations anciennement achevées dont les bilans de clôture ne sont pas encore établis ou validés avec les maîtres d'ouvrage correspondants.  
La Société a lancé, courant les exercices 2024 et 2025, des actions en vue de régulariser cette situation historique.
- ii. L'état A2 qui présente l'application de la dérogation prévue par le nouveau Plan Comptable du Secteur Immobilier (PCSI) en matière de fait générateur de comptabilisation du chiffre d'affaires, afin de permettre l'atteinte de l'image fidèle telle que définie par ledit plan ainsi que par le Code Général de Normalisation Comptable (CGNC).  
En particulier, pour les unités promotionnelles, le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base d'un procès-verbal de livraison, et non sur la base d'un acte de vente définitif et authentique signé devant un professionnel habilité, et ce dès lors que certaines conditions sont réunies, notamment l'existence d'un titre foncier éclaté et individualisé relatif à l'unité objet de la vente, l'encaissement par Al Omrane de l'intégralité du prix de vente, ainsi que la signature du procès-verbal de livraison par Al Omrane et

**Holding Al Omrane SA**

*Rapport général des commissaires aux comptes*

*Exercice clos le 31 décembre 2025*

le client. Par la signature de ce procès-verbal, le client reconnaît la prise de possession irrévocable de l'unité livrée et l'accepte dans l'état dans lequel elle lui a été remise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

— **Evaluation des stocks de biens immobiliers**

Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 8.072 millions MAD. Comme indiqué dans l'état A1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition pour les terrains et au coût de production pour les programmes en cours et achevés. Des provisions sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles, lesquelles sont évaluées à partir de la valeur actuelle des stocks, estimée par la Direction à la clôture, qui correspond au prix de vente probable diminué des frais de commercialisation. Nous avons considéré l'évaluation des stocks immobiliers comme un point clé d'audit en raison de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et de la part de jugement de la Direction que requiert l'estimation de la valeur actuelle des biens immobiliers.

Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les stocks de biens immobiliers susceptibles de faire l'objet de dépréciation ;
- Examiné les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ;
- Examiné, par sondage, pour les projets dont la réalisation ou la commercialisation accuse un retard significatif, l'existence de perspectives profitables, à partir d'entretiens avec la direction et d'analyse des valeurs actuelles.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent

*Holding Al Omrane SA*

*Rapport général des commissaires aux comptes*

*Exercice clos le 31 décembre 2025*

résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

**Rabat, le 17 mars 2026**

#### **Les Commissaires aux Comptes**


**BDO SA**



**Aziz EL KHATTABI**

**Associé**

**Horwath Maroc Audit**



**HORWATH MAROC AUDIT**  
90, Avenue Mendi Ben Barka  
Hay Riad -rabat  
Tél : 05 37.77.46.70 / 71  
Fax : 05 37.77.46.76

**EL Bouazzaoui HANATI**

**Associé**



**Holding Al Omrane SA**

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025



**Aux Actionnaires de la société  
HOLDING AL OMRANE SA**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

Pour les conventions suivantes citées ci-après, les personnes concernées respectivement au sens desdits articles sont :

- Pour les conventions entre Holding Al Omrane SA (HAO) et l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat telle que détaillées aux paragraphes 1.2.1 et 2.1 ci-dessous :
  - L'Etat marocain représenté par l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat en sa qualité d'actionnaire dans le capital du HAO ;
  - M. Abdellatif Zaghoun en sa qualité de directeur général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et Administrateur membre du conseil de surveillance du HAO
- Pour la convention cadre de financement et son avenant relatifs à l'assistance technique et architecturale pour accompagner l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz tels que détaillés aux paragraphes 2.2 et 2.3 ci-dessous :
  - L'Etat marocain représenté par : le « Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville » et le « Ministère de l'Economie et des Finances ».
- Pour le reste des conventions :
  - M Housni EL GHAZAOUI en sa qualité de Président du Directoire du Holding Al Omrane (HAO) et des Conseils d'Administration des sociétés filiales (Al Omrane Souss Massa, Al Omrane Tanger-Tétouan, Al Omrane Casablanca-Settat, Al Omrane Al Janoub) et Administrateur des autres sociétés filiales.
  - M Yassir NADEIF membre du Directoire du HAO, Président des Conseils d'Administration des sociétés filiales (Al Omrane Draa Tafilalet, Al Omrane Beni Mellal-Khenifra, Al Omrane Région de l'Oriental, Al Omrane Fès-Meknes) et Administrateur des autres sociétés filiales.
  - Mme Amina BOUKTAB membre du Directoire du HAO et Président des Conseils d'Administration des sociétés filiales (Al Omrane Rabat-Salé-Kenitra, Al Omrane Marrakech-Safi), et Administrateur des autres sociétés filiales.

## 1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

### 1.1. Conventions préalablement autorisées par le conseil de surveillance :

#### 1.1.1. Convention de financement intra-groupe

- Nature et objet de la convention : définir les conditions et modalités régissant le financement intragroupe (i) entre le HAO et les SAO et (ii) entre les différentes SAO.
- Date de signature : le 21 avril 2025.
- Date du conseil de surveillance ayant approuvé la convention : 24 mars 2025
- Modalités essentielles : la situation des prêts de 2025 se présente comme suit :

Société	Montant	Date débloqué	Durée	Principal / Encaissé	Intérêt / Encaissé	Produits comptabilisés	Solde créance
Al Omrane Région de l'Oriental	45.236.999,66	05/02/2025	5 ans		0,00	1.860.371,60	45.236.999,66
Al Omrane Région de l'Oriental	34.429.339,49	11/03/2025	5 ans		0,00	1.269.581,90	34.429.339,49
Al Omrane Région de l'Oriental	26.353.920,01	17/03/2025	5 ans		0,00	952.035,35	26.353.920,01
Al Omrane Région de l'Oriental	21.466.723,56	16/12/2025	3 ans		0,00	40.250,11	21.466.723,56
Al Omrane Région de l'Oriental	33.925.635,40	24/12/2025	4 ans		0,00	29.684,94	33.925.635,40
A Omrane Deraa-Tafilalet	16.000.000,00	17/04/2025	3,5 mois	16.000.000,00	189.000,00	210.000,00	0,00
A Omrane Deraa-Tafilalet	22.000.000,00	03/10/2025	6 mois			244.750,00	22.000.000,00
Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra	100.000.000,00	30/10/2025	3 ans	2.777.777,78	360.000,00	764.583,33	97.222.222,22
Al Omrane Janoub	20.000.000,00	09/01/2025	3 ans			903.961,55	20.000.000,00
Al Omrane Janoub	5.000.000,00	22/04/2025	3 ans	833.333,34	99.229,17	147.682,85	4.166.666,66
Al Omrane Janoub	35.000.000,00	05/05/2025	4 ans		717.062,50	1.050.000,00	35.000.000,00
Al Omrane Janoub	9.800.000,00	29/07/2025	4 ans		84.892,50	189.875,00	9.800.000,00
Al Omrane Casablanca-Settat	48.055.000,00	30/12/2025	5 ans		6.006,88	6.006,88	48.055.000,00

#### 1.1.2. Convention cadre de rémunération des prestations d'assistance du HAO

- Nature et objet de la convention : la présente convention a pour objet la définition des conditions de fourniture et de rémunération des prestations d'assistance du Holding Al Omrane aux sociétés filiales.
- Date du conseil de surveillance ayant approuvé la convention : le 24 mars 2025
- Modalités essentielles :
  - Date d'effet : le 01/01/2025
  - Taux appliqué : 2,5% sur le chiffre d'affaires comptable de l'année écoulée de chaque filiale

— Montants comptabilisés en 2025 en chiffre d'affaires (en Dirhams) :

SAO	Montant
Al Omrane Tanger-Tétouan-AI Hoceima	4.801.477,84
Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra	26.250.621,62
Al Omrane Casablanca-Settat	9.084.067,12
Al Omrane Fès - Meknès	17.509.697,04
Al Omrane Marrakech-Safi	16.037.620,12
Al Omrane Souss Massa	23.309.679,84
Al Omrane Janoub	752.835,40
Al Omrane Région de l'Oriental	6.506.048,82
Al Omrane Béni-Méllal -Khénifra	4.664.608,42
Al Omrane Draa Tafilalet	589.521,65

### 1.1.3. Convention cadre de gestion centralisé de la trésorerie

— Nature et objet de la convention : Définie les conditions de la mise en place d'un système de gestion centralisée des opérations de trésorerie du Groupe

— Date de la convention : le 21/04/2025

— Date du conseil de surveillance ayant approuvé la convention : 24 mars 2025

— Condition de rémunération : 4,5% HT pour les avances consenties par le HAO et 3,5% HT pour les avances consenties par les SAO au HAO

— Montants HT comptabilisés par le HAO et les soldes correspondants au 31 décembre 2025 :

SAO	Charges financières	Produits financiers	Solde débiteur	Solde créditeur
Al Omrane Tanger-Tétouan-AI Hoceima	664.691,76	822 731,32	6 909 391,5	-9 137 277,53
Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra	9 710 900,05	993 443,66	14 954 344,62	- 132 355 917,18
Al Omrane Casablanca-Settat	561 061,47	654 750,12	14 315 226,7	- 23 468 303,83
Al Omrane Fès – Meknès	788 345,6	9 717,4	-	- 49 277 341,94
Al Omrane Marrakech-Safi	2 840 102,02	442 724,67	1 793,97	- 84 091 735,58
Al Omrane Souss Massa	9 738 582,29			- 262 080 817,04
Al Omrane Janoub	254 382,05	695 506,28	16 134 946,14	-
Al Omrane Région de l'Oriental	211 786,94	3 834 107,89	95 272 607,88	-648 009,94
Al Omrane Béni-Méllal -Khénifra	1 809 223,74	-	-	- 56 585 770,41
Al Omrane Draa Tafilalet	34 478,8	334 639,67		- 17 945 895,74

#### 1.1.4. Convention cadre de Prestation d'Assistance Technique de l'ANGSPE

- Nature et objet de la convention : la présente convention a pour objet la refacturation de la quote part de la Prestations d'Assistance Technique de l'ANGSPE aux sociétés filiales.
- Modalités essentielles :
- Date d'effet : le 01/01/2025
- Date du conseil de surveillance ayant approuvé la convention : cette convention découle de la convention générale d'assistance technique assurée par l'ANGSPE telle que détaillée au niveau du paragraphe 2.1 ci-dessous et ayant été approuvée courant 2024.
- Refacturation : pour chaque filiale la quote part correspond à la multiplication de la quote part du chiffre d'affaires comptable de la SAO de l'année précédente par le montant de la rémunération forfaitaire facturée par l'Agence au Holding.
- Montants comptabilisés en 2025 en chiffre d'affaires (en Dirhams) :

SAO	Montant
Al Omrane Tanger-Tétouan-Al Hoceima	1.042.015,08
Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra	5.418.813,09
Al Omrane Casablanca-Settat	2.267.479,90
Al Omrane Fès - Meknès	3.443.891,99
Al Omrane Marrakech-Safi	3.462.482,05
Al Omrane Souss Massa	5.047.398,18
Al Omrane Janoub	227.831,28
Al Omrane Région de l'Oriental	1.356.396,84
Al Omrane Béni-Mellal -Khénifra	1.179.138,28
Al Omrane Draa Tafilalet	125.352,50

#### 1.1.5. Avenant aux conventions signées avec les sociétés Al Omrane Marrakech-Safi, Al Omrane Beni-Mellal, Al Omrane Souss Massa et Al Omrane Drâa Tafilalet relatives aux débloques alloués à l'assistance technique et architecturale pour l'accompagnement de l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme de Al Haouz

- Nature et objet de la convention : il s'agit d'un avenant modificatif des conventions signées avec différentes filiales sur la détermination du cadre de la mission d'accompagnement de l'assistance technique du Holding Al Omrane à l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz telles que détaillées au niveau du paragraphe 2.4 ci-dessous.

Lesdites conventions ont été signées avec les entités suivantes : Al Omrane Marrakech-Safi, Al Omrane Beni-Mellal, Al Omrane Souss Massa et Al Omrane Drâa Tafilalet

- Objet de l'avenant : cet avenant prévoit une rallonge budgétaire d'un montant de 70,8 millions de dirhams financée par le ministère chargé de l'Habitat.
- Date de signature de l'avenant : janvier 2025.
- Date du conseil de surveillance ayant approuvé l'avenant : cet avenant découle des conventions initiales signées avec les filiales précitées telles qu'elles sont détaillées au niveau du paragraphe 2.4 ci-dessous et ayant été approuvée courant 2024.

- Coût Global Prévisionnel du programme : la révision des coûts initiaux avec une rémunération de la commission d'intervention de HAO (2%). Ce programme est totalement financé par le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville (les chiffres sont en millions de dirhams).

SAO	Coût initial	Nouveau Coût	Montant accordé à la SAO courant 2025
MS	187,15	238,99	0
BMK	3,49	4,14	0
DT	19,85	25,11	0
SM	83,27	97,74	0

## 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2025

### 2.1. Convention d'assistance Technique conclue avec le HAO et Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics

- Nature et objet de la convention : cette convention à pour objet la mission d'assistance technique consistant à fournir un certain nombre de prestations à apporter par l'ANGSPE au Groupe Partenaire.
- Date de signature : 19 avril 2024
- Date d'effet : 01<sup>er</sup> janvier 2024
- Modalités essentielles :
  - Montant de la rémunération d'assistance : 0.5% de l'assiette de rémunération, à condition que ce montant ne soit inférieur à cinq cents dirhams HT (500.000,00 MAD) et supérieur à quinze millions de dirhams HT (15.000.000,00 MAD).
  - Décaissements : 18.000.000,00 DH TTC

### 2.2. Convention cadre et de financement relative à l'assistance technique et architecturale pour accompagner l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz.

- Nature et objet de la convention : cette convention à pour objet la détermination du cadre de la mission d'accompagnement et l'assistance technique du Hoding Al Omrane à l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz.
- Date de signature : Décembre 2023  
Cette convention a fait l'objet d'un avenant signé courant 2024 (Cf. paragraphe : 2.3).
- Coût Global Prévisionnel du programme :290 MDHS hors la rémunération de la commission d'intervention de HAO (2%). Ce programme est totalement financé par le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville.

### 2.3. Avenant à la Convention cadre et de financement relative à l'assistance technique et architecturale pour accompagner l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz.

- Nature et objet de la convention : cette convention a pour objet la détermination du cadre de la mission d'accompagnement de l'assistance technique du Hoding Al Omrane à l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz.
- Date de signature : Août 2024
- Objet : modification des articles 3 et 4 de la convention cadre initiale.
- Cout Global Prévisionnel du programme : 368,53 MDHS toute taxe comprise et la rémunération de la commission d'intervention de HAO (2%). Ce programme est totalement financé par le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville.

Date débloccage	Débloccage MATNUHPV en DH
19/03/2024	96.390.000
23/08/2024	84.280.000
23/08/2024	1.330.000
26/12/2024	100.000.000
<b>Total débloccage 2024</b>	<b>282 000 000</b>
<b>Total débloccage 2025 04/11/2025</b>	<b>9 180 000</b>
<b>Total au 31/12/2025</b>	<b>291 180 000</b>

**2.4. Conventions signées avec les sociétés Al Omrane Marrakech-Safi, Al Omrane Beni-Mellal, Al Omrane Souss Massa et Al Omrane Drâa Tafilalt : relatives aux débloques alloués à l'assistance technique et architecturale pour accompagner l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz**

- Nature et objet : ces conventions ont pour objet la détermination du mode des débloques relatifs à la mission d'accompagnement de l'assistance technique architecturale à l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz.

Lesdites conventions ont été signées avec les entités suivantes : Al Omrane Marrakech-Safi, Al Omrane Beni-Mellal, Al Omrane Souss Massa et Al Omrane Drâa Tafilalt

- Date de signature : Avril 2024

Cette convention a fait l'objet d'un avenant signé courant 2025 (Cf. paragraphe : 1.1.5).

SAO	Coût global	Montant accordé aux SAO Exercice 2025
Béni Mellal	3,49 MDHS	1.009.174,84
Drâa Tafilalt	19,85 MDHS	6.961.278,56
<b>Total</b>		<b>7.970.453,40</b>

**2.5. Convention de partenariat pour la réalisation du Pôle urbain Dénommé "les jardins de Tafilalet " à la ville d'Errachidia conclue entre le HAO et la SAO Drâa-Tafilalet**

- Date de signature : 14/04/2023.
- Coût prévisionnel du projet : 679.354.592,00 MAD
- Consistance prévisionnelle du projet : 2782 unités.
- Superficie de l'assiette foncière : 93ha 32a 83ca.
- Prix de cession : 146 992 072,50 MAD
- Décaissements courant de l'exercice 2025 : 30.000.000,00 Dirhams
- Encaissements courant de l'exercice 2025 : Néant.

**2.6. Conventions de conversion de dividendes en prêts**

- Nature et objet des conventions : Conversion des dividendes en prêts.
- Dates de signature : 01<sup>er</sup> octobre 2023
- Modalités essentielles :

- Taux : 4,50% ;
- Montants comptabilisés et encaissements courant 2025 :

Sociétés	Montant du prêt	Durée du prêt	Solde au 31/12/2024	Produits comptabilisés	Intérêts encaissés	Principal encaissé	Solde au 31/12/2025
Région de l'Oriental	17.500.000	11 mois	17 500 000	800 157,96	-	-	17 500 000

## 2.7. Conventions de conversion de dividendes en avance de trésorerie

— Nature et objet des conventions : Conversion des dividendes en avances de trésorerie.

— Dates de signature : 01<sup>er</sup> octobre 2022

— Modalités essentielles :

- Taux : 4,50% ;
- Montants comptabilisés et encaissements courant 2025 :

Sociétés	Date de signature	Montant de l'avance	Durée du prêt	Solde au 31/12/2024	Produits comptabilisés	Intérêts encaissés	Principal encaissé	Solde au 31/12/2025
Oriental	01/10/2022	20 000 000	6 mois	31 030	-	31 030	-	-
Casablanca Settat	01/10/2020	26 000 000	18 mois	-	-	-	13 000 000	-

## 2.8. Convention de consolidation des prêts conclues entre le HAO et la SAO Al Janoub

— Nature et objet de la convention : Consolidation de l'ensemble des prêts accordés par le Holding Al Omrane à la Société Al Omrane Janoub pour un montant de 105 000 000,00 dh

— Date de signature : 30/10/2023

— Montant de prêt : 105 000 000,00dh

— Date de consolidation : 30/10/2023

— Durée du prêt : 6 ans

— Taux : 4.5%HT

— Produits Financiers comptabilisés : 5 210 436,53 DH

— Encaissements : Néant.

— Solde au 31/12/2025 :105 000 000,00 DH.

## 2.9. Convention de consolidation et compensation des prêts entre le Holding Al Omrane et la Société Al Omrane Tanger-Tétouen -Al Hoceima

— Nature et objet de la convention : Consolidation et compensation des prêts accordés par le Holding Al Omrane par l'A.T. D de 7.912 992,60 DH

— Montant du prêt : 438 386 223,79 Dirhams.

— Date de signature et de déblocage : 01<sup>er</sup> juillet 2022

— Durée du prêt : 7 ans

— Taux : 4,5%.

— Montants comptabilisés : Produits financiers : 20 312 898,45 Dirhams.

— Montants versés :

- Principal : 10 782 753,71 Dirhams
- Intérêts : 4 217 246,97 Dirhams

— Solde au 31/12/2025 : 411 319 394,33 Dirhams

**2.10. Convention de consolidation et compensation des sommes dues par la Société AI Omrane Tanger Tétouan AI Hoceima et le Holding AI Omrane, signée le 31 décembre 2019**

- Nature et objet de la convention : La convention a pour objet le règlement par compensation entre les dettes et créances échues arrêtées à concurrence du montant de 95 775 415,70 dirhams entre la SAO Tanger Tétouan AI Hoceima et le Holding AI Omrane.
- Modalités essentielles
  - Créance de la SAO Tanger Tétouan AI Hoceima : 546 562 056,61 Dirhams
  - Créance du HAO sur la SAO Tanger Tétouan AI Hoceima : 95 775 415,7 Dirhams
- Montants comptabilisés : Produits financiers : néant.
- Montants encaissés :
  - Principal : néant
  - Intérêts : néant
  - Solde au 30/06/2022 : 402 837 399,90 Dirhams (Prêt compensé et consolidé le 01/07/2022)
- Solde au 31/12/2025 : 32 831 445,76 Dirhams (Intérêts non remboursés).

**2.11. Convention de compensation des prêts entre le Holding AI Omrane et la Société AI Omrane Tanger-Tétouan -AI Hoceima signée le 01 juillet 2021.**

- Nature et objet de la convention : Compensation de prêt 100Mdhs accordés par le Holding AI Omrane par le déblocage 58mdhs accordés par le DGCL.
- Montant du prêt : 45 749 280,51 Dirhams
- Durée du prêt : 5,6 Ans.
- Taux : 4,5% HT
- Montants comptabilisés des produits financiers : néant
- Montants encaissés :
  - Principal : néant
  - Intérêts : 474 925,57 Dirhams
- Solde au 31/12/2025 : 474 925,57 Dirhams. (Intérêts non remboursés Prêt consolidé le 01/07/2022)

**2.12. Convention de prêt conclue entre le HAO et la Société AI Omrane Janoub**

- Nature et objet de la convention : Avance de trésorerie de 15 00 000,00 MAD octroyée à AI Omrane AI Janoub pour le règlement de la TNB.
- Date déblocage : 23/12/2022
- Montants comptabilisés en produits : Néant
- Montant encaissé : Néant
- Solde au 31/12/2025 : 614 625,00 Dirhams (Intérêts non réglés et Prêt consolidé le 30/10/2023).

### 2.13. Convention de consolidation des prêts entre le Holding Al Omrane et la Société Al Omrane Fes-Meknes

- Nature et objet de la convention : consolidation de l'ensemble des prêts accordés par le Holding Al Omrane à la Société Al Omrane Fès-Meknès.
- Date de signature : 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Montant du prêt : 210 014 751,77 Dirhams
- Durée du prêt : 9 ans.
- Taux : 4,5% HT
- Montants comptabilisés en tant que produits financiers : 5 384 680,56 Dirhams
- Montants versés :
  - Principal : 19 536 255,98 Dirhams
  - Intérêts : 4 846 212,21 Dirhams
- Solde au 31/12/2025 : 107 449 407,97 Dirhams.

### 2.14. Convention de consolidation des prêts conclue avec la Société Al Omrane Rabat- Salé-Kénitra

- Nature et objet de la convention : Définition des modalités des prêts octroyés par le Holding Al Omrane au profit de la Société Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra pour un montant consolidé de 290 026 190,46 Dirhams qui se détaille comme suit :

Montant du prêt	Date Déblocage	Encours au 31/12/2020
84 142 857	31/12/2017	54 692 857
40 000 000	12/06/2018	40 000 000
20 000 000	31/12/2018	-
20 000 000	02/04/2019	20 000 000
37 000 000	14/04/2020	37 000 000
18 000 000	11/05/2020	18 000 000
30 000 000	29/07/2020	30 000 000
30 000 000	17/08/2020	30 000 000
40 000 000	31/08/2020	40 000 000
12 000 000	01/10/2020	12 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>290 026 190</b>

- Date de signature : 31 décembre 2020
- Modalités essentielles :
- Durée de prêt : 5 ans et 2 mois
- Taux : 4,5%.
- Montants comptabilisés : Produits financiers : 2 035 387,54 Dirhams
- Montants versés :
  - Principal : 69 607 936,23 Dirhams
  - Intérêts : 1 957 143,08 Dirhams
- Solde au 31/12/2025 : 10 335 681,10 Dirhams.

## 2.15. Conventions de prêts :

- Nature et objet des conventions : Avances de trésorerie octroyées par Holding Al Omrane aux filiales. Ces avances sont rémunérées.
- Modalités essentielles :
  - Taux : 4,50% HT ;
  - Montants comptabilisés et encaissements courant 2025 :

Sociétés	Projet concerné	Montant du prêt	Date déblocage	Durée du prêt	Solde au 31/12/2024	Produits comptabilisés	Intérêts encaissés	Principal encaissé	Solde au 31/12/2025
Casablanca-Settat	Indéterminée	50 000 000	24/07/2020	2,5 ans	15 000 000	257 485,64	6 015 601	15 000 000	-
Sous Massa	Al Amal, Wahda	40 000 000	06/01/2020	1 mois	891 000,00 Dirhams. (Intérêts non réglés)				
Al Janoub	Al Wifaq	60 000 000	28/10/2019	4 ans	7 543 580	Intérêts non remboursé (Prêt consolidé le 30/10/2023).			7 543 580
Fès – Meknes	Al Yacout 3	60 000 000	27/06/2024	4,5 ans	60 000 000	2 509 218,75	2 258 297	15 000 000	45 000 000
Région de l'Oriental	Indéterminée	334 408 824	Entre 19/10/2023 Et 12/12/2024	5 ans à partir du 31/08/2026	334 408 824	15 385 476	-	-	334 408 824
Al Janoub	Annahda 1 Partie 3	23 000 000	Entre 02/05/2024 et 31/10/2024	3 ans	23 000 000	1 022 734	628 788	1 916 667	21 083 333
Casablanca – Settat	Bachkou	31 598 600	19/12/2024	3 mois et 12 jours	31 598 600	1 452 765,37	-	-	31 598 600

## 2.16. Convention de consolidation de la dette entre le Holding Al Omrane et la Société Al Omrane Région de l'Oriental signée le 15 décembre 2011

- Nature et objet de la convention : Consolidation de la dette et son rééchelonnement par le Holding Al Omrane au profit de la Société Al Omrane Région de l'Oriental.
- Modalités essentielles :
  - Montant du prêt : 112 857 142,86 Dirhams
  - Durée du prêt : 30 Mois
  - Taux : 4,5% HT Sans intérêts moratoires
- Montants comptabilisés en tant que produits financiers : Néant
- Montants versés :
  - Principal : Néant
  - Intérêts : Néant
- Solde au 31/12/2025 : 59 357 142,86 Dirhams.

## 2.17. Convention conclue entre le HAO et la Société Al Omrane Casa Settat (Ex-Sahel Lakhyayta) relative à la cession de la parcelle du terrain nu programme Jardins Soualem, tranches 3 et 4

- Nature, objet et modalités de la convention : Cession par le Holding AL Omrane à la Société Al Omrane Sahel Lakhyayta d'un terrain nu programme Jardins Soualem, tranches 3 et 4 pour un montant de 61 098 600,00 Dirhams
- Montant versé au titre de l'exercice 2025 : Néant
- Solde au 31/12/2025 : 44 648 940,00 DH

**2.18. Convention de Gestion du Projet Azzouzia entre la Société Al Omrane Marrakech -Safi et le Holding Al Omrane signée en 2004**

- Nature et objet de la convention : Définition des modalités et conditions selon lesquelles la Société Al Omrane Marrakech prendra en charge la poursuite de la réalisation du projet AZZOUZIA lancées par le Holding Al Omrane.
- Modalités essentielles : Le taux de rémunération de 3% des règlements effectués hors taxes et 3% des recettes bénéficiaires nettes des remboursements clients.
- Montants comptabilisés : néant
- Passif : Autres Débiteurs : 324 404 872,59 dirhams
- Actif : Autres Crédeurs : 393 372 581,85 dirhams
- Produits (commissions) : Néant
- Sommes reçues : Néant

**2.19. Avenant à la convention cadre de prestation de services « Groupe » entre le Holding Al Omrane et ses filiales.**

- Nature et objet de la convention : Prestations de services rendues par le HAO aux filiales dans les domaines de la gestion des ressources humaines, la communication et le Marketing, la qualité et le développement durable, le partenariat et la coopération, les opérations foncières, les services juridiques, les finances, la comptabilité, les études stratégiques et la direction informatique. A chaque exercice un avenant à la convention est conclu ayant pour objet la modification de l'article 4 relatif à la clé de répartition des charges communes.
- Montants comptabilisés en 2025 en chiffre d'affaires (en Dirhams) :
  - Al Omrane Tanger-Tétouan-Al Hoceima : 1.322.005,51
  - Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra : 2.723.768,07
  - Al Omrane Casablanca-Settat : 2.416.516,06
  - Al Omrane Fès - Meknès : 2.924.799,44
  - Al Omrane Marrakech-Safi : 2.758.128,11
  - Al Omrane Souss Massa : 2.416.533,21
  - Al Omrane Janoub : 1.147.076,26
  - Al Omrane Région de l'Oriental : 1.545.846,59
  - Al Omrane Béni-Méllal -Khénifra : 1.131.549,32
  - Al Omrane Draa Tafilalet : 672.266,70

**2.20. Conventions relatives aux transferts de la réalisation des opérations aux filiales**

- Nature et objet des conventions et avenants : Poursuite par les filiales de la réalisation des opérations lancées par Holding Al Omrane dans leurs régions respectives.
- Modalités essentielles : Taux de rémunération de 3% des règlements effectués HT et des recettes bénéficiaires nettes des remboursements clients.
- Montants comptabilisés courant l'exercice :

Filliales	Commission facturée HT	Décassements TTC	Encaissements TTC	Solde TTC
Al Omrane Souss Massa	2.313.015,21	4.583.345,55		600.147,29
Al Omrane Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	11.943.358,78	19.167.837,60		7.509.055,98
Al Omrane Béni-Méllal - Khénifra	842.559,43	768.613,64		208.536,11
Al Omrane Casablanca-Settat	14.606.148,23	16.433.071,48		8.181.265,93
Al Omrane Fès - Meknès	1.020.600,16	1.237.743,33		154.748,90
Al Omrane Marrakech-Safi	1.532.674,90	6.930.024,79		212.985,77
Al Omrane Région de l'Oriental	900.921,21	1.756.919,38		512.090,29
Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra	19.732.702,01	26.687.931,90		3.885.192,55
A Omrane Deraa-Tafilalet	178.702,78	196.135,12		19.083,02

Une partie des opérations dont la réalisation a été confiée par HAO aux filiales n'est pas supportée par une convention écrite.

## 2.21. Avenant à la Convention de transfert de la réalisation des opérations entre le Holding Al Omrane et la Société Al Omrane Béni Mellal khenifra

- Nature et objet de la convention : L'avenant a pour objet de réviser les modalités de rémunération de la société Al Omrane Béni Mellal khenifra au titre de son intervention dans le cadre des titres fonciers créés et du foncier assaini au profit du Holding Al Omrane (HAO).
- Date d'effet de la convention : 01/01/2012
- Conditions de rémunération : 500 Dhs par titre foncier crée, et un forfait annuel de 10 000,00 Dhs / Ha pour le foncier assaini
- Commission d'intervention : Néant
- Décassements 2025 : Néant
- Solde au 31/12/2025 : Néant

## 2.22. Convention relative aux transferts de la réalisation des opérations les Orangers avec Al Omrane Rabat Salé Kenitra

- Nature et objet de la convention et de l'avenant : Convention signée en date du 31 novembre 2007 et amendée par un avenant signé le 30 avril 2009. Elle porte sur la prestation de maîtrise d'ouvrage déléguée selon laquelle la société Al Omrane Rabat agit en tant que prestataire de service pour le compte de Holding Al Omrane.
- Modalités essentielles : Taux de rémunération de 4% des règlements effectués HT.
- Charges comptabilisées courant l'exercice : Néant
- Décassements de 2025 : Néant
- Solde à fin 2025 : Néant.

## 2.23. Convention cadre relative aux avances de fonds sur débloques des contributions BGE/FSH convention

- Nature et objet de la convention : Définition des modalités d'octroi des avances de fonds sur déblocage des contributions BGE/FSH.
- Date de signature : 31 juillet 2012
- Montant débloqué en 2025 : Néant
- Montant remboursé en 2025 : Néant
- Solde au 31/12/2025 : Néant

Rabat, le 17 mars 2026

### Les Commissaires aux Comptes

BDO SA



Aziz EL KHATTABI  
Associé

Horwath Maroc Audit



EL Bouazzaoui HANATI  
Associé



# Comptes consolidés 2025





## A. COMPTES CONSOLIDES EN IFRS AU 31 DECEMBRE 2025

### 1. Actif & Passif

ACTIF en MAD	31/12/2025	31/12/2024	01/01/2024
Immobilisations incorporelles	21.371.802,76	29.653.699,29	33.623.766,77
Immobilisations corporelles	136.693.878,75	145.680.172,70	152.839.866,20
Droit d'usage de l'actif	26.673.137,11	32.703.572,43	19.736.922,47
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>21.269.552,74</b>	<b>45.832.312,79</b>	<b>77.644.668,35</b>
- Dont prêts et créances	11.369.552,74	35.932.312,79	67.744.668,35
- Dont titres non consolidés	9.900.000,00	9.900.000,00	9.900.000,00
<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>349.909.612,70</b>	<b>345.435.945,63</b>	<b>344.439.569,22</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>555.917.984,06</b>	<b>599.305.702,84</b>	<b>628.284.793,01</b>
Stocks et encours	29.320.891.577,41	29.556.025.386,89	30.244.383.339,94
Créances clients	1.250.800.006,80	837.306.750,72	1.090.847.584,44
Autres créances courantes	2.827.648.461,58	1.706.151.015,11	1.527.490.804,47
Créances sur opérations MOD	32.750.274.705,57	32.253.843.529,77	29.896.416.731,14
Actifs financiers représentés par un titre	0,00	121.842.029,71	71.826.004,33
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2.231.363.243,98	1.946.525.917,17	2.033.739.916,51
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>68.380.977.995,34</b>	<b>66.421.694.629,37</b>	<b>64.864.704.380,82</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>68.936.895.979,40</b>	<b>67.021.000.332,21</b>	<b>65.492.989.173,83</b>

PASSIF en MAD	31/12/2025	31/12/2024	01/01/2024
Capital	2.104.047.700,00	2.104.047.700,00	2.104.047.700,00
Réserves consolidées	2.261.159.290,45	1.962.827.734,35	1.932.161.613,27
Résultats consolidés	313.776.627,07	305.945.706,84	0,00
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>4.678.983.617,52</b>	<b>4.372.821.141,19</b>	<b>4.036.209.313,27</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES :</b>	<b>5.617.146.468,15</b>	<b>5.170.687.381,31</b>	<b>5.107.156.309,88</b>
-Dont dettes envers les établissements de crédit	769.847.656,86	1.311.860.586,42	2.063.945.542,87
-Dont dettes sur droit d'usage de l'actif	28.155.954,16	34.255.366,32	21.210.767,01
-Dont dettes représentées par des obligations	4.819.142.857,14	3.824.571.428,57	3.022.000.000,00
Provisions non courantes	757.847.532,88	806.812.875,60	753.747.102,79
Avantages au personnel	133.535.057,92	134.677.239,52	169.146.091,66
Passifs d'impôts différés	152.902.835,14	163.653.437,51	176.071.004,17
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>11.340.415.511,61</b>	<b>10.648.652.075,13</b>	<b>10.242.329.821,77</b>
Dettes fournisseurs	8.068.972.899,56	9.345.438.850,93	9.653.400.654,47
Autres dettes courantes	14.128.679.425,18	12.823.896.646,26	11.949.325.468,57
Dettes sur opérations MOD	34.425.234.022,38	33.373.381.972,48	31.303.686.530,61
Provisions courantes	973.594.120,51	829.630.787,71	877.335.720,31
Passifs de trésorerie	0,00	0,00	1.466.910.977,93
<b>TOTAL DETTES COURANTES</b>	<b>57.596.480.467,63</b>	<b>56.372.348.257,38</b>	<b>55.250.659.351,89</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68.936.895.979,24</b>	<b>67.021.000.332,52</b>	<b>65.492.989.173,67</b>

## 2. Etat du résultat global

EN MAD	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	5.871.503.259,51	5.405.889.448,33
Autres produits de l'activité	-1.425.856.325,78	-372.757.859,45
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>4.445.646.933,73</b>	<b>5.033.131.588,87</b>
Achats consommés	3.070.822.381,26	3.288.060.554,50
Charges externes	166.125.772,58	163.659.901,04
Frais de personnel	607.550.573,66	527.522.859,97
Impôts et taxes	8.701.270,82	9.100.776,23
Amortissements et provisions d'exploitation	165.124.136,99	565.020.591,67
Autres produits et charges d'exploitation	-214.737.648,73	-174.646.390,27
<b>Charges courantes des activités ordinaires</b>	<b>3.803.586.486,58</b>	<b>4.378.718.293,15</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>642.060.447,15</b>	<b>654.413.295,73</b>
Cessions d'actifs	1.384.823,33	1.208.970,77
Autres produits et charges non courants	-15.051.268,52	-1.166.702,92
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS</b>	<b>-13.666.445,19</b>	<b>42.267,85</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>628.394.001,96</b>	<b>654.455.563,58</b>
Coût de l'endettement financier net	-253.694.683,68	-248.950.437,10
Autres produits financiers	191.153.163,24	174.443.143,52
Autres charges financières	-46.778.812,30	-22.272.217,62
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-109.320.332,74</b>	<b>-96.779.511,20</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>519.073.669,22</b>	<b>557.676.052,38</b>
Impôts sur les bénéfices	218.016.209,35	274.987.951,24
Impôts différés	-12.719.167,20	-23.257.605,71
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉS</b>	<b>313.776.627,07</b>	<b>305.945.706,85</b>
Variation de l'écart actuariel sur engagements envers le personnel	-7.614.150,40	30.666.121,05
<b>Résultat global</b>	<b>306.162.476,67</b>	<b>336.611.827,90</b>
Nombre d'actions	21.040.477,00	21.040.477,00
<b>Résultat par action en MAD</b>	<b>14,55</b>	<b>16,00</b>

## 3. Tableau des flux de trésorerie

EN MAD	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'activité poursuivies		
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b>		
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>313.776.627,07</b>	<b>305.945.706,85</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions	-27.904.156,59	70.043.637,09
Variation des impôts différés	-15.224.269,44	-13.413.943,07
Autres impacts sans incidence sur la trésorerie		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	<b>270.648.201,04</b>	<b>362.575.400,87</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<b>-572.155.858,62</b>	<b>994.411.660,92</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-301.507.657,58</b>	<b>1.356.987.061,79</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-3.031.882,07	-5.242.390,33
Cession d'immobilisations	1.384.823,33	1.208.970,77
Incidence des retraitements IFRS sans impact de trésorerie	-10.971.245,64	-5.539.465,94
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-12.618.304,38</b>	<b>-9.572.885,50</b>
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0,00	0,00
Augmentations de capital	0,00	0,00
Rentrées sur prêts ou cautions	24.562.760,05	31.812.355,56
Émissions d'emprunts	1.500.000.000,00	1.200.000.000,00
Remboursements d'emprunts	-1.047.441.500,99	-1.149.513.527,88
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>477.121.259,06</b>	<b>82.298.827,68</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>162.995.297,10</b>	<b>1.429.713.003,97</b>
Trésorerie d'ouverture	<b>2.068.367.946,88</b>	<b>638.654.942,91</b>
Trésorerie de clôture	<b>2.231.363.243,98</b>	<b>2.068.367.946,88</b>

#### 4. Etat des variations de capitaux

EN MAD	Capital	Réserves	Écart de conversion	Résultat	Capitaux Propres consolidés
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>2.104.047.700,00</b>	<b>1.932.161.613,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4.036.209.313,27</b>
Variation nette de juste valeur des instruments financiers	0,00	0,00	0,00	12.654,32	12.654,32
<b>Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0,00	30.666.121,05	0,00	0,00	30.666.121,05
Dividendes distribués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	305.933.052,52	305.933.052,52
Autres variations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Au 31 Décembre 2024</b>	<b>2.104.047.700,00</b>	<b>1.962.827.734,32</b>	<b>0,00</b>	<b>305.945.706,84</b>	<b>4.372.821.141,17</b>
Variation nette de juste valeur des instruments financiers	0,00	0,00	0,00	-342.665,84	-342.665,84
<b>Total des produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres</b>	0,00	-7.614.150,40	0,00	0,00	-7.614.150,40
Dividendes distribués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation résultat 2024	0,00	305.945.706,84	0,00	-305.945.706,84	0,00
Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	314.119.292,91	314.119.292,91
Autres variations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>2.104.047.700,00</b>	<b>2.261.159.290,76</b>	<b>0,00</b>	<b>313.776.627,07</b>	<b>4.678.983.617,83</b>

## **B. NOTES ANNEXES – IFRS**

### **1. Note 1 : Principes comptables et méthodes d'évaluation**

- 1.1 Passage du Groupe Al Omrane aux normes IFRS (Note de transition)
- 1.2 Base de préparation des EF (référentiel comptable et réglementaire)
- 1.3 Principes de consolidation
- 1.4 Principales méthodes d'évaluation
- 1.5 Recours à des estimations et jugements

### **2. Note 2 : Périmètre de consolidation du Groupe Al Omrane**

### **3. Note 3 : Informations relatives au bilan**

- 3.1 Écarts d'acquisition (goodwill)
- 3.2 Immobilisations incorporelles
- 3.3 Immobilisations corporelles
- 3.4 Droits d'utilisation des actifs (IFRS 16)
- 3.5 Actifs financiers non courants
- 3.6 Impôts différés
- 3.7 Stocks
- 3.8 Créances clients
- 3.9 Actifs financiers et trésoreries
- 3.10 Emprunts et autres passifs financiers
- 3.11 Provisions pour risques et charges à long terme
- 3.12 Avantages au Personnel
- 3.13 Dettes d'exploitation et autres passifs courants

### **4. Note 4 : Informations relatives au compte de résultat**

- 4.1 Chiffre d'affaires
- 4.2 Consommation de l'exercice
- 4.3 Charges de personnel
- 4.4 Impôts et taxes
- 4.5 Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions
- 4.6 Autres produits et charges opérationnels
- 4.7 Résultat financier
- 4.8 Impôt sur le résultat
- 4.9 Intérêts minoritaires
- 4.10 Résultat par action
- 4.11 Informations sectorielles
- 4.12 Provisions pour restructurations

### **5. Note 5 : Parties liées**

### **6. Note 6 : Engagements et passifs éventuels**

### **7. Note 7 : Instruments financiers et gestion des risques**

### **8. Note 8 : Événements postérieurs à la clôture**

### **9. Note 9 : S1 & S2**

## 1. Note 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 1.1 Passage du Groupe Al Omrane aux normes IFRS (Note de transition)

Le Groupe Al Omrane a finalisé son projet de conversion de ses comptes aux normes IFRS conformément aux orientations de ses organes de gouvernance notamment le Conseil de Surveillance du 24 mars 2025. Les impacts du passage aux normes IFRS se présentent comme suit :

ACTIF en KMAD	31/12/2024 IFRS	31/12/2024 Avis N°5	Variation
Immobilisations incorporelles	29 654	22 805	6 849
Immobilisations corporelles	145 680	140 284	5 396
Droit d'usage de l'actif	32 704	-	32 704
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>45 832</b>	<b>45 526</b>	<b>306</b>
- Dont prêts et créances	35 932	35 626	306
- Dont titres non consolidés	9 900	9 900	- 0
<b>Actifs d'impôts différés</b>	<b>345 436</b>	<b>511 942</b>	<b>-166 506</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>599 306</b>	<b>720 557</b>	<b>-121 252</b>
Stocks et encours	29 556 025	29 245 879	310 147
Créances clients	837 307	950 034	-112 727
Autres créances courantes	1 706 151	1 894 209	-188 058
Créances sur opérations MOD	32 253 844	32 253 844	- 0
Actifs financiers représentés par un titre	121 842	121 464	378
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 946 526	1 946 476	50
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>66 421 695</b>	<b>66 411 905</b>	<b>9 790</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>67 021 000</b>	<b>67 132 462</b>	<b>-111 462</b>

#### Explication des principales variations de l'actif :

- **Immobilisations corporelles** : La variation résulte de l'impact combiné de l'application de la norme IAS 16, notamment l'approche par composants en matière d'amortissement, et de l'harmonisation des durées et modes d'amortissement par rapport à ceux retenus dans les comptes établis selon le référentiel comptable marocain.
- **Stocks et en-cours** : La variation s'explique d'une part par l'application de la norme IAS 2, conduisant à l'élimination des frais commerciaux incorporés dans le coût des stocks, et d'autre part par la reprise des stocks correspondant au chiffre d'affaires annulé en application des critères de reconnaissance du revenu de la norme IFRS 15.
- **Créances clients** : La variation correspond à la comptabilisation d'une provision pour pertes de crédit attendues (ECL) conformément au modèle de dépréciation prévu par la norme IFRS 9.
- **Autres créances courantes** : La variation résulte du reclassement de certaines provisions en correction de valeur des actifs concernés, conformément aux règles de présentation des normes IFRS.

PASSIF en KMAD	31/12/2024 IFRS	31/12/2024 Avis N°5	Variation
Capital	2 104 048	2 104 048	-
Réserves consolidées	1 962 828	2 533 820	- 570 993
Résultats consolidés	305 946	257 339	48 606
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>4 372 821</b>	<b>4 895 207</b>	<b>- 522 386</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES :</b>	<b>5 170 687</b>	<b>5 142 822</b>	<b>27 866</b>
-Dont dettes envers les établissements de crédit	1 311 861	1 318 250	- 6 390
-Dont dettes sur droit d'usage de l'actif	34 255	-	34 255
-Dont dettes représentées par des obligations	3 824 571	3 824 571	-
Provisions non courantes	806 813	806 813	- 0
Avantages au personnel	134 677	-	134 677
Passifs d'impôts différés	163 653	342 142	- 178 488
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>10 648 652</b>	<b>11 186 984</b>	<b>- 538 332</b>
Dettes fournisseurs	9 345 439	9 345 439	0
Autres dettes courantes	12 823 897	12 212 999	610 898
Dettes sur opérations MOD	33 373 382	33 373 382	- 0
Provisions courantes	829 631	1 013 659	- 184 028
Passifs de trésorerie	-	-	-
<b>TOTAL DETTES COURANTES</b>	<b>56 372 348</b>	<b>55 945 479</b>	<b>426 870</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>67 021 000</b>	<b>67 132 462</b>	<b>- 111 462</b>

## Explication des principales variations du passif :

- **Réserves consolidées** : La variation correspond à l'impact cumulé des retraitements de conversion aux normes IFRS sur les capitaux **propres** d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- **Dettes envers les établissements de crédit** : La variation résulte de l'application de la norme IFRS 9, notamment l'évaluation au coût amorti des encours d'emprunt au 31 **décembre** 2024, entraînant un ajustement lié à la prise en compte des coûts de transaction selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- **Passifs d'impôts différés** : La variation découle de l'application de la norme IAS 12, reflétant les nouvelles différences temporaires imposables générées par les retraitements IFRS au 31 décembre 2024.
- **Autres dettes courantes** : La variation s'explique par la reprise des avances clients correspondant au chiffre d'affaires annulé en application des critères de **reconnaissance** du revenu de la norme IFRS 15.
- **Provisions courantes** : La variation résulte du **reclassement** de certaines provisions en correction de valeur des actifs concernés, conformément aux règles de présentation des normes IFRS.

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL			
Etat du résultat global en KMAD	31/12/2024 IFRS	31/12/2024 Avis N°5	Variation
Chiffre d'affaires	5 405 889	5 401 879	4 010
Autres produits de l'activité	- 372 758	- 395 544	22 786
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>5 033 132</b>	<b>5 006 335</b>	<b>26 796</b>
Achats consommés	3 288 061	3 288 061	-
Charges externes	163 660	178 767	- 15 107
Frais de personnel	527 523	527 523	-
Impôts et taxes	9 101	9 101	-
Amortissements et provisions d'exploitation	565 021	541 798	23 223
Autres produits et charges d'exploitation	- 174 646	- 174 646	-
<b>Charges courantes des activités ordinaires</b>	<b>4 378 718</b>	<b>4 370 603</b>	<b>8 115</b>
<b>RÉSULTAT COURANT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>654 413</b>	<b>635 732</b>	<b>18 681</b>
Cessions d'actifs	1 209	1 209	-
Autres produits et charges non courants	- 1 167	- 1 125	- 41
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS</b>	<b>42</b>	<b>84</b>	<b>- 41</b>
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>654 456</b>	<b>635 816</b>	<b>18 640</b>
Coût de l'endettement financier net	- 248 950	- 247 368	- 1 583
Autres produits financiers	174 443	173 993	450
Autres charges financières	- 22 272	- 22 272	- 0
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>- 96 780</b>	<b>- 95 647</b>	<b>- 1 132</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>557 676</b>	<b>540 168</b>	<b>17 508</b>
Impôts sur les bénéfices	274 988	274 988	-
Impôts différés	- 23 258	7 841	- 31 099
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉS</b>	<b>305 946</b>	<b>257 339</b>	<b>48 606</b>
Var. de l'écart actuariel sur engagement du personnel	30 666	-	30 666
<b>Résultat global</b>	<b>336 612</b>	<b>257 339</b>	<b>79 273</b>
Nombre d'actions	21 040 477	21 040 477	-
<b>Résultat par action</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>4</b>

## Explication des principales variations du compte de résultat global :

- **Chiffre d'affaires** : La variation s'explique par la reconnaissance, au cours de l'exercice 2024, d'une partie du chiffre d'affaires précédemment annulé au titre des exercices antérieurs, en application des critères de reconnaissance du revenu de la norme IFRS 15.
- **Autres produits de l'activité** : La variation résulte principalement de l'impact combiné de la norme IAS 2, au titre de l'élimination des frais commerciaux incorporés dans le coût des stocks, et de la norme IFRS 15 relative aux ajustements de reconnaissance du revenu.
- **Charges externes** : La variation correspond principalement à l'annulation des charges locatives en application de la norme IFRS 16, les contrats de location étant désormais traités par la comptabilisation d'un droit d'usage à l'actif et d'une dette de loyer au passif.
- **Amortissements et provisions** : La variation s'explique principalement par la constatation de la provision pour pertes de crédit attendues en **application** du modèle de dépréciation de la norme IFRS 9, ainsi que par la comptabilisation des dotations aux amortissements des droits d'utilisation au titre des contrats de location retraités selon la norme IFRS 16.

Principaux impacts par norme à la date de transition au 31/12/2025	Capitaux propres d'ouverture au 01/01/2025	Capitaux propres hors résultat	Résultat consolidé exercice 2025	Total Capitaux propres au 31/12/2025
<b>Normes marocaines</b>	<b>4 895 207</b>	<b>4 637 868</b>	<b>282 665</b>	<b>5 177 872</b>
IAS 38 - Immobilisations incorporelles (commun)	-	-	-	-
IAS 16 - Immobilisations corporelles	10 391	10 391	1 937	12 328
IFRS 16 - Contrats de location (droits d'usage / dettes locatives)	-1 234	-1 234	80	-1 154
IAS 12 - Impôts sur le résultat (impôts différés)(*)	-99 300	-99 300	-	-99 300
IFRS 9 - Instruments financiers	-107 233	-107 233	-16 016	-123 249
IFRS 15 - Chiffre d'affaires	-108 374	-108 374	28 705	-79 669
IAS 2 - Stocks	-115 116	-115 116	2 690	-112 426
IAS 37 - Provisions, passifs éventuels	4 408	4 408	5 725	10 134
IAS 19 - Avantages au personnel	-107 521	-107 521	7 990	-99 531
Autres impacts	-6 021	-6 021	-	-6 021
<b>Normes IFRS</b>	<b>4 365 207</b>	<b>4 107 868</b>	<b>313 777</b>	<b>4 678 984</b>

(\*) Il s'agit de l'écart entre les différences temporelles constatées dans les comptes consolidés Avis 5 et les comptes consolidés IFRS.

## 1.2 Base de préparation des EF (référentiel comptable et réglementaire)

Les sociétés du Groupe Al Omrane sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025. Les états financiers consolidés et les notes afférentes ont été arrêtés par le Directoire le **13/03/2026**.

### Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe Al Omrane au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont préparés et publiés conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS).

La présente publication tient compte de la version des normes et interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'IASB et qui sont en vigueur au 31 décembre 2025.

Les états 2025 présentent des informations comparatives pour 2024, retraitées selon les mêmes principes IFRS, à partir des comptes consolidés établis jusqu'à présent selon l'avis n°5 marocain. Pour les besoins de comparaison, les états financiers de 2025 reprennent les éléments de 2024 ainsi que de 2023.

### Bases de préparation

- **Base de mesure** : coût **historique**, à l'exception de certains instruments financiers évalués à la juste valeur conformément à IFRS 9.
- **Monnaie fonctionnelle et de présentation** est le **dirham** marocain (MAD). Les états consolidés sont présentés en de dirhams (DH).
- **Continuité d'exploitation** : les comptes sont **établis** sur la base de la continuité d'exploitation.

### État du résultat global

Le Groupe Al Omrane présente son état du résultat global consolidé selon un format qui ventile les produits et les charges par nature (chiffre d'affaires, achats consommés, charges de personnel, impôts et taxes, dotations aux amortissements et provisions, etc.).

### Résultat opérationnel et résultat des activités ordinaires

Le résultat d'exploitation courante du Groupe Al Omrane regroupe notamment :

- Le chiffre d'affaires provenant des activités de lotissement, de construction et de prestations de services (notamment la maîtrise d'ouvrage déléguée) ;
- Les achats consommés et autres charges externes liés aux opérations (coûts de construction, études, prestations de sous-traitance, etc.) ;

- Les charges du personnel ;
- Les impôts, taxes et redevances ;
- Les dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions liées aux actifs d'exploitation (immobilisations, stocks, créances, provisions pour risques et charges).
- Les autres produits et charges d'exploitation constitués principalement des transferts de charges d'exploitation.

Le résultat des activités opérationnelles correspond au résultat d'exploitation courante augmenté ou diminué :

- Des autres produits des activités ordinaires ;
- Des autres charges des activités ordinaires ;

Le coût de financement net du Groupe Al Omrane comprend :

- Le coût d'endettement brut, constitué principalement des charges d'intérêts sur les emprunts obligataires émis par la holding et sur les dettes financières bancaires des différentes entités du Groupe, calculées au taux d'intérêt effectif ;
- Les produits financiers, notamment les intérêts perçus sur les placements de trésorerie et les dépôts à terme, ainsi que les autres produits liés à la gestion de la trésorerie excédentaire.

Les autres charges et produits financiers couvrent essentiellement :

- Les gains et pertes de change sur les opérations financières (non significatifs compte tenu du caractère principalement domestique des activités du Groupe) ;
- Les autres éléments financiers ne relevant pas des activités opérationnelles courantes (effets de désactualisation de certaines provisions, pénalités financières, etc.).

### **État de la situation financière**

Les actifs et passifs sont classés au bilan consolidé en « courants » et « non courants » conformément à IAS 1.

Les actifs et passifs liée au cycle d'exploitation, constitué principalement, pour le Groupe Al Omrane, des projets immobiliers (stocks), des créances clients et MOD, des dettes fournisseurs et des avances reçues des clients sont présentés comme courants lorsque leur dénouement intervient dans le cadre normal du cycle d'exploitation, même si celui-ci excède 12 mois.

Les autres actifs et passifs, dont l'échéance contractuelle est supérieure à 12 mois et qui ne relèvent pas du cycle d'exploitation (emprunts obligataires à long terme, impôts différés, immobilisations, etc.), sont classés en non courants.

Les opérations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), réalisées pour le compte de l'État et de ses démembrements, sont traitées comme des prestations de services. Les dépenses engagées à ce titre sont comptabilisées en créances d'exploitation et les avances reçues sont enregistrées en passifs courants jusqu'à la clôture comptable de la convention.

### **Tableau des flux de trésorerie consolidés**

Le Groupe Al Omrane établit son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte, conformément à IAS 7.

Les flux de trésorerie liés à l'activité partent du résultat net consolidé des sociétés intégrées, ajusté des éléments sans incidence sur la trésorerie (amortissements, provisions, impôts différés, plus ou moins-values de cession, etc.) et des variations du besoin en fonds de roulement.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité reflète principalement les mouvements sur les stocks de projets immobiliers, les créances d'exploitation (y compris les créances MOD et les crédits de TVA), les autres débiteurs, les dettes fournisseurs (travaux, terrains à payer), les avances et acomptes reçus des clients, ainsi que les autres dettes d'exploitation.

S'agissant des opérations de MOD, les flux de trésorerie correspondent essentiellement aux décaissements liés aux dépenses engagées pour le compte de l'État et aux encaissements des débloquages reçus des donneurs d'ordre. Ces flux génèrent des variations parfois significatives des créances et des dettes courantes, sans impact direct sur la rentabilité économique des projets propres du Groupe.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi qu'aux variations des autres actifs financiers à long terme.

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement incluent principalement les encaissements et décaissements liés aux emprunts obligataires et bancaires, ainsi que les dividendes versés par le Groupe.

## 1.3 Principes de consolidation

### Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre du Groupe Al Omrane contient des filiales sous contrôle exclusif consolidés par intégration globale. Conformément à la norme IFRS 10 le Groupe contrôle une entité si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- Il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- Il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- Il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Au 31 décembre 2025, le Groupe ne détient pas de participations répondant aux critères d'influence notable (IAS 28) ou de contrôle conjoint (IFRS 11) pour lesquelles une consolidation par mise en équivalence serait requise.

### Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états sociaux en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires. Ces états sont ensuite retraités pour les rendre conformes aux normes IFRS.

- **Éliminations des opérations intra-groupes** : Les soldes résultant de transactions réalisées entre sociétés consolidées (ventes de lots, transferts de projets, dividendes intragroupe, flux de trésorerie liés au cash-pooling, etc.) sont éliminés de l'état de la situation financière et du résultat global.
- **Conversion de devises** : Les transactions en devises sont converties en monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires en devises sont réévalués au taux de clôture, les écarts de change correspondants étant comptabilisés en résultat financier.

## 1.4 Principales méthodes d'évaluation

### Goodwill et regroupements d'entreprises

Aucun goodwill n'est présenté au bilan consolidé au 31 décembre 2025 (cf. Note 2).

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels et licences de gestion (ERP, outils de suivi des opérations). Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur éventuelles.

- **Mode d'amortissement : linéaire**
- **Durée d'amortissement : 5 ans**

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles recouvrent principalement les terrains et constructions des sièges et des agences régionales, les installations techniques, le matériel de transport, le mobilier et les agencements. Elles sont évaluées au coût historique (prix d'achat majoré des coûts directement attribuables), diminué de l'amortissement cumulé et des éventuelles pertes de valeur. Les coûts d'emprunt directement attribuables aux immobilisations qui prennent un temps substantiel pour être prêtes à l'utilisation sont incorporés au coût de l'actif (IAS 23).

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour le Groupe. Pour ce faire, un modèle de décomposition des constructions a été retenu traduisant le rythme d'amortissement économique de chaque composante comme mentionné ci-après :

	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	CATEGORIE D
<b>Composants</b>	Terrassement / Gros œuvres	Menuiserie	Electricité	Plomberie
	Architectes	Revêtement	Etanchéité	Climatisation
	Etudes architecturales	Faux plafond	Equipement sonorisation	Ascenseurs
	Bureaux d'étude	Plantation des espaces verts extérieurs		Peintures
		Four & pose de stores		Détection incendie
<b>Durée d'utilité</b>	70 ans	30 ans	15 ans	10 ans

## **Droits d'utilisation des actifs**

Conformément à IFRS 16, les contrats de location significatifs (baux immobiliers de bureaux, agences et véhicules en leasing) sont comptabilisés au bilan sous forme de droits d'usage d'actifs et de dettes locatives correspondantes.

Les droits d'usage sont présentés au sein des immobilisations corporelles et amortis sur la durée des contrats de bail. Les dettes locatives sont incluses dans les emprunts et autres passifs financiers (cf. Note 2).

Les contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et de faible valeur sont traités en charges de loyers linéaires, sans inscription au bilan.

## **Immobilisations financières et participations non consolidées**

Les immobilisations financières comprennent principalement des dépôts et cautionnements ainsi que des prêts à long terme. Elles sont évaluées au coût amorti s'agissant de prêts basiques avec un objectif de détention pour encaissement des flux contractuels ;

Les participations non consolidées, détenues dans des sociétés d'aménagement urbain (Casablanca Iskane et Équipements, Casa Aménagement, Rabat Région Aménagements), sont comptabilisées au coût, lequel constitue une approximation raisonnable de la juste valeur compte tenu de l'absence de marché actif.

## **Impôts sur le résultat et impôts différés**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Le Groupe comptabilise les impôts sur le résultat conformément aux dispositions de la norme IAS 12.

L'impôt courant correspond au montant de l'impôt dû ou à recevoir au titre du résultat fiscal de l'exercice, calculé sur la base des règles fiscales en vigueur dans les juridictions où le Groupe exerce ses activités. Il est comptabilisé en charges ou produits de l'exercice auquel il se rattache.

Les impôts différés sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporaires existant entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant au bilan et leur base fiscale. Ces différences temporaires donnent lieu à la comptabilisation :

- D'impôts différés passifs (IDP) lorsqu'elles entraîneront des montants d'impôt à payer au cours des périodes futures ;
- D'impôts différés actifs (IDA) lorsqu'elles généreront des montants d'impôt à récupérer au cours des périodes futures.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour permettre leur imputation. À chaque date de clôture, la valeur comptable des impôts différés actifs est revue afin de s'assurer de leur caractère recouvrable.

Les impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition et les règles fiscales en vigueur ou quasi adoptées à la date de clôture et dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif concerné.

## **Stocks**

Les travaux en cours sont évalués à leur valeur de réalisation. La méthode de valorisation retenue est celle de l'inventaire permanent, selon laquelle les imputations comptables (achats, charges et travaux) sont enregistrées dans les comptes de stocks au fur et à mesure des acquisitions et de l'avancement de la production.

Le coût de production complet est déterminé projet par projet et correspond à la somme :

- Des coûts d'acquisition (matières et fournitures, coût d'achat du terrain) ;
- Des charges directes de production (coûts d'études, prestations et travaux) ;
- Des charges indirectes de production, lorsqu'elles peuvent être rattachées de manière raisonnable à la production (frais généraux, coûts internes de gestion).

Les charges financières imputables au projet sont intégrées au coût de production, selon les modalités de capitalisation retenues par le Groupe.

## **Créances clients**

Les créances clients correspondent aux montants à recevoir au titre des ventes de logements, de lots et des autres prestations réalisées par le Groupe. Elles sont comptabilisées à l'actif du bilan en actifs courants, dès lors qu'elles sont exigibles à moins d'un an.

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, correspondant au prix de transaction, puis évaluées ultérieurement à leur valeur recouvrable, après prise en compte, le cas échéant, des pertes pour risque de non-recouvrement.

Les autres débiteurs comprennent notamment les avances et acomptes versés, les créances sur l'État, les collectivités et autres organismes publics.

### **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du Groupe Al Omran est constitué principalement par :

- La vente de lots aménagés,
- La vente de logements ou de locaux commerciaux,
- Les prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour le compte de l'État et de ses démembrements.

Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le contrôle du bien ou du service est transféré au client :

- Vente de lots et logements : à la date de transfert des risques et avantages significatifs au client.
- Prestations MOD : reconnaissance au fur et à mesure de la prestation, en fonction du degré d'avancement des travaux ou des jalons contractuels.

Les avances reçues des clients et des partenaires publics sont comptabilisées en passifs (« clients créditeurs, avances et acomptes ») jusqu'au transfert du contrôle (cf. Note 16).

### **Autres créances nettes**

Les autres créances nettes regroupent les créances du Groupe ne relevant pas directement des créances clients et correspondant principalement aux avances versées aux fournisseurs notamment les avances sur acquisitions foncières, ainsi qu'aux charges constatées d'avance, produits à recevoir et autres régularisations.

Les créances sur opérations MOD correspondent aux travaux réceptionnés et sont comptabilisées à l'actif du bilan dans l'attente de la clôture comptable des conventions y afférentes.

Les autres créances nettes sont présentées au bilan en actifs courants, dès lors qu'elles sont appelées à être réalisées ou régularisées dans le cycle normal d'exploitation du Groupe. Elles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, correspondant au montant à recevoir ou à régulariser.

À chaque date de clôture, les autres créances nettes font l'objet d'une analyse de leur valeur recouvrable. Lorsque des incertitudes existent quant à leur recouvrement ou à leur régularisation, une dépréciation est constatée afin de ramener leur valeur comptable à la meilleure estimation du montant attendu.

Les régularisations comprennent notamment les charges constatées d'avance et les produits à recevoir, enregistrés conformément au principe de spécialisation des exercices, afin de rattacher les charges et les produits à l'exercice auquel ils se rapportent.

### **Actifs financiers et trésorerie**

Les instruments financiers du Groupe sont comptabilisés et évalués conformément à IFRS 9. Ils sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, en actifs ou passifs financiers puis évalués, dépendamment de la nature de l'instrument financier, du modèle économique de détention et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, au coût amorti, à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par capitaux propres.

Les actifs financiers comprennent notamment les dépôts et cautionnements, prêts et autres placements. Ils sont présentés au bilan selon leur échéance en actifs financiers non courants et actifs financiers courants. Les placements à court terme ne répondant pas à la définition des équivalents de trésorerie sont inclus parmi les actifs financiers courants.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, au sens d'IAS 7, comprennent les disponibilités en banque et en caisse ainsi que les placements à court terme très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, soumis à un risque négligeable de variation de valeur et dont la maturité initiale est inférieure ou égale à trois mois. Les découverts bancaires, lorsqu'ils existent, sont présentés en passifs financiers courants.

## Emprunts et autres passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers comprennent principalement les emprunts obligataires, les dettes bancaires et autres dettes de financement, ainsi que, le cas échéant, les dettes locatives constatées conformément à IFRS 16.

Ils sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction directement attribuables, puis évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sont comptabilisées en résultat financier.

Les emprunts et passifs financiers sont présentés au bilan selon leur échéance en courants et non courants, la part venant à échéance à moins d'un an étant classée en courant.

## Dettes d'exploitation et autres passifs courants

Les dettes d'exploitation et autres passifs courants comprennent principalement les dettes fournisseurs et comptes rattachés, les avances et acomptes reçus des clients, les dettes fiscales et sociales, ainsi que les autres crédateurs et comptes de régularisation.

Ces dettes sont comptabilisées initialement à leur juste valeur, correspondant en pratique à leur valeur nominale, puis évaluées ultérieurement au coût amorti. Compte tenu de leur échéance généralement courte, le coût amorti est en pratique proche de la valeur nominale.

Les avances et acomptes reçus sont maintenus en passif jusqu'au transfert du contrôle du bien ou du service au client, conformément aux principes de reconnaissance du chiffre d'affaires.

## Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les principales catégories de provisions concernent :

- Les provisions pour litiges et contentieux ;
- Les provisions pour pertes à terminaison.

## Avantages du personnel

Les avantages du personnel représentent « toutes formes de contrepartie donnée par une entreprise au titre des services rendus par son personnel ». La norme en distingue quatre :

- Les avantages du personnel à court terme ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi ;
- Les indemnités de fin de contrat de travail ;
- Les autres avantages à long terme.

### a) Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont les avantages qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Il s'agit donc essentiellement de la rémunération (salaires, cotisations de sécurité sociale, primes et intéressement), des absences rémunérées (congrés annuels) et des avantages non monétaires (assistance médicale, logement, ...).

Le Groupe comptabilise ces avantages en charge en contrepartie des services rendus par son personnel.

### b) Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont les avantages qui donneront lieu au versement de pensions, de rentes ou tout autre avantage à un membre du personnel après son départ à la retraite.

La norme classe alors ces avantages selon la nature du régime :

- À cotisations définies, si l'obligation de l'entreprise se limite au montant des cotisations qu'elle s'engage à payer au régime. Dans un régime à cotisations définies, le niveau des cotisations versées est prédéterminé.
- À prestations définies, si l'entreprise s'est engagée à payer des prestations à un niveau prédéterminé aux anciens membres de son personnel. Dans un régime à prestations définies, l'obligation de l'entreprise concerne le paiement des prestations. L'entreprise est ainsi engagée à payer les prestations quelles que soient l'évolution démographique de la population sous risque (les futurs retraités).

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations est constaté en charges de l'exercice.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

#### c) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont les prestations versées par l'entreprise à un membre du personnel qui quitte l'entreprise avant l'âge normal de départ en retraite du fait de l'entreprise ou de son propre fait.

Une entreprise doit comptabiliser les indemnités de fin de contrat de travail au passif et en charges si et seulement si elle est manifestement engagée :

- À mettre fin à l'emploi d'un ou plusieurs membres du personnel avant l'âge normal de mise à la retraite ; ou
- À octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires.

#### d) Autres avantages à long terme

Cette catégorie regroupe tous les avantages du personnel qui ne sont pas dans les trois autres catégories. On y trouve, en particulier les absences rémunérées de longue durée, les indemnités d'incapacité de longue durée, ... Ces avantages sont comptabilisés selon les mêmes modalités que les régimes à prestations définies.

Pour le Groupe Al Omrane, les engagements sociaux du personnel sont issus des avantages suivants :

- Couverture médicale post-emploi ;
- Indemnité de fin de carrière ;
- Capital décès des actifs ;
- Prime d'assurance décès des retraités ;
- Cadeaux de départ à la retraite.

### 1.5 Recours à des estimations et jugements

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe Al Omrane utilise un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses qui affectent les montants comptabilisés pour les actifs et passifs, ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations, fondées sur l'expérience passée et sur divers autres facteurs jugés raisonnables, sont revues régulièrement ; les ajustements qui en résultent sont comptabilisés de manière prospective.

Les principaux domaines faisant intervenir des estimations significatives sont notamment :

- **Valorisation des stocks immobiliers** : détermination de la valeur nette de réalisation des projets (terrains à aménager, opérations en cours, produits finis), sur la base des prix de vente estimés et des coûts restant à engager. Des provisions pour dépréciation ou pertes à terminaison sont constituées lorsque le coût estimé d'achèvement et de commercialisation excède les recettes attendues (cf. Note « Stocks »).
- **Impôts différés** : identification des différences temporaires et appréciation de la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour justifier la comptabilisation d'impôts différés actifs, notamment sur les provisions non immédiatement déductibles (notamment pour les dépassements MOD, les empiètements et les provisions pour dépréciation des stocks en cours) et les déficits fiscaux reportables de certaines filiales (cf. Note « Impôts différés »).
- **Provisions pour risques et charges** : évaluation, dossier par dossier, des risques liés aux litiges (contractuels, fonciers, fiscaux), et aux autres risques opérationnels, en tenant compte de la probabilité de sortie de ressources et des scénarios possibles (cf. Note « Provisions pour risques et charges »).
- **Dépréciation des créances clients et des créances sur opérations MOD** : estimation du risque de non-recouvrement sur les créances issues des ventes de logements/lots, des programmes de recasement et d'équipements publics, ainsi que des créances liées aux programmes MOD. Le Groupe applique le modèle des pertes de crédit attendues d'IFRS 9 selon l'approche dite « simplifiée », laquelle consiste à ne pas distinguer les étapes de dégradation du risque de crédit et à comptabiliser dès la reconnaissance initiale une perte de crédit attendue sur la durée de vie des créances. L'évaluation repose sur l'analyse des données historiques de défaut et de l'appréciation de la solvabilité des débiteurs (cf. Note « Créances d'exploitation et autres »).
- **Contrats de location** : détermination du taux d'actualisation applicable aux dettes locatives, de la durée non annulable des contrats (y compris options de renouvellement raisonnablement certaines) et des hypothèses de révision des loyers pour les principaux baux portant sur des bureaux et des véhicules (cf. Note « Droits d'usage et dettes locatives »).

## 2. Note 2 Périmètre de consolidation du Groupe Al Omrane

Au 31 décembre 2025, le périmètre de consolidation comprend la société mère Holding Al Omrane et 10 filiales régionales détenues à 100 % et consolidées par intégration globale.

**Tableau - Filiales consolidées au 31 décembre 2025**

Société	Pays	Activité principale	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Al Omrane Rabat – Salé – Kénitra	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Casablanca – Settat	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Fès – Meknès	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Tanger – Tétouan – Al Hoceima	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Marrakech – Safi	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Région de l'Oriental	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Souss – Massa	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Béni Mellal – Khénifra	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Drâa – Tafilalet	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G
Al Omrane Al Janoub	Maroc	Immobilier	100 %	100 %	I.G

I.G : Intégration Globale

## 3. Note 3 : Informations relatives au bilan

### 3.1. Écarts d'acquisition (goodwill)

Au cours des exercices 2024 et 2025, Al Omrane n'a réalisé aucune opération de croissance externe susceptible de générer de nouveaux écarts d'acquisition. La ligne « Écarts d'acquisition » de l'état de la situation financière consolidée est donc nulle au 31 décembre 2025.

### 3.2. Immobilisations incorporelles

Poste (en KDH)	31/12/2024	31/12/2025
Logiciels et licences	21 391	17 463
Autres immobilisations incorporelles	8 263	3 909
<b>Total immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>29 654</b>	<b>21 372</b>

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont constituées principalement de logiciels de gestion (comptabilité, suivi des opérations immobilières, ... etc).

### 3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles représentent principalement les terrains et constructions administratifs (siège et agences), les aménagements des locaux, le matériel de transport et le matériel informatique.

Poste (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Terrains	27 352	27 220
Constructions	104 834	92 487
Installations techniques, matériel et outillage	136	544
Matériel de transport	26	17
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	12 894	15 747
Autres immobilisations corporelles	68	308
Immobilisations corporelles en cours	370	370
<b>Total net</b>	<b>145 680</b>	<b>136 693</b>

Les politiques comptables appliquées à ces actifs (modèle du coût historique, amortissement linéaire selon la durée d'utilité, absence de réévaluation systématique) sont décrites en Note 1.

### 3.4. Droits d'utilisation des actifs (IFRS 16)

Au 31 décembre 2025, les actifs de droit d'utilisation du Groupe concernent principalement les agences en location et certains véhicules de service qui sont évalués à 27 MDH. Les dettes locatives associées s'élèvent à 28 MDH et sont classées en « autres dettes de financement ».

### 3.5. Actifs financiers non courants

Poste (en KDH)	31/12/2024	31/12/2025
Immobilisations financières (dépôts, prêts)	35 932	11 370
Participations non consolidées	9 900	9 900
<b>Total</b>	<b>45 832</b>	<b>21 270</b>

#### Échéances des autres immobilisations financières

Catégorie	31/12/2024	31/12/2025
À moins d'un an	30 168	0
Entre 1 et 5 ans	0	0
Plus de 5 ans	5 764	11 370
<b>Total net</b>	<b>35 932</b>	<b>11 370</b>

#### Titres de participations non consolidés

Société (En milliers de MAD)	Pourcentage détenu	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Société Casablanca Iskane et Équipements	15 %	2 900	0	2 900
Société Casa Aménagement S.A	13 %	5 000	0	5 000
Société Rabat Région Aménagements	11 %	2 000	0	2 000
<b>Total</b>		<b>9 900</b>	<b>0</b>	<b>9 900</b>

Ces participations correspondent à des sociétés d'aménagement urbain contrôlées par des acteurs publics locaux (collectivités territoriales). Le Holding Al Omrane y détient des intérêts minoritaires (entre 11 % et 15 %) sans pouvoir significatif sur les décisions financières et opérationnelles ; elles ne remplissent donc pas les critères de contrôle, de contrôle conjoint ou d'influence notable au sens d'IFRS 10 / IFRS 11 / IAS 28. Elles sont, en conséquence, comptabilisées comme actifs financiers non courants au coût et non mises en équivalence.

La valeur comptable de ces titres, soit 9,9 MDH au 31 décembre 2025, est identique à celle de 2024 ; aucune dépréciation n'a été constatée, la situation nette cumulée de ces sociétés demeurant largement supérieure au montant investi et aucune indication objective de perte de valeur n'ayant été identifiée à la clôture.

### 3.6. Impôts différés

Catégorie (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Actif d'impôt différé	345 436	349 910
Passif d'impôt différé	163 653	152 903
<b>Position nette (actif)</b>	<b>181 783</b>	<b>197 007</b>

#### Évolution des impôts différés

Élément (En milliers de MAD)	Solde fin 2024	Variation 2025 - Résultat	Variation 2025 - Réserves	Solde fin 2025
Déficits fiscaux				
Retraitements temporels	-32 593	-8 642	2 504	-38 731
Différences temporaires	214 376	21 361		235 738
<b>Total impôts différés</b>	<b>181 783</b>	<b>12 719</b>	<b>2 504</b>	<b>197 007</b>

### 3.7. Stocks

(en KDH)	31/12/2024	31/12/2025
Réserves foncières	607 854	1 468 554
Constructions de logements/commerces en cours	15 773 679	17 183 432
Produits intermédiaires	1 401 219	1 145 282
Produits finis (lots viabilisés, logements achevés)	16 250 642	13 974 512
Provisions pour dépréciation / pertes à terminaison	-4 477 368	-4 450 889
<b>Total stocks</b>	<b>29 556 025</b>	<b>29 320 892</b>

Les stocks reflètent l'ensemble du pipeline de production immobilière du Groupe : réserves foncières, opérations de lotissement en cours, constructions de logements et produits finis destinés à la vente. Ces stocks sont évalués au coût de production conformément à IAS 2.

A noter qu'en 2025, le Groupe a consolidé sa réserve foncière par la mobilisation record de 990 Mdhs de nouvelles acquisitions en plus de 1,1 dhs d'avances aux partenaires institutionnels dans l'attente de la signature des contrats y afférents.

### 3.8. Créances d'exploitation

Créances d'exploitation (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	294 673	1 338 374
Clients et comptes rattachés	837 307	1 250 800
État	1 220 638	1 288 017
Créances sur opérations MOD	32 253 844	32 750 275
Comptes de régularisation – actif	186 013	196 811
Personnel et autres	4 827	4 447
<b>Total</b>	<b>34 797 301</b>	<b>36 828 723</b>

### 3.9. Actifs financiers courants et trésorerie

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Dépôts à terme > 3 mois	-	-
Valeurs mobilières de placement	121 842	-
Autres actifs financiers à court terme	-	-
Trésorerie	1 946 526	2 231 213
<b>Total net</b>	<b>2 068 368</b>	<b>2 231 213</b>

Les actifs financiers courants correspondent principalement à des placements de trésorerie, tels que les bons de caisse, les dépôts à terme et les titres assimilés, dont la maturité initiale est supérieure à trois mois et qui ne répondent pas à la définition des équivalents de trésorerie au sens de la norme IAS7. Ces actifs financiers sont comptabilisés et évalués à la juste valeur par le résultat, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle reflète ainsi les conditions de marché en vigueur à la date de clôture.

Lorsque la juste valeur est déterminée à partir de données observables sur des marchés actifs ou à partir de techniques d'évaluation reposant sur des paramètres de marché, elle constitue la meilleure estimation de la valeur de réalisation de ces actifs à la date de clôture.

### 3.10. Emprunts et autres passifs financiers

#### ▪ Emprunts et dettes financières

(En milliers de MAD)	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires	644.599	1.834.224	2.335.250
Dettes bancaires	265.291	426.077	8.586
Baillleurs de fonds	4.190	12.569	58.205
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>914.080</b>	<b>2.272.870</b>	<b>2.402.041</b>

### 3.11. Provisions pour risques et charges à long terme

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

#### ▪ Provisions non courantes

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Provisions pour risques à long terme	806 537	757.544
Provisions pour charges à long terme	276	304
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>806 813</b>	<b>757.848</b>

Ces provisions couvrent essentiellement :

- Des litiges et contentieux à **horizon** long terme ;
- Des risques opérationnels sur projets immobiliers ;
- Des risques sur projets **subventionnés** par l'État et les collectivités.

### ▪ Provisions courantes

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Provisions pour pertes à terminaison de projets	192.069	262.221
Provisions pour litiges à court terme	224.160	169.996
Provisions pour risques fiscaux (TVA forclose...)	52.483	31.666
Autres provisions courantes	360.919	509.711
<b>Total provisions courantes</b>	<b>829.631</b>	<b>973.594</b>

### 3.12. Avantages au personnel

Conformément à IAS 19 – Avantages du personnel, les avantages accordés au personnel du Groupe Al Omrane tels que la couverture médicale postérieure à l'emploi, l'indemnité de fin de carrière, le capital décès des actifs, la prime d'assurance décès des retraités et les cadeaux de départ à la retraite sont des engagements sociaux du Groupe. Ces derniers sont évalués selon une approche actuarielle basée sur des hypothèses, telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité.

Au 31 décembre 2025, le montant des engagements du Groupe Al Omrane envers son personnel s'élève à 133.535 KDH et se répartit comme suit :

(En milliers de MAD)	Capitaux Propres 2024	Variation	Provision 2025
Holding AL Omrane	17 406	1.185	18 591
Al Omrane Sous Massa	19 253	393	19 646
Al Omrane Tanger - Tétouan - Al Hoceïma	4 707	-383	4 324
Al Omrane Al Janoub	4 632	623	5 254
Al Omrane Béni Mellal - Khénifra	4 179	-193	3 987
Al Omrane Casablanca - Settat	16 411	26	16 437
Al Omrane Fès-Meknès	20 710	-2.762	17 948
Al Omrane Marrakech - Safi	16 407	176	16 583
Al Omrane région de l'Oriental	9 952	-30	9 922
Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra	19 678	-255	19 423
Al Omrane Daraa Tafilalet	1 340	78	1 418
<b>Total</b>	<b>134 677</b>	<b>-1.142</b>	<b>133 535</b>

### 3.13. Dettes d'exploitation et autres passifs courants

#### ▪ Détail des dettes courantes (hors financements)

Dettes (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Fournisseurs et comptes rattachés	9 345 439	8 068 973
Clients créditeurs, avances et acomptes	10 070 433	11 477 752
État	2 484 497	2 168 909
Dettes sur opérations MOD	33 373 382	34 425 234
Personnel et organismes sociaux	110 247	104 873
Comptes de régularisation – passif	158 720	377 146
<b>Total passif circulant</b>	<b>55 542 717</b>	<b>56 622 886</b>

Le poste fournisseurs et comptes rattachés est constitué pour l'essentiel de dettes pour terrains à payer et travaux restant à réaliser sur des opérations achevées ainsi que de factures non parvenues, retenues de garantie et factures échues tel que présenté ci-dessous :

Fournisseurs en KDH	2024	2025	Variation
Fournisseurs	806.538	561.455	-30%
Fournisseurs - Retenues de garantie	784.810	751.198	-4%
Fournisseurs - Factures non parvenues	894.090	382.591	-57%
Provision pour travaux restants à effectuer et foncier à acquérir	6.860.001	6.373.729	-7%
<b>Total</b>	<b>9.345.439</b>	<b>8.068.973</b>	<b>-14%</b>

#### 4. Note 4 : Informations relatives au compte de résultat

##### 4.1. Chiffre d'affaires

Aucun client ne représente individuellement une part significative du chiffre d'affaires du Groupe, les ventes étant fortement atomisées entre particuliers, coopératives et partenaires publics.

##### 4.2. Consommation de l'exercice

Poste (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Achats consommés (matériaux, travaux, études)	3 288 061	3 070 822
Autres charges externes liées à la production	163 660	166 126
<b>Total des consommations de l'exercice</b>	<b>3 451 721</b>	<b>3 236 948</b>

##### 4.3. Charges du personnel

Poste (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Rémunération du personnel	424.335	516 001
Charges sociales	67.156	62 730
Autres charges de personnel	36.033	28 819
<b>Total</b>	<b>527 523</b>	<b>607 551</b>

##### 4.4. Impôts et taxes

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Impôts et taxes divers	9 101	8 701
Autres redevances	-	-
<b>Total</b>	<b>9 101</b>	<b>8 701</b>

Les « impôts et taxes » comprennent principalement :

- Les taxes locales et foncières sur les terrains et constructions,
- Les taxes professionnelles et autres prélèvements parafiscaux,
- Certaines contributions au profit des collectivités territoriales.

##### 4.5. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Amortissements et dépréciations sur immobilisations	51.662	38.268
Dotations nettes aux provisions et dépréciations (stocks, créances, risques)	513.358	126.856
<b>Total dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>565.021</b>	<b>165.124</b>

Elles recouvrent principalement :

- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (terrains bâtis, constructions, équipements informatiques et logiciels),
- Les provisions pour pertes à terminaison sur projets immobiliers,
- Les dépréciations de stocks (logements et lots) et de créances clients,
- Les provisions pour risques et charges (litiges, risques fiscaux, etc.).

##### 4.6. Autres produits et charges opérationnels

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Cessions d'actifs	1 209	1 385
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-1 167	-15 051
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>42</b>	<b>(13 366)</b>

##### 4.7. Résultat financier

###### Coût d'endettement financier net

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		
Charges d'intérêts sur les emprunts	-248 950	-253 695
<b>Coût d'endettement net</b>	<b>-248 950</b>	<b>-253 695</b>

## Autres produits et charges financiers

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Résultat de change	-12.685	6.630
Autres produits financiers	157.316	145.857
Autres charges financières	-257	-316
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>144.374</b>	<b>152.171</b>

## 4.8. Impôt sur le résultat

### Ventilation de la charge d'impôt

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Impôt courant sur les bénéfices	274 988	218 016
Impôts différés (charge / produit)	-23 258	-12 719
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>251 730</b>	<b>205 297</b>

### Taux effectif d'impôt

(En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Résultat avant impôt	557 676	519 074
Impôts théoriques au taux légal	195 187	181 676
Effet des différences permanentes et temporaires	56 544	23 621
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>251 730</b>	<b>205 297</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>45.1%</b>	<b>39.6%</b>

## 4.9. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2025, le Groupe ne présente pas d'intérêts minoritaires significatifs. L'ensemble des filiales régionales est détenu à 100 % par le Holding, de sorte que les capitaux propres et le résultat net consolidés sont entièrement attribuables au Groupe Al Omrane.

## 4.10. Résultat par action

La variation du résultat par action est expliquée par l'évolution du résultat global. Aucune variation n'a été enregistrée sur l'actionnariat du groupe courant cet exercice.

## 4.11. Informations sectorielles

Le Groupe présente une information sectorielle reposant sur trois métiers principaux :

- Lotissement ;
- Construction ;
- Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD).

Cette segmentation reflète la manière dont la direction opérationnelle suit la performance et alloue les ressources. En complément, le Groupe suit des indicateurs internes par type de programme (logement social, logement intermédiaire, opérations de mise à niveau urbaine, etc.), qui ne constituent pas des secteurs opérationnels au sens d'IFRS 8.

Conformément à IFRS 8, les principaux indicateurs suivis par le Directoire sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel par métier et par zone géographique.

### Chiffre d'affaires par secteur d'activité

Chiffre d'affaires (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Lotissements	4.234.179	4.638.335	+10%
Construction	1.064.743	1.120.125	+5%
MOD (prestations de services)	106.967	113.043	+6%
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>5.405.889</b>	<b>5.871.503</b>	<b>+9%</b>

Le chiffre d'affaires 2025 est dominé par l'activité lotissement (environ 79 % du total) et, dans une moindre mesure, par l'activité construction (environ 19 %). La MOD représente un poids plus limité mais stable dans le temps.

## Chiffre d'affaires par zone géographique

Zone géographique (En milliers de MAD)	2024	2025	Variation
Rabat - Salé - Kénitra	1.510.295	1.907.692	+26%
Casablanca - Settat	589.534	829.565	+41%
Souss - Massa	780.305	674.710	-14%
Fès - Meknès	598.570	660.255	+10%
Oriental	399.930	577.033	+44%
Marrakech - Safi	799.714	545.127	-32%
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	201.074	337.663	+68%
Drâa - Tafilalet	301.615	203.627	-32%
Béni Mellal - Khénifra	195.239	113.406	-42%
Guelmim - Oued Noun			
Laâyoune - Sakia El Hamra	29.614	20.401	-31%
Dakhla - Oued Eddahab			
<b>Total</b>	<b>5.405.889</b>	<b>5.871.503</b>	<b>+9%</b>

### 4.12. Provisions pour restructurations

Aucune provision pour restructuration significative n'a été constatée au titre des exercices 2024 et 2025. Le Groupe n'a pas annoncé de plan de restructuration majeur répondant aux critères de reconnaissance d'IAS 37 (obligation implicite ou légale à la date de clôture).

## 5. Note 5 : Parties liées

Les parties liées au sens d'IAS 24 comprennent principalement :

- L'État marocain, actionnaire quasi unique du Holding Al Omrane (HAO) représenté par L'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE) ;
- Les filiales régionales, détenues et contrôlées par le HAO ;
- Les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance (dirigeants clés) ;
- Certaines sociétés publiques d'aménagement dans lesquelles HAO détient des participations non consolidées (Casa Aménagement, Casablanca Iskane et Équipements, Rabat Région Aménagements, etc.).

### Opérations avec l'État, organismes publics et entités assimilées

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Actifs</b>		
Créances liées aux opérations MOD	32.253.844	32.750.275
Créances sur l'État et organismes publics (hors MOD)	186.584	1.215.641
Avances et acomptes versés / autres créances	1.424.701	1.502.992
<b>Passifs</b>		
Financements reçus dans le cadre des opérations MOD	33.373.382	34.425.234
Dettes envers l'État et organismes publics (impôts, taxes, autres)	2.484.497	2.168.909
Autres dettes et comptes de régularisation	0	0
<b>Engagements de financement, garanties et autres engagements (montant notionnel)</b>		
Engagements donnés (cautions, garanties, etc.)	0	0
Engagements reçus (cautions bancaires, garanties, etc.)	0	0

## 6. Note 6 : Engagements et passifs éventuels

### 6.1 Obligations contractuelles et engagements commerciaux enregistrés au bilan

Les dettes de financement du Groupe (emprunts obligataires, autres dettes bancaires et dettes locatives IFRS 16) représentent l'essentiel des obligations contractuelles à moyen et long terme. Les dettes de financement du Groupe Al Omrane se ventilent comme suit :

(En milliers de MAD)	Total	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes de financement (emprunts obligataires et autres dettes)	5.588.991	914.080	2.272.870	2.402.041
Contrats de location simple (hors IFRS 16)	28.156	5.013	20.053	3.089
<b>Total</b>	<b>5.617.146</b>	<b>919.093</b>	<b>2.292.923</b>	<b>2.405.130</b>

Les contrats de location faisant l'objet d'une capitalisation selon IFRS 16 (bureaux, quelques véhicules) sont inclus dans les dettes de financement. Les contrats de location simple de courte durée ou de faible valeur restent traités en charges et ne représentent pas d'engagement significatif au-delà de 12 mois.

## 6.2 Autres engagements donnés et reçus dans le cadre de l'activité courante

### Engagements donnés

Les engagements hors bilan donnés par le Groupe sont recensés et suivis, notamment les engagements d'investissement, les cautions et avals donnés aux banques ou à des tiers, ainsi que les engagements relatifs aux marchés de travaux (commandes fermes non livrées).

Pour l'exercice 2025, aucun engagement donné significatif est constaté hors opérations de crédit-bail :

Engagements donnés (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Engagements d'investissement	-	-
Avals et cautions	20.019	19
Engagements au titre des marchés et bons de commande	-	-
Autres engagements donnés	-	-
<b>Total engagements donnés</b>	<b>20 019</b>	<b>19</b>

### Engagements reçus

Les engagements reçus correspondent principalement aux cautions bancaires émises au bénéfice d'Al Omrane pour garantir la bonne exécution des marchés de travaux confiés à des entreprises, ainsi qu'à d'autres garanties reçues.

Engagements reçus (En milliers de MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Cautions bancaires sur marchés	530.009	673.182
Autres engagements reçus	29.906	26.495
<b>Total engagements reçus</b>	<b>559.915</b>	<b>699.677</b>

## 6.3 Actifs et passifs éventuels

Conformément à IAS 37, les actifs et passifs éventuels correspondent à des droits ou obligations potentiels nés d'événements passés dont la réalisation dépend d'événements futurs incertains ne sont pas comptabilisés au bilan tant que :

- Soit la sortie de ressources n'est pas jugée probable,
- Soit le montant ne peut pas être estimé de façon suffisamment fiable.

Le Groupe recense et suit ces engagements hors bilan. Lorsque le risque devient probable et quantifiable, une provision est constituée (cf. note « Provisions pour risques et charges »).

## 6.4 MOD - État (passif éventuel)

Le cas le plus significatif d'engagements hors bilan concerne les opérations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) menées pour le compte de l'État :

- Les financements perçus dans le cadre de ces projets, destinés à accompagner leur réalisation, sont comptabilisés en passif dans les comptes sociaux. Ils sont maintenus en passif tant que les conditions prévues par les conventions ou accords encadrant ces projets ne sont pas remplies, et sont repris conformément aux principes comptables applicables ;
- Les dépenses engagées pour le compte de l'État sont comptabilisées en actifs (créances MOD) jusqu'à la clôture définitive des opérations.

Certaines opérations MOD, bien que techniquement achevées, demeurent dans les comptes du Holding en attente de la validation des bilans de clôture par les mandants. Tant que cette validation n'est pas intervenue, la position nette (actif - passif) attachée à ces projets constitue un passif éventuel ou un actif éventuel vis-à-vis de l'État, selon que le solde est débiteur ou créditeur.

L'expérience passée montre que ces opérations se soldent généralement sans impact négatif significatif pour le Groupe, les contributions publiques couvrant les dépenses engagées. À la date de clôture 2025, aucune situation particulière n'a été identifiée nécessitant la constitution d'une provision complémentaire au-delà des provisions déjà constatées pour pertes à terminaison ou litiges (cf. note Provisions).

## 6.5 Autres litiges et contentieux

Le Groupe est par ailleurs partie à divers litiges fonciers, fiscaux et commerciaux dans le cadre normal de ses activités (empiétements, contestations de prix de terrains, rehaussements fiscaux, etc.). Ces risques font l'objet de provisions lorsqu'ils sont jugés probables et évaluables.

Les dossiers pour lesquels le risque reste possible mais non probable, ou dont le montant ne peut être estimé de façon fiable, sont classés en passifs éventuels et ne sont pas comptabilisés. Aucun cas isolé n'est considéré comme significatif au 31 décembre 2025.

## 7. Note 7 : Instruments financiers et gestion des risques

Le Groupe est exposé principalement aux risques suivants :

- Risque de liquidité : il est surveillé par un suivi régulier des échéances de dettes et par une gestion centralisée de la trésorerie. La structure de la dette, à dominante long terme, et le niveau de trésorerie nette positive fin 2025 limitent ce risque (cf. Notes 12 et 15).
- Risque de taux d'intérêt : lié à la part d'emprunts à taux variables. Le Groupe suit l'exposition globale et peut recourir, le cas échéant, à des arbitrages entre taux fixes et taux variables lors de nouveaux financements.
- Risque de crédit : Le Groupe assure un suivi des créances vis-à-vis des différents débiteurs. Les créances commerciales font l'objet d'une appréciation régulière de leur valeur recouvrable, et des ajustements sont comptabilisés lorsque nécessaire, conformément aux principes de la norme IFRS 9.
- Risque de change : limité, l'essentiel de l'activité et des financements étant libellés en dirhams.

## 8. Note 8 : Événements postérieurs à la clôture

À la date d'arrêté des présents états financiers, aucun événement postérieur significatif n'est intervenu qui remettrait en cause la continuité d'exploitation du Groupe ou nécessiterait un ajustement des montants comptabilisés ou la présentation d'une information importante en annexe.

Les éventuelles nouvelles émissions obligataires, conventions MOD ou décisions réglementaires intervenues en 2026 seront décrites et, le cas échéant, intégrées dans les comptes de l'exercice concerné.

## 9. Note 9 : S1 & S2

### 9.1. Politique ESG et charte RSE du Groupe

Le Groupe Al Omrane est un opérateur public stratégique chargé de la mise en œuvre de la politique de l'État en matière d'habitat et de développement urbain. Son modèle d'affaires intègre, dès la conception des programmes immobiliers, des objectifs de performance économique, sociale, sociétale et environnementale.

La « Charte des valeurs du Groupe Al Omrane » définit les principes fondamentaux qui sous-tendent sa gouvernance et encadrent le comportement de l'ensemble des collaborateurs. Elle met notamment l'accent sur l'engagement, la transparence, le respect, la capacité de chacun à contribuer au projet collectif et la responsabilité dans la prise de décision.

Face aux nouveaux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, le Groupe a formalisé une politique de Responsabilité Sociétale (RSE) structurée autour de sept engagements stratégiques : respect des droits humains, promotion de la bonne gouvernance, amélioration des relations et conditions de travail, contribution au développement des communautés, préservation de l'environnement, respect des bonnes pratiques des affaires et prise en compte des intérêts des clients.

Ces engagements constituent le socle de la démarche ESG du Groupe et sont déclinés en plans d'actions opérationnels au niveau du Holding et des filiales régionales.

### Labellisation RSE-CGEM

Le Groupe Al Omrane a fait le choix d'adosser sa démarche RSE au référentiel du Label RSE de la CGEM. La stratégie RSE du Groupe (Holding et filiales) se matérialise par des plans d'actions triennaux, pilotés à travers un dispositif dédié et suivis par des comités de pilotage et de suivi.

Au niveau des filiales régionales, certaines sociétés ont été labellisées à partir de 2022. En 2024, quatre filiales ont fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, permettant de vérifier la pérennité de leurs systèmes de management RSE et l'avancement de ses plans d'actions.

Le 8 février 2024, neuf filiales du Groupe Al Omrane se sont vu décerner le Trophée du Label RSE-CGEM, lors d'une cérémonie organisée au siège de la CGEM à Casablanca, en présence de la présidence de la Confédération et des directions générales des sociétés concernées.

Pour le Holding Al Omrane, l'année 2024 a été marquée par l'achèvement du plan d'action RSE composé de 113 actions. À l'issue d'un audit réalisé par un cabinet accrédité, le renouvellement du Label RSE-CGEM a été recommandé avec un niveau d'assurance raisonnable sur l'ensemble des objectifs, assorti de recommandations permettant de renforcer la démarche RSE sur les trois prochaines années.

## Gouvernance ESG

La gouvernance d'Al Omrane s'articule autour d'une Holding, société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, et de dix filiales régionales organisées en sociétés anonymes à Conseil d'administration.

Le Conseil de surveillance du Holding, présidé par le Chef du Gouvernement, veille au bon fonctionnement de la société et exerce un contrôle permanent de la gestion du Directoire. Le ministère de tutelle chargé de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville en assure la vice-présidence, et les différents départements ministériels en lien avec la mission du Groupe sont représentés au sein du Conseil.

Conformément aux recommandations du code marocain de bonnes pratiques en matière de gouvernance des entreprises et établissements publics, le Holding s'est doté de comités spécialisés émanant du Conseil de Surveillance, notamment :

- Le Comité de la Stratégie et d'Investissement ;
- Le Comité d'Audit et des Risques ;
- Le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance.

Ces comités concourent au suivi des enjeux ESG, en particulier en matière de gestion des risques, d'éthique des affaires, de performance financière durable et de gouvernance des filiales.

## Principales priorités ESG

Les principaux axes de la stratégie ESG d'Al Omrane se déclinent comme suit :

- **Responsabilité sociétale et développement durable** : généralisation des plans d'actions RSE au niveau du Holding et des filiales, avec un suivi structuré et une logique d'amélioration continue.
- **Performance opérationnelle et gouvernance** : amélioration de la qualité, des coûts et des délais des projets, renforcement du contrôle interne et du référentiel de management intégré.
- **Pérennité financière** : optimisation de l'utilisation des ressources, amélioration de la gestion de la trésorerie et sécurisation de la rentabilité des projets.
- **Transformation digitale et gestion des achats** : digitalisation des processus, modernisation du système d'information et renforcement des procédures d'achats responsables.
- **Valorisation du capital humain** : développement des compétences, adaptation de la structure et des systèmes de rémunération, renforcement de l'action sociale en faveur des collaborateurs.
- **Relations avec les parties prenantes** : renforcement de la transparence, maîtrise des coûts et des délais de livraison, et consolidation des relations de confiance avec l'État, les collectivités locales et les autres partenaires institutionnels.

## 9.2. Indicateurs environnementaux

Le Groupe Al Omrane intègre progressivement les enjeux environnementaux dans la conception et la réalisation de ses projets (aménagement durable, gestion économe des ressources naturelles, performance énergétique des bâtiments).

Dans le cadre du projet d'Appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc (PEEM), le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable et la GIZ ont apporté une assistance technique visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments du Groupe. Le site du Holding Al Omrane a été retenu comme site pilote pour la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie.

Un diagnostic énergétique a été réalisé sur le siège du Holding, aboutissant à un plan d'actions complémentaire d'amélioration portant notamment sur : l'optimisation de la puissance souscrite, la réduction des talons de consommation, l'installation de sous-compteurs pour mieux suivre les consommations par usage, l'identification des usages énergétiques significatifs et la mise en place d'une maintenance préventive ciblée.

Dans le même cadre, la filiale Souss-Massa a bénéficié de la même assistance. La mise en œuvre des recommandations issues du diagnostic a permis un gain de consommation d'énergie d'environ 19 %, notamment grâce à l'installation d'abris pour les

unités extérieures de climatisation, de brise-soleils et d'une centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation d'une puissance de 50 kWc.

**Tableau S2.1 - Exemples d'initiatives environnementales**

Thème	Périmètre	Principales réalisations
Management de l'énergie	Siège du Holding	Diagnostic énergétique complet et plan d'actions d'efficacité énergétique (optimisation de la puissance, suivi des usages, maintenance préventive).
<b>Production d'énergie renouvelable</b>	Filiale Souss-Massa	Installation d'une centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation de 50 kWc.
<b>Réduction de la consommation</b>	Filiale Souss-Massa	Diminution de la consommation d'énergie d'environ 19 % après mise en œuvre des actions recommandées.

### Indicateurs sociaux et capital humain

La dimension sociale est au cœur de la mission du Groupe Al Omrane : production de logements destinés aux populations à revenus faibles et moyens, réhabilitation de l'habitat insalubre et informel, contribution à des projets urbains intégrés à forte portée sociale.

Sur le plan interne, le capital humain constitue un axe stratégique majeur. Le Groupe vise l'amélioration continue des compétences, de la structure des effectifs et des systèmes de rémunération, tout en renforçant l'action sociale et le niveau de formation des collaborateurs.

Par ailleurs, le Groupe poursuit la généralisation d'un dispositif d'Hygiène, Santé et Sécurité au Travail (HSST), à travers la réalisation de diagnostics sur les sièges sociaux des filiales et la mise en œuvre de plans d'actions triennaux.

**Tableau S2.2 - Principales actions sociales et capital humain**

Thème	Principales réalisations
<b>Santé et sécurité au travail</b>	Généralisation des diagnostics HSST à l'ensemble des filiales et déploiement de plans d'actions triennaux.
<b>Développement des compétences</b>	Renforcement des actions de formation/sensibilisation, notamment sur les thématiques RSE et efficacité énergétique.
<b>Action sociale interne</b>	Poursuite des dispositifs de soutien social aux collaborateurs (avantages sociaux, accompagnement, actions ciblées).

### Indicateurs de gouvernance et éthique

En complément de la gouvernance décrite en Note S1, la démarche ESG du Groupe s'appuie sur :

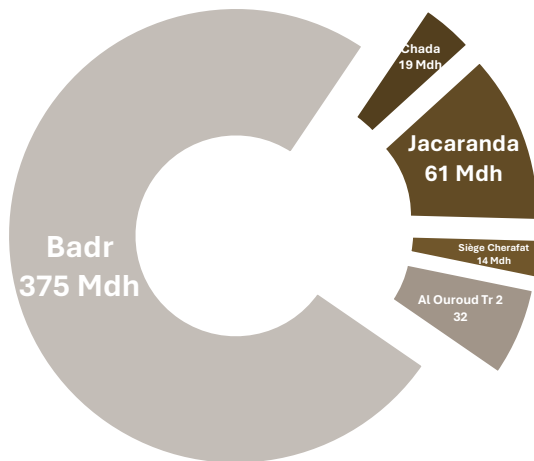
- Des dispositifs de veille juridique et réglementaire, de gestion du contentieux et de mise à jour des modèles contractuels, afin de sécuriser les opérations et de maîtriser les risques financiers et juridiques ;
- L'élaboration de procédures et de guides (gestion du contentieux, résiliation des marchés, conventions réglementées) diffusés à l'ensemble des filiales ;
- La mise en place d'un dispositif de management des risques identifiant trois risques majeurs : risques financiers et juridiques liés aux missions de maîtrise d'ouvrage déléguée, sécurité des systèmes d'information et rareté du foncier. Des plans d'actions sont en cours afin d'en atténuer les impacts sur la pérennité de la société.

**Tableau S2.3 - Exemples d'initiatives de gouvernance et de maîtrise des risques**

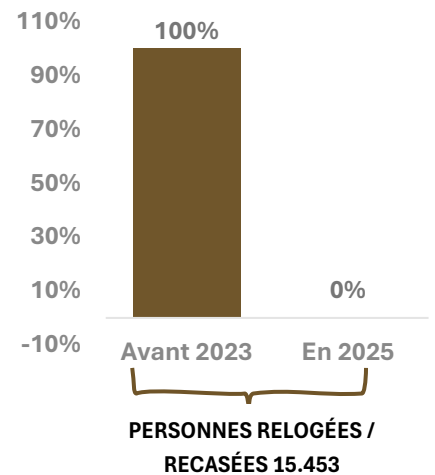
Domaine	Principales actions
Veille juridique	Émission de circulaires, mise à jour des modèles type d'actes commerciaux, traitement de questions parlementaires en lien avec l'activité du Groupe.
Gestion du contentieux	Élaboration de guides et organisation de journées d'études sur la gestion du contentieux des marchés et volet fiscal.
Management des risques	Formalisation d'un processus de gestion des risques couvrant les risques comptables, juridiques, SI et fonciers, avec plans d'actions associés.

### C. GREEN & SOCIAL REPORTING

#### MONTANT ALLOUÉ À CHAQUE PROJET



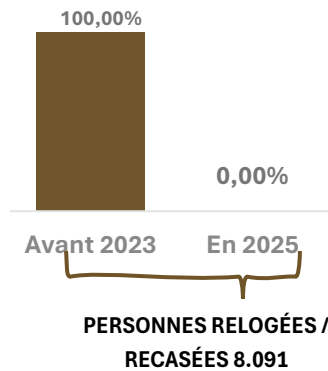
#### AL HAMD



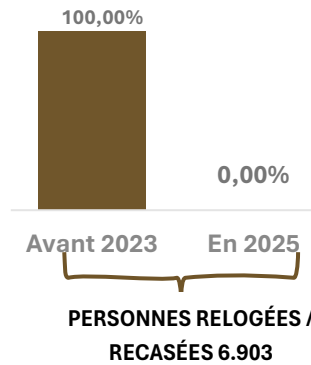
#### AIN SLIM



#### AL FADL



#### AL MAROUA



#### BADR



#### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- Siège social d'Al Omrane – Chrafate
- Projet Al Karama – El Hajeb
- Projet Jacaranda – Tamansourt
- Projet Al Oroud 2 – Al Aroui
- Projet Chada – Alkyata



#### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- 577 MWh / an au total pour les 481 logements,
- 133 MWh / an sur le siège social
- 0,5 MWh / an sur le projet Chada



#### RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

- 51 t eg CO2 / an au total pour 481 logements
- 62 t eg CO2 / an pour le siège social
- 0,17 t eg CO2 / an pour le projet Chada



Horwath Maroc Audit  
90 Avenue Mehdi Ben Barka,  
Hay Riad - Rabat Maroc

**A l'attention de Monsieur Housni EL GHAZAOUI  
Président du Directoire  
HOLDING AL OMRANE S.A**

**ATTESTATION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LA VALEUR DES STOCKS RELATIFS  
AUX PROJETS REFINANCES DANS LE CADRE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE AU 31  
DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de notre mission d'audit, nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de la société Holding Al Omrane au 31 décembre 2025.

Nous attestons que ces comptes comportent des stocks d'une valeur de 321 MDH tel qu'ils sont détaillés dans l'annexe ci-après.

**Rabat, le 10 mars 2026**

**Horwath Maroc Audit**

**HORWATH MAROC AUDIT**  
90, Avenue Mehdi Ben Barka  
Hay Riad -Rabat  
Tél : 05.37.77.46.70 / 71  
Fax : 05.37.77.46.76

**EL Bouazzaoui HANATI**  
**Associé**

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

**Aux actionnaires de la société :**  
**HOLDING AL OMRANE S.A**  
*5, Rue Boundouq, Mail Central,  
Hay Riad, Rabat*

### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société « Holding Al Omrane SA » et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 4.678.983.617,52 MAD dont un bénéfice net consolidé de 313.776.627,07 MAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observations**

Nous attirons votre attention sur :

- i. La note annexe 1 qui informe sur la première adoption des normes IFRS pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.
- ii. La note annexe 6.4 qui informe sur les opérations de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD). En effet, l'actif et le passif du bilan consolidé établi au 31 décembre 2025, comprennent respectivement des soldes débiteurs nets et créditeurs de Milliard 32,750 MAD et Milliard 34,425 MAD relatifs essentiellement à des opérations gérées en Maîtrise d'Ouvrage Déléguées (MOD) pour le compte de ministères et organismes de l'Etat. Ces soldes correspondent, entre autres, à des opérations anciennement achevées dont les bilans de clôture ne sont pas encore établis ou validés avec les maîtres d'ouvrage correspondants.  
Courant l'exercice 2025, le Groupe a procédé à l'apurement comptable de 118 conventions relatives aux opérations précitées, pour un montant total de dépenses s'élevant à Milliard 2,154 MAD.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces deux points.

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### — Evaluation des stocks de biens immobiliers

#### Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 29.321 millions MAD. Comme indiqué dans la note annexe 3.7, les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition pour les terrains et au coût de production pour les programmes en cours et achevés. Des provisions sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles, lesquelles sont évaluées à partir de la valeur actuelle des stocks, estimée par la Direction à la clôture, qui correspond au prix de vente probable diminué des frais de commercialisation. Nous avons considéré l'évaluation des stocks immobiliers comme un point clé d'audit en raison de l'importance de ce poste dans les états financiers consolidés et de la part de jugement de la Direction que requiert l'estimation de la valeur actuelle des biens immobiliers.

#### Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- Pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les stocks de biens immobiliers susceptibles de faire l'objet de dépréciation ;
- Examiné les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ;
- Examiné, par sondage, pour les projets dont la réalisation ou la commercialisation accuse un retard significatif, l'existence de perspectives profitables, à partir d'entretiens avec la direction et d'analyse des valeurs actuelles.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les

décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Rabat, le 17 mars 2026**

**Les Commissaires aux Comptes**

**BDO SA**



**BDO s.a.**  
Audit, Tax & Advisory  
ACS, Rue Al Maysee, Secteur 15  
Hay Riad - 10100 - Rabat  
Téléphone 212 5 37 83 37 02 (8 06)  
Télécopie 212 5 37 83 37 11  
ICE 001629604000091

**Aziz EL KHATTABI**

**Associé**

**Horwath Maroc Audit**



**HORWATH MAROC AUDIT**  
90, Avenue Mehdi Ben Barka  
Hay Riad - rabat  
Tel : 05.37.77.46.70 / 71  
Fax : 05.37.77.46.76

**EL Bouazzaoui HANATI**

**Associé**





# Rapport environnement, social et gouvernance

# 2025





## A. NOS VALEURS ET ENGAGEMENTS

### i. Nos valeurs

Le Groupe Al Omrane fonde son action sur un ensemble de valeurs solides et partagées, qui constituent le socle de sa gouvernance et de ses stratégies. Élaborée avec la participation active de l'ensemble des collaborateurs, cette charte de valeurs traduit l'ambition du Groupe de **concilier performance économique, responsabilité sociale et impact positif sur les territoires**. Elle guide nos décisions quotidiennes, inspire nos projets et renforce notre rôle de partenaire engagé pour un développement durable et inclusif.

**L'engagement citoyen** : C'est la volonté d'être acteur du bien commun et de participer activement à servir le développement territorial de notre pays et l'amélioration continue des services rendus aux citoyens.

**L'éthique** : Le Groupe se veut être l'opérateur de référence dans le respect des principes moraux d'intégrité, d'honnêteté et de responsabilité.

**La solidarité** : Le Groupe favorise la culture de solidarité par la mobilisation de ses moyens en faveur du développement durable, social et économique des territoires, ainsi que la veille au développement d'une relation de partenariat avec toutes les parties prenantes.



### ii. Nos engagements

Al Omrane a pour mission première de répondre aux attentes de ses clients institutionnels, État et collectivités territoriales, en réalisant des programmes d'habitat, afin de répondre aux besoins en logements sociaux, de lutter contre l'habitat insalubre et sa reconstitution, mais aussi, de soutenir le développement socioéconomique de ces territoires.

#### Consolider la soutenabilité financière et pérennité de l'activité

- S'impliquer activement dans l'alimentation et l'actualisation des dispositifs de pilotage, de suivi-évaluation des performances mis en place par le Groupe ;
- Optimiser l'utilisation des ressources et adopter des pratiques financières robustes pour assurer des flux financiers stables ;
- Assurer la fiabilité des montages financiers des projets du Groupe et leur rentabilité.

#### Améliorer le cadre de vie du citoyen à travers la réalisation d'un saut qualitatif architectural et urbanistique des produits du groupe

- Choisir une maîtrise d'ouvrage qualifiée et étroitement challengée par les équipes du Groupe durant toutes les phases du projet ;
- Intégrer des exigences de qualité urbanistique et architecturale au niveau des référentiel de conception et de réalisation des projets du Groupe ;
- Intégrer les projets dans leur contexte régional.

#### Garantir un haut niveau de performance opérationnelle

- Assurer un suivi rigoureux et de proximité sur les chantiers et avec les différents prestataires et professionnels engagés ;
- Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation des projets en temps réel ;
- Répartir rythmiquement et de façon équilibrée les efforts de réalisation sur toute l'année ;
- Respecter strictement les consistances validées des projets présentés devant les instances de gouvernance.

## B. ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Face aux nouveaux enjeux et aux engagements de ses filiales, le Groupe Al Omrane a mis en place une politique RSE structurée autour de **sept engagements stratégiques**, reflétant les valeurs fondamentales du Groupe :

1. **Le respect des droits humains** : garantir le respect et la promotion des droits humains dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne de valeur.
2. **Le respect et la promotion des principes de bonne gouvernance** : appliquer les meilleures pratiques en matière de transparence, de reddition de comptes, d'équité et de lutte contre la corruption.

3. **L'amélioration continue des relations et des conditions de travail** : œuvrer pour un environnement de travail sûr, inclusif et motivant, et promouvoir le dialogue social et le bien-être des collaborateurs.
4. **Le soutien au développement des communautés riverains** : contribuer activement au développement économique, social et infrastructurel des zones rurales, en favorisant leur inclusion et leur résilience.
5. **Le respect et la préservation de l'environnement** : intégrer la protection de l'environnement dans nos projets, réduire notre empreinte écologique et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles.
6. **La qualité et les bonnes pratiques dans les affaires** : viser l'excellence opérationnelle, l'innovation responsable et le respect des normes les plus exigeantes dans tous nos métiers.
7. **Le respect des intérêts des clients** : placer la satisfaction, la confiance et les intérêts de nos clients au centre de nos décisions et de nos réalisations.

## I. Stratégie Responsabilité Sociétale du Groupe

Le GAO a inscrit son engagement en faveur de la Responsabilité Sociétale dans son système de management à travers l'impulsion de plusieurs projets dans différents domaines. Le Groupe œuvre pour la réalisation de ces orientations en vue de progresser durablement dans le respect de ses engagements socialement responsables. Ces orientations sont déclinées autour des axes de la Charte RSE-CGEM et couvrent les principales parties prenantes suivantes :

- Collaborateurs et organisations syndicales, axés sur l'amélioration des conditions d'emploi et de travail ;
- Clients, axés sur le respect de leurs intérêts ;
- Partenaires-promoteurs et communauté financière, en contribuant au développement économique des territoires ;
- Fournisseurs et sous-traitants, portant sur la promotion de la responsabilité ;
- Société civile (collectivités, associations), portant sur le bien-être des citoyens.

Le Groupe Al Omrane poursuit la mise en œuvre de sa stratégie RSE visant à renforcer et à améliorer ses pratiques et performances économiques, environnementales, sociales et sociétales, autour des neuf principaux axes, notamment les droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la prévention de la corruption, la saine concurrence, la gouvernance d'entreprise, les intérêts des clients et des consommateurs, les questions relatives aux fournisseurs et aux sous-traitants et l'engagement envers la communauté.

En effet, suite à l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions pour le renouvellement du label RSE-CGEM pour le compte du HAO, conformément aux exigences dudit label, l'engagement du HAO a révélé des performances avec un niveau de maturité probant sur l'ensemble des critères composant le référentiel.

Le Groupe affiche donc des engagements RSE au plus haut niveau vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes. Le niveau d'assurance a été exprimé comme raisonnable pour tous les objectifs, avec la formulation de 15 recommandations et d'un seul engagement de nature à lui permettre de renforcer sa démarche de Responsabilité Sociale.

## II. Évaluation des plans d'actions RSE du GAO

Le déploiement effectif de la stratégie RSE au niveau des filiales du Groupe révèle un avancement considérable dans la mise en œuvre de leurs actions dans le cadre du label RSE-CGEM. Deux sociétés filiales, à savoir Souss Massa et Casablanca-Settat, ont achevé leurs plans d'actions et sont en cours d'entamer le processus de renouvellement de leurs labels.

Le processus d'évaluation à mi-parcours (à 18 mois de l'obtention du label RSE-CGEM) est actuellement achevé pour six filiales et en cours pour une filiale.

## III. Engagements environnementales du GAO

### i. Préservation de l'Environnement, orientation stratégique du GAO

Les engagements du Groupe Al Omrane en termes environnementaux mettent en avant notre ancrage, notre progression et nos ambitions en matière d'appropriation et d'alignement sur les meilleurs standards de qualité et de durabilité des interventions et des projets développés par l'aménageur public que nous sommes.

Le respect des lois et des normes associées au développement durable et à la responsabilité sociétale constitue un pilier fondamental dans la déclinaison de la stratégie de Responsabilité Sociétale du Groupe.

En effet, un recueil de lois et de normes relevant du domaine du DD & RSE a été établi, ayant permis, d'une part, de définir et d'identifier les points de vigilance pour s'aligner avec la réglementation en vigueur et, d'autre part, de vérifier, suivre et s'assurer de la conformité des activités du Groupe, particulièrement dans les axes relatifs à la Charte RSE-CGEM, notamment la gouvernance, les droits humains,

les relations et conditions de travail, la préservation de l'environnement, la prévention de la corruption, le respect des intérêts des clients, la promotion de la responsabilité sociétale auprès des fournisseurs et l'engagement envers la communauté.

## **ii. Système de Management Environnemental, une minimisation de nos impacts**

Dans le cadre de l'exemplarité de l'administration publique en matière de développement durable et afin d'accélérer l'adoption des méthodes d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics, le Groupe Al Omrane a mis en place et mis en œuvre les recommandations résultant du diagnostic énergétique, suite à l'assistance technique visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments existants ou en cours de construction, portée par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD), en partenariat avec la Coopération allemande – GIZ.

Sur le plan opérationnel, une équipe Énergie a été désignée. Elle se réunit semestriellement afin d'assurer la pérennité de l'amélioration de la performance énergétique du siège du Holding Al Omrane. Ses missions et attributions consistent à :

- S'assurer que le Système de Management de l'Énergie (SMÉ) est établi, mis en œuvre, entretenu et continuellement amélioré ;
- S'assurer que le SMÉ est conforme aux exigences de la norme ISO 50001 ;
- Mettre en œuvre les plans d'actions pour améliorer continuellement la performance énergétique ;
- Réaliser un reporting de l'amélioration de la performance énergétique (tableau de bord avec des KPI déjà définis) et proposer, le cas échéant, des recommandations d'amélioration continue.

Par ailleurs, sur le plan organisationnel, l'approche adoptée a porté sur l'intégration des aspects liés à l'efficacité énergétique dans le processus d'achat, l'identification d'indicateurs de performance énergétique, la mise en place de procédures pour la gestion des consommations énergétiques dans les bâtiments, la définition d'une politique Énergie ainsi que la mise en place d'un plan de formation, de sensibilisation et de communication.

Suite à ces actions d'amélioration, nous enregistrons une performance permettant de suivre l'impact des mesures mises en œuvre et d'ajuster les stratégies afin de maximiser les économies et la durabilité énergétique.

## **iii. Amélioration de la qualité et de la durabilité de nos produits : une performance opérationnelle**

### **Développement de référentiel de durabilité**

Dans le cadre de la mise en œuvre et de l'implémentation des prescriptions méthodologiques et techniques du Référentiel d'Aménagement Durable, une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en Développement Durable a été lancée, ayant pour objectif la mise en place d'une démarche d'aménagement durable pour trois projets pilotes dans trois régions distinctes, à savoir la région de l'Oriental, Drâa-Tafilalet et Marrakech-Safi.

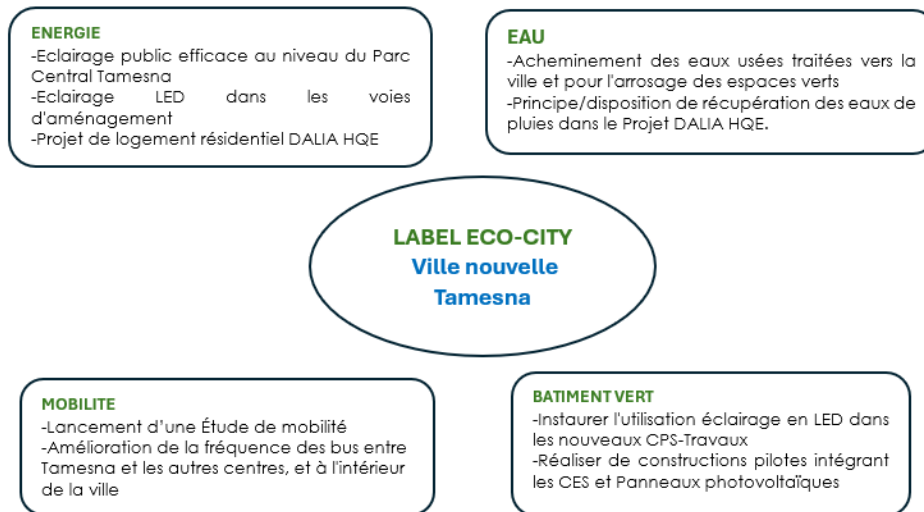
Parallèlement, et dans l'ambition de développer ses propres référentiels en matière de durabilité, un nouveau référentiel est en cours d'élaboration, portant sur le développement d'un « Référentiel Construction Durable ». L'élaboration de ce référentiel a pour objectifs, d'une part, le renforcement de l'application par Al Omrane des réglementations existantes en matière de construction durable et, d'autre part, l'intégration, dans la démarche de gestion des projets d'Al Omrane, des normes et des meilleures pratiques internationales existantes dans ce domaine, adaptées au contexte marocain.

Ainsi, le Groupe Al Omrane élargira et renforcera l'adoption et l'intégration des pratiques et des solutions durables à toutes les étapes de conception et de réalisation de ses projets de construction.

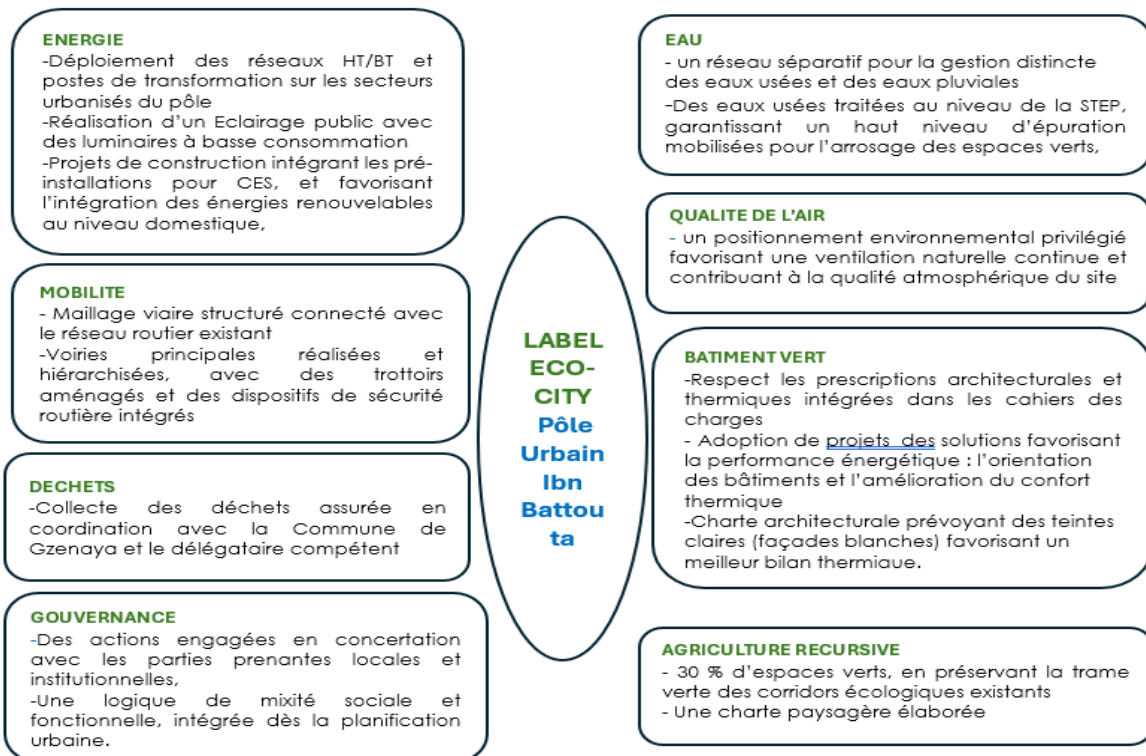
### **Label ECOCITY**

Les projets Ecocity d'Al Omrane, le fruit d'une collaboration entre Al Omrane et l'ONG 'Ecocity Builders', appliquent une démarche de développement urbain durable, à l'échelle de projets urbains, conforme aux standards et au référentiel 'Ecocity'.

Ces projets urbains du label « Ecocity Maroc », se sont engagés à mettre en œuvre une série d'actions pour le développement d'espaces urbains où il fait bon vivre, respectueux de l'Homme et de la nature, portant sur 8 axes d'intervention à savoir Énergie, Eau, Déchets, Bâtiment vert, mobilité, qualité de l'Air, cadre paysager et Gouvernance.



### Label Eco-city Ville nouvelle Tamesna



### Label Eco-city Pôle Urbain Ibn Battouta

#### Clauses d'EE dans les documents de travail relatifs aux nouvelles constructions

Dans cette même perspective, et grâce aux avancées considérables du HAO dans la mise en place d'un Système de Management de l'Énergie (SMÉ), la Coopération allemande - GIZ a apporté un appui supplémentaire au GAO portant sur l'identification des critères d'efficacité énergétique à intégrer dans les documents de travail relatifs aux nouvelles constructions.

Cet appui a consisté en la révision des cahiers des prescriptions (CPS) et des contrats des prestataires, qui constituent un levier essentiel pour améliorer les performances énergétiques de nos projets et répondre aux exigences nationales et internationales en la matière.

Ainsi, 21 clauses d'efficacité énergétique ont été proposées pour intégration dans 12 documents contractuels clés. Le contenu des dites clauses a été réparti en trois catégories, à savoir le contexte général, la gestion de projet et les clauses techniques proprement dites, avec définition du niveau d'obligation.

Par ailleurs, un nouveau programme intitulé « PEEB Cool Maroc » a été lancé par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, en partenariat avec la GIZ, suite à l'achèvement de la première phase du programme PEEB Maroc.

L'avènement de ce programme s'inscrit parfaitement dans les objectifs du Groupe ; il constitue un apport considérable pour contribuer à la promotion de la construction durable au Maroc et à la transformation du secteur de la construction, en soutenant l'aménagement urbain durable, la conception, la construction et l'exploitation de bâtiments résilients et économes en énergie.

### **Rationalisation de la consommation d'eau**

Dans le cadre du Pacte de l'exemplarité de l'administration publique inscrit dans la Stratégie Nationale de Développement Durable, et suite aux orientations du Ministère de tutelle concernant la rationalisation de la consommation d'eau dans les bâtiments, le GAO s'est positionné en précurseur, comme à l'accoutumée, en intégrant ce volet dans ses réalisations.

En effet, le GAO a généralisé, auprès de l'ensemble de ses filiales, un dispositif d'audit environnemental intégrant le domaine de l'eau comme axe prioritaire, à l'instar des six domaines du Guide de l'exemplarité de l'administration publique en matière de développement durable.

Cet audit a permis d'évaluer la performance environnementale des sièges sociaux et de maîtriser nos impacts environnementaux, déclinés en plusieurs actions d'amélioration mises en place, notamment :

- L'installation d'équipements hydro-économes ;
- L'entretien régulier des équipements sanitaires et des canalisations ;
- La sensibilisation continue des parties prenantes internes à la préservation quotidienne de la ressource hydrique.

Ces actions d'amélioration ont permis d'enregistrer des résultats très satisfaisants en termes de réduction de la consommation d'eau, atteignant les objectifs fixés par le ministère de tutelle, à savoir 10% à l'horizon 2026 et 20% à l'horizon 2028.

Par ailleurs, les sociétés filiales ont été invitées à réaliser un nouvel audit hydrique de leurs bâtiments respectifs afin de réévaluer, d'une part, l'efficacité des améliorations déjà réalisées et les éventuels dysfonctionnements y afférents et, d'autre part, de proposer d'autres mesures concrètes pour réduire davantage leurs consommations hydriques.

Dans cette même perspective, le Ministère de tutelle, en partenariat avec le GAO, a lancé le Trophée de l'Efficacité Hydrique dans le logement 2025, visant à primer les candidats, chercheurs et étudiants présentant des solutions techniques innovantes en matière d'efficacité hydrique, dans l'objectif de promouvoir le développement et de vulgariser les bonnes pratiques pour réduire la consommation d'eau dans les projets de construction de logements individuels et collectifs.

### **iv. Le développement stratégique de la gestion des achats**

Dans une optique de renforcement de la conformité réglementaire, de la gouvernance des achats et de l'intégration des principes du développement durable, plusieurs mesures structurantes ont été mises en place ou sont en cours de déploiement au niveau du Groupe.

Tout d'abord, il a été procédé à l'intégration et au renouvellement continus et systématiques, en tant que textes de référence, des lois, décrets et arrêtés applicables au niveau de l'article relatif aux « Références aux textes applicables au marché » dans les Cahiers des Prescriptions Spéciales (CPS) de l'ensemble des marchés.

Cette démarche vise à assurer une meilleure sécurisation juridique des contrats, une harmonisation des pratiques contractuelles et une conformité accrue aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, portant notamment sur :

- La législation du travail, notamment les dispositions relatives au SMIG, au temps de travail et aux conditions d'emploi ;
- La réglementation en matière de santé, de sécurité et d'hygiène au travail ;
- Les textes encadrant la protection sociale et la couverture médicale des salariés ;
- La législation relative à la protection de l'environnement et à la gestion des déchets ;
- Les obligations en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de développement durable.

En complément, le Groupe a adopté un questionnaire de due diligence dans le cadre de la lutte contre la corruption, particulièrement pour le volet relatif aux achats et aux prestataires. Cet outil permet d'évaluer le niveau de conformité, d'intégrité et de gouvernance des partenaires, de prévenir les risques de corruption et de renforcer les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

### **Charte Achat Responsable du Groupe AI Omrane**

Le Groupe AI Omrane, précurseur et engagé dans la contribution à l'effort national pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, continue de consolider son approche d'exemplarité afin de rendre de plus en plus concret le déploiement de sa stratégie de Responsabilité Sociétale (RSE), au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes. Ainsi, l'intégration des principes socialement responsables dans le développement stratégique des achats constitue l'un des engagements majeurs de la stratégie RSE du Groupe AI Omrane.

À cet effet, une Charte d'Achat Responsable a été élaborée, traduisant les engagements d'Al Omrane ainsi que ceux attendus de ses fournisseurs en matière d'achats responsables. Elle est articulée autour de 11 engagements clés et s'applique à l'ensemble des fournisseurs du Holding Al Omrane et de ses filiales.

Engagements d'Al Omrane envers ses fournisseurs :

- Equité et Transparence ;
- Respect des engagements contractuels ;
- Partenariat durable ;
- Promotion de l'Innovation ;
- Formation et sensibilisation des équipes achat ;
- Evaluation et amélioration continue des pratiques d'achat ;
- Responsabilité territoriale ;
- Règlement des différends.

Engagements attendus des fournisseurs envers al Omrane

- Respect des droits humains, relations et conditions de travail ;
- Ethique et déontologie ;
- Préservation de l'environnement.

#### **Clauses Achats responsables à intégrer dans les DCEs au niveau des différentes familles d'achat**

Dans le cadre du développement stratégique de la gestion des achats du Groupe, l'intégration des dispositions liées à la RSE dans le processus Achats constitue un levier stratégique permettant de concrétiser les engagements d'Al Omrane en matière de responsabilité sociétale.

Ainsi, un Guide des Achats Responsables a été élaboré afin de prescrire des exigences techniques environnementales, notamment en matière d'efficacité énergétique, à intégrer systématiquement dans les achats de biens et de services liés à la gestion des bâtiments (maintenance, facilities management, équipements, etc.).

Il s'inscrit dans une logique de performance énergétique, de réduction de l'empreinte carbone et de transition écologique des opérations internes. Il vient en complément de la Charte Achat Responsable et constitue un levier clé pour ancrer durablement la culture de l'efficacité énergétique dans les pratiques des bénéficiaires ainsi qu'au sein de leurs écosystèmes partenariaux.

Ces exigences techniques ont été scindées en catégories et en familles d'achats, selon qu'il s'agisse d'équipements techniques, d'équipements informatiques, d'équipements bureautiques ou de produits de nettoyage.

#### **IV. Impacts des engagements socialement responsables du GAO**

L'impact de l'engagement du Groupe Al Omrane en faveur de la Responsabilité Sociétale se traduit par des résultats mesurables, reflétant l'efficacité des actions engagées en matière de performance environnementale et de maîtrise des ressources.

La **consommation énergétique spécifique** s'établit à **179 kWh/m<sup>2</sup>/an**, traduisant une meilleure maîtrise des usages énergétiques au niveau des bâtiments et une optimisation progressive des équipements et systèmes installés. Cet indicateur constitue un référentiel clé pour le pilotage de la performance énergétique et l'identification des marges d'amélioration futures.

Les efforts engagés permettent également une **réduction des émissions de CO<sub>2</sub> estimée à 6,95 tonnes par an**, correspondant aux économies d'énergie prévues. Cette performance contribue directement à la diminution de l'empreinte carbone du Groupe et à son alignement avec les engagements nationaux en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Le **taux d'énergies renouvelables atteint 19%**, correspondant à la production photovoltaïque estimée rapportée à la consommation totale. Cette part significative d'énergie verte traduit l'intégration concrète des solutions renouvelables dans le mix énergétique du Groupe et renforce son positionnement en faveur d'un modèle énergétique plus durable.

Les **gains liés à l'amélioration des systèmes de gestion de l'énergie** représentent une économie de **20% par rapport à l'année 2024**, soit **67 814 kWh/an**. Ces résultats sont le fruit de l'optimisation des installations, du suivi régulier des indicateurs de performance et de la mise en œuvre d'actions correctives ciblées.

En parallèle, la **réduction des coûts énergétiques totaux atteint 16%**, soit une économie annuelle de **104 985 dirhams**. Cette performance démontre que la transition énergétique constitue non seulement un levier environnemental, mais également un facteur d'efficacité économique et de rationalisation budgétaire.

La consommation d'eau s'établit à 1,31 m<sup>3</sup>/personne/an, traduisant l'efficacité des mesures de rationalisation mises en œuvre, notamment l'installation d'équipements hydro-économiques, la maintenance préventive des installations et la sensibilisation continue des collaborateurs.

Au regard de ces résultats, le Groupe Al Omrane confirme que sa démarche RSE génère des impacts tangibles, combinant performance environnementale, optimisation des ressources et maîtrise des coûts, dans une logique d'amélioration continue et de durabilité.

## C. ENGAGEMENTS SOCIAUX

### I. Politique de gestion des ressources humaines

La Politique de gestion des ressources humaines du Groupe Al Omrane constitue un levier stratégique majeur au service de la performance durable et de la transformation du Groupe. Alignée sur les orientations du projet d'entreprise TAJDID, la charte des valeurs, le code d'éthique et les engagements RSE, elle positionne la fonction Ressources Humaines comme un acteur central de création de valeur. Elle vise à développer un capital humain engagé, compétent et responsable, capable d'accompagner les ambitions stratégiques et opérationnelles du Groupe dans un environnement en constante évolution.

#### L'équité et l'égalité des chances

La Politique de gestions des ressources humaines repose sur l'instauration d'un climat social sain, fondé sur la confiance, la transparence et le respect mutuel. Le Groupe s'engage à construire un partenariat durable et équilibré avec ses collaborateurs, à travers un management participatif favorisant l'adhésion à la stratégie et le renforcement du sentiment d'appartenance. Cette approche se concrétise par la contractualisation d'objectifs clairs, un système d'évaluation transparent et un dispositif de reconnaissance basé sur la performance et la méritocratie. L'encadrement de proximité, fondé sur l'écoute et le dialogue, constitue un pilier essentiel du modèle managérial.

Par ailleurs, le Groupe veille au respect des principes de bonne gouvernance et au développement d'un dialogue social constructif avec les représentants du personnel, conformément à la réglementation en vigueur et à la charte du dialogue social.

#### La promotion de la compétence et du sens de la responsabilité

Conscient que la performance durable repose sur la qualité et l'engagement de son capital humain, le Groupe Al Omrane accorde une importance stratégique au développement des compétences. L'Académie Al Omrane constitue à cet égard un centre d'excellence dédié à la capitalisation du savoir, au renforcement des expertises métiers, à la préparation de la relève et à la diffusion de la culture managériale. Le plan de formation, élaboré sur la base d'une ingénierie structurée, répond aux besoins opérationnels et stratégiques du Groupe et fait l'objet d'un suivi régulier de son impact.

Le sens de la responsabilité est promu à travers une organisation claire, des délégations formalisées, des fiches de poste précises et des tableaux de bord pertinents. L'évaluation des performances repose à la fois sur l'atteinte des objectifs contractualisés et sur la maîtrise des compétences techniques et managériales.

Cette démarche est renforcée par le respect du code d'éthique, des engagements RSE et des principes de qualité dans les relations internes, favorisant ainsi une culture de reddition des comptes, d'anticipation et d'amélioration continue.

#### L'intrapreneuriat et l'esprit d'initiative

Dans un contexte de mutation permanente et de concurrence accrue, le Groupe Al Omrane encourage l'expression des talents et la mobilisation de l'intelligence collective. La Politique RH 2025 favorise l'intrapreneuriat et l'innovation participative, en mettant en place des espaces de partage, d'échange et de co-construction. Les dispositifs d'innovation, les équipes projets transverses, les forums de discussion, le knowledge management et la digitalisation constituent des leviers essentiels pour stimuler la créativité et l'amélioration continue.

À travers ces mécanismes, les collaborateurs sont encouragés à être force de proposition et à contribuer activement à l'évolution des processus et des pratiques. Cette dynamique permet de renforcer l'agilité organisationnelle, de soutenir la transformation digitale et d'inscrire durablement le Groupe dans une logique d'excellence opérationnelle.

La Politique de gestion des ressources humaines du Groupe Al Omrane traduit une vision ambitieuse et structurée du management des ressources humaines, positionnant le capital humain comme un moteur essentiel de performance et de transformation.

En articulant équité, confiance, compétence et innovation, elle consolide la marque employeur, renforce la cohésion interne et soutient les objectifs stratégiques du Groupe. Elle constitue ainsi un cadre de référence structurant, au service d'une performance économique et sociale durable.

## II. Santé & sécurité

Dans le cadre de sa politique socialement responsable et de son engagement en faveur de l'exemplarité publique, le Groupe Al Omrane accorde une importance stratégique à la Santé, à la Sécurité et à l'Hygiène au Travail (SST).

Cette démarche s'inscrit dans une logique de conformité réglementaire, de prévention des risques professionnels et d'amélioration continue des conditions de travail. Elle vise à garantir un environnement professionnel sûr, inclusif et respectueux de la dignité des collaborateurs, tout en intégrant les exigences du développement durable et de la performance sociale.

### Gouvernance et démarche d'amélioration continue

Le Groupe a généralisé un diagnostic complet en matière d'Hygiène, Santé et Sécurité au Travail au niveau des sièges sociaux, afin de mesurer la performance des entités et d'identifier les axes d'amélioration prioritaires. Cette évaluation structurée permet d'inscrire la gestion de la SST dans une dynamique d'amélioration continue, déclinée en plans d'action triennaux assortis de mesures correctives et préventives.

Cette approche favorise un pilotage rigoureux des risques professionnels, renforce la conformité aux exigences légales et consolide la culture de prévention au sein du Groupe.

### Conformité réglementaire et qualité des infrastructures

Le Groupe veille à assurer à l'ensemble des collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation en vigueur, ainsi que des infrastructures sanitaires décentes et adaptées. Les locaux professionnels répondent globalement aux normes de salubrité, notamment en matière d'éclairage, de ventilation, d'aération, d'insonorisation et de chauffage.

Les équipements et mobiliers de bureau sont conçus selon des principes ergonomiques visant à préserver la santé des collaborateurs et à prévenir les risques liés aux postes de travail. Aucun manquement notable n'a été relevé en matière de propreté ou d'hygiène.

Par ailleurs, un diagnostic complet des ascenseurs a été réalisé afin de vérifier leur conformité aux normes de sécurité et d'assurer leur bon fonctionnement. Les dispositifs d'accès aux locaux ont également été conçus conformément aux standards d'accessibilité, de sécurité et d'ergonomie pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH), garantissant l'inclusion et l'égalité d'accès.

### Amélioration des conditions de travail et qualité de vie

Dans une perspective d'amélioration continue des conditions d'emploi et de travail, le Holding met à disposition des collaborateurs des espaces dédiés à la pause, à la détente ou aux zones fumeurs, aménagés dans le respect des normes de santé et de sécurité. Ces installations contribuent à la qualité de vie au travail, à la prévention des risques psychosociaux et au renforcement du bien-être organisationnel.

L'ensemble de ces dispositifs traduit la volonté du Groupe d'offrir un environnement professionnel équilibré, convivial et propice à la performance.

### Sensibilisation, formation et culture santé-sécurité

Le Groupe a ancré une culture de responsabilité et d'intégrité intégrant pleinement la dimension santé-sécurité au travail. Dans le cadre de l'intégration des nouvelles recrues, une valise documentaire incluant des capsules vidéo dédiées à la SST est systématiquement mise à disposition. Ces supports visent à sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques, aux procédures internes et aux exigences réglementaires, facilitant ainsi leur appropriation des règles de prévention des risques.

La formation continue, la gestion de carrière et les actions de développement des compétences intègrent également la dimension santé-sécurité, consolidant une culture organisationnelle fondée sur la vigilance, la prévention et la responsabilité partagée.

À travers la structuration et la consolidation de son dispositif Hygiène, Santé et Sécurité au Travail, le Groupe Al Omrane confirme son engagement en faveur d'un environnement professionnel sécurisé, inclusif et durable.

La généralisation des diagnostics, la conformité des infrastructures, la sensibilisation des collaborateurs et l'intégration des enjeux environnementaux témoignent d'une vision globale et responsable de la SST, contribuant à la protection des collaborateurs et à la performance durable du Groupe.

### III. Indicateurs RH

Répartition de l'effectif par genre	
Femmes	272
Hommes	525
<b>Total effectif</b>	<b>797</b>

Répartition par ancienneté	
0 >= & < 2 ans	112
2 >= & < 5 ans	70
5 >= & < 10 ans	110
10 >= & < 12 ans	26
12 >= & < 20 ans	202
20 >= & < 25 ans	91
25 ans et plus	186
<b>Total effectif</b>	<b>797</b>

Répartition de l'effectif par corp de métier	
Commercial	172
Technique et Ingénierie	232
Support	302
Management	91
<b>Total effectif</b>	<b>797</b>

Répartition par catégorie déclinée par genre	
Femmes direction	19
Femmes cadres	237
Femmes non-cadres	16
Hommes direction	86
Hommes cadres	379
Hommes non-cadres	60

Evolution de l'emploi	
Nombre de recrutements	93
Nombre de démissions	31
Nombre de licenciements	4

Santé & sécurité au travail	
Nombre d'accidents de travail	18

Dialogue social	
Nombre de jours de grève	0
Nombre de représentants du personnel	44
Nombre de litiges sociaux	3

## D. GOUVERNANCE

### I. Notre démarche de gouvernance

Le Groupe Al Omrane, opérateur public stratégique, met en œuvre la politique de l'État en matière d'habitat et de développement urbain. Il est constitué d'un Holding (HAO), société mère ayant le statut de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, et de dix filiales régionales, toutes des Sociétés Anonymes à Conseil d'Administration.

Le Directoire du Holding Al Omrane est composé de trois membres. Le Holding Al Omrane pilote le développement stratégique des activités et des projets du Groupe, en particulier à travers la mobilisation de ressources financières, la constitution de réserves foncières, ainsi que la définition et l'harmonisation des normes, procédures et règles de gestion. Il veille au bon déroulement des différents projets menés par les filiales et s'assure de l'alignement de l'action du Groupe avec les orientations stratégiques de l'État et ses chantiers prioritaires.

Au niveau régional, les sociétés filiales, détenues à 100% par le Holding, assurent les missions opérationnelles. Elles interviennent pour leur propre compte, pour le compte de mandants (Holding Al Omrane, État, collectivités territoriales) ou en partenariat avec des promoteurs immobiliers privés. Chaque société filiale est dirigée par un Directeur Général nommé par son Conseil d'Administration. Ce dernier est présidé par un membre du Directoire du Holding, garantissant ainsi la cohérence stratégique et la coordination avec les orientations du Groupe.

#### i. Assemblée Générale des Actionnaires

La structure de l'actionariat du Holding Al Omrane est constituée des actionnaires suivants :

Membres	Nombre d'actions
Etat marocain représenté par l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE).	21 040 468
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement.	1
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.	1
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur.	1
Madame Nadia FETTAH ALAQUI, Ministre de l'Economie et des Finances.	1

Membres	Nombre d'actions
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable.	1
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de L'Eau.	1
Madame Naima BENYAHYA, Ministre de la Solidarité, du Développement social et de la Famille	1
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur. Général Monsieur Khalid SAFIR.	1
Fonds Hassan II pour le développement économique et social représenté par sa Présidente du Directoire Madame Dounia TAARJI. (*)	1

(\*) A cédé son action à l'Etat en 2025.

## ii. Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance du Holding Al Omrane est un organe de gouvernance prévu par la loi n°17-95, telle que modifiée et complétée. Présidé par le Chef du Gouvernement, il veille au bon fonctionnement de la société conformément aux statuts et aux lois en vigueur, et exerce un contrôle permanent de la gestion de l'entreprise par le Directoire. La Vice-Présidence du Conseil de Surveillance est assurée par madame la ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville. Tous les départements ministériels en lien avec la mission du Groupe sont également représentés au sein du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se compose des membres suivants :

Membres	Qualité	Date de cooptation
Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Chef du Gouvernement.	Président	12/01/2022
Madame Fatima-Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.	Vice - Présidente	12/01/2022
Monsieur Abdelouafi LAFTIT, Ministre de l'Intérieur.	Membre	15/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Madame Nadia FETTAH ALAOUI, Ministre de l'Economie et des Finances.	Membre	12/01/2022
Madame Laila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable.	Membre	12/01/2022
Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de L'Eau.	Membre	12/01/2022
Madame Naima BENYAHYA, Ministre de la Solidarité, du Développement social et de la Famille.	Membre	24/03/2024
Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de suivi des Performances des Etablissements et Entreprises Publics (ANGSPE).	Membre	24/05/2023
Caisse de Dépôt et de Gestion représentée par son Directeur Général Monsieur Khalid SAFIR.	Membre	29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Fonds Hassan II pour le développement économique et social représenté par sa Présidente du Directoire Madame Dounia TAARJI. (*)	Membre	29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023
Madame Imane KABBAJ	Membre Indépendant	24/03/2025

(\*) A démissionné en septembre des instances de gouvernance du HAO

## iii. Comités issus du Conseil de Surveillance

Conformément aux recommandations du Code Marocain de Bonnes Pratiques en matière de Gouvernance des Entreprises et Établissements Publics, le Holding dispose de comités spécialisés émanant du Conseil de Surveillance :

- Comité de la Stratégie et d'Investissement ;
- Comité d'Audit et des Risques ;
- Comité de Nominations, Rémunérations et Gouvernance.

Le fonctionnement de ces comités est régi par des chartes approuvées par le Conseil de Surveillance.

### Comité de la stratégie et d'investissement :

Composition	Principales missions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Youssef Hosni, Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (Président) ;</li> <li>- M. Khalid EL HATTAB, Directeur Général Adjoint de l'ANGSPE ;</li> <li>- Mme Salwa SOUSSI ABDALLAOUI, Chargée de mission auprès du Chef du Gouvernement ;</li> <li>- Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficienc e et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics ; Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ;</li> <li>- M. Abdeslam JORIO, Représentant de la Direction du Budget, Ministère de l'Economie et des Finances ;</li> <li>- Mme Ahlam DRISSI BAKHKHAT, Représentante du Ministère de l'Intérieur ;</li> <li>- Mme Imane KABBAJ, Membre indépendant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner le plan stratégique du Groupe conformément aux orientations du Conseil de Surveillance de la Société et sa conformité avec les orientations gouvernementales ;</li> <li>- S'assurer de la viabilité des différentes activités du Groupe et l'équilibre de son business model global ;</li> <li>- Examiner le budget du Groupe et sa cohérence avec son plan de développement ;</li> <li>- Apprécier les prises de participation et les opérations d'acquisition ou de cession, susceptibles d'avoir une incidence significative sur le périmètre, les activités, les résultats et la structure du bilan de la Société, ainsi que la cohérence de ces opérations avec la stratégie du Groupe ;</li> <li>- Examiner la stratégie de financement du Groupe ;</li> <li>- Assurer le suivi de l'application des recommandations émises par le Comité et adoptées par le Conseil de Surveillance ;</li> <li>- Examiner les travaux de préparation du contrat programme et donner au Conseil de Surveillance un avis sur le projet de contrat programme.</li> </ul>

### Comité de nomination, rémunération et gouvernance :

Composition	Principales missions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Khalil LAKBAKBI, représentant de l'ANGSPE (Président) ;</li> <li>- Mme Dounia TAARJI, Présidente du Fonds Hassan II pour le développement économique et social (*) ;</li> <li>- Mme Saloua SOUSSI ABDALLAOUI, Chargée de mission auprès du Chef du Gouvernement ;</li> <li>- Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficienc e et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics ; Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprécier la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance par les différentes instances de gouvernance du Holding ;</li> <li>- Veiller à l'efficacité du fonctionnement du Conseil de Surveillance et de ses comités spécialisés et en rendre compte périodiquement à ce même Conseil de Surveillance ;</li> <li>- Instruire les procédures de nomination des membres indépendants ;</li> <li>- Proposer le cas échéant au Conseil de Surveillance, une liste de nomination des membres et des présidents des différents comités spécialisés, lors de leurs création et/ou renouvellement ;</li> <li>- Assurer le suivi du planning des mandats des membres du Conseil de Surveillance, veiller à son actualisation, et alerter sur les renouvellements nécessaires ;</li> <li>- Examiner et de donner son avis sur la nomination des nouveaux membres du Conseil de Surveillance et des membres des comités spécialisés ;</li> <li>- Donner un avis au Conseil de Surveillance au sujet de la politique RH du Groupe.</li> </ul>

(\*) A démissionné en septembre des instances de gouvernance du HAO

### Comité d'Audit et des Risques :

Composition	Principales missions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Khalid EL HATTAB, Directeur Général Adjoint de l'ANGSPE (Président) ;</li> <li>- Mme Salwa SOUSSI ABDALLAOUI, Chargée de mission auprès du Chef du Gouvernement ;</li> <li>- Mme Hind BENZHA, Directrice de la Programmation, de l'Efficienc e et du Suivi des Activités des Etablissements et Entreprises Publics ; Représentante du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ;</li> <li>- M. Mustapha MERRI, Représentant du Fonds Hassan II pour le Développement économique et Social ;</li> <li>- Mme Najlae ROUIJEL, Contrôleur d'État du HAO.</li> <li>- Mme Imane KABBAJ, Membre indépendant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre le processus d'élaboration de l'information financière et, le cas échéant, formuler des recommandations pour en garantir l'intégrité ;</li> <li>- Suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de management des risques ;</li> <li>- Organiser la procédure de sélection des commissaires aux comptes et soumettre une recommandation motivée au Conseil de Surveillance sur leur choix et leurs conditions de rémunération ;</li> <li>- Assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes ainsi que le suivi des recommandations émises par ces derniers ;</li> <li>- S'assurer du respect par les commissaires aux comptes des conditions d'indépendance ;</li> <li>- S'assurer de l'efficacité des activités d'audit interne.</li> </ul>

### **Notre gouvernance au niveau opérationnel**

Le Holding est composé de cinq pôles métiers et de quatre entités support. Les métiers sont organisés en Pôle Corporate Finance, Pôle Ingénierie et Développement, Pôle Stratégie Marketing et Commercial, Pôle Support et Ressources Humaines et Pôle Gouvernance et Conformité.

Le Groupe a mis en place plusieurs comités en vue d'assurer un suivi rigoureux de l'exécution des décisions de ses instances de gouvernance.

On peut en citer à titre d'exemple :

- Le Comité de Direction du HAO, en charge de la supervision de la déclinaison de la stratégie du Groupe au niveau des entités centrales du HAO ;
- Le Comité de Direction Générale chargé du pilotage collégial de l'activité du Groupe ;
- Le Comité des Grands Projets qui valide, supervise et accompagne les grands projets d'investissements des filiales ;
- Le Comité Commercialisation qui pilote le suivi de la commercialisation et du recouvrement ;
- Le Comité de suivi du chantier de développement stratégique des achats ;
- Le Comité de suivi des partenariats.

## **II. Éthique, déontologie et prévention de la corruption**

Le Groupe Al Omrane, en sa qualité d'opérateur public citoyen opérant dans des activités à forts enjeux économiques, fonciers et sociaux, a déployé un dispositif structuré en matière de promotion d'une culture favorisant l'éthique des affaires, de renforcement des principes de probité et de prévention de la corruption. Ce dispositif repose notamment sur la mise en place d'un Système de Management Anti-Corruption (S.M.A-C) conformément à la norme 37001, ainsi que sur des mécanismes de contrôle, de sensibilisation et de supervision adaptés.

Cette démarche s'inscrit pleinement et en parfaite alignement avec les dispositions du Guide de Gouvernance de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat (ANGSPAÉ) qui accorde une importance particulière à l'éthique des affaires et à la prévention de la corruption en tant que leviers essentiels de performance, de crédibilité et de confiance.

En parallèle, et dans le cadre de sa mission de service public et de sa contribution au développement socio-économique du Royaume, le Groupe Al Omrane a engagé depuis 2023 une transformation digitale majeure plaçant le Citoyen au cœur de son action. La plateforme digitale du Groupe constitue, à ce titre, un instrument stratégique de consolidation des principes d'éthique, de transparence et d'égalité des chances dans l'accès à l'information, aux produits et aux services proposés.

Depuis son lancement la plateforme garantit une information complète, transparente et actualisée en temps réel sur l'ensemble des biens proposés à la vente publique à l'échelle nationale. Chaque bien y est présenté avec ses caractéristiques détaillées, assurant ainsi un accès clair, simultané et équitable à la même information pour tous les citoyens, au Maroc comme à l'étranger, sans distinction liée à la localisation ou au réseau relationnel.

Par ailleurs, la digitalisation du processus de réclamation constitue un pilier essentiel du dispositif éthique du Groupe. Chaque Citoyen peut désormais soumettre une E-réclamation, recevoir une confirmation immédiate et suivre en continu l'état d'avancement de son traitement grâce à un identifiant dédié. Ce mécanisme formalisé, traçable et transparent réduit les risques d'arbitraire, renforce la responsabilité des services concernés et garantit un traitement équitable et diligent des réclamations.

À travers la mise en place de cette plateforme, le Groupe dépasse la simple modernisation technologique pour inscrire son action dans une logique de moralisation des pratiques, d'équité d'accès et de renforcement de la confiance citoyenne. La digitalisation devient ainsi un vecteur structurant de l'État social, garantissant à chaque citoyen un traitement transparent, impartial et respectueux de ses droits.

## E. INDICATEURS DE PERFORMANCE ESG

### I. Synthèse des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Volet Capital humain	Réalisation
Taux de PSH employées	1,75%
Taux de femmes dans l'effectif global	53%
Taux d'encadrement féminin	51%
Taux d'encadrement masculin	41%
Nombre moyen de jours de formation – Femmes	22 jours
Nombre moyen de jours de formation – Hommes	20 jours
Part du recrutement féminin	75%
Nombre de jours de grève	0
Nombre de réunions avec délégués du personnel	2
Réunions CHS	4
Réunions Comité d'Entreprise	1
Commissions paritaires	100%
Nombre d'accidents de travail	3
Accidents mortels	0
Taux de fréquence et gravité	0
Taux de turnover	13%
Âge moyen des collaborateurs	46 ans
Budget de formation par rapport à la Masse salariale	1,40%
Nombre de jours de formation par personne	42 jours
Taux déclaration sécurité sociale	100%

Volet environnemental	Réalisation
SAO ayant réalisé audit environnemental	100%
Consommation énergétique spécifique	179 kWh/m <sup>2</sup> /an
Réduction émissions CO <sub>2</sub>	6,95 t CO <sub>2</sub> /an
Taux énergies renouvelables	19% (PV)
Gain énergétique vs 2024	20% soit 67 814 kWh/an
Réduction coûts énergétiques	16% soit 104 985 DH/an
Consommation électrique totale	268 572 kWh/an
Consommation eau	1,31 m <sup>3</sup> /personne/an
Production photovoltaïque	19% consommation totale

Volet prévention de la corruption	Réalisation
Collaborateurs exposés ayant signé engagement anti-corruption	100%
Taux formation politique Cadeaux & hospitalité	84%
Taux formation dispositif SMAC	84%
Publication dispositif anti-corruption	100% (intranet)

Volet réclamation	Réalisation
Nombre e-réclamations sur la PAA	812
Taux traitement réclamations	94%
Délai moyen traitement	37 jours
Réclamations CNDP	1

Volet gouvernance et transparence	Réalisation
Réserves CAC	Aucune
Réunions Conseil de Surveillance	1/an
Réunions CNRG	2/an
Réunions CAR	3/an
Réunions CSI	2/an
Taux d'assiduité	100%
Réunions intégrant DD	2
Procédure nomination dirigeants	Mise en place

Volet responsabilité sociétale fournisseurs	Réalisation
Fournisseurs locaux	100%
Fournisseurs étrangers	0%
Documents régularité sociale exigés	100%
Paielements conformes délais légaux	86%





## **HOLDING AL OMRANE**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Rue Boundoq, mail central - Hay Riad - Rabat

Tél : +212 (0) 5 37 56 91 91 (LG)

Fax : +212 (0) 5 37 56 63 92

[www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)

